

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

***Séance publique du 20 avril 2022 - 18h00 - Séance mixte  
(physique et virtuelle)  
Openbare zitting van 20 april 2022 - 18u00 - Gemengde vergadering  
(virtueel en fysiek)***

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

...À 20 h 40 pour la rupture du jeûne. Je pense que pour beaucoup de membres du conseil, c'est important.

**Mme la Présidente :**

Alors j'ai deux autres informations. D'abord une bonne nouvelle. Je pense que vous vous souviendrez qu'on avait souhaité appeler une de nos passerelles sur le canal du nom de Guido Vanderhulst et la région, finalement, a accepté notre proposition. Ça a pris un peu de temps. Alors je me suis entretenu avec sa veuve et nous avons convenu d'une date pour l'inauguration et ça sera sa date anniversaire le 29 septembre. Donc je vous invite d'ores et déjà pour ce moment.

Alors j'ai une deuxième nouvelle que je ne qualifierai pas spécialement de bonne, c'est le conseiller communal ,Rachid Mahdaoui, qui m'a fait part de son souhait de quitter son siège de conseiller communal et j'ai compris que la vie garde près de nous, très près de nous et toujours dans un rôle au service des citoyens mais qui va l'empêcher désormais d'exercer un mandat de conseiller communal. Donc je voudrais le remercier pour tout le travail qu'il a effectué à la fois ici et dans ses autres mandats dérivés du conseil communal. Parce que depuis qu'il a été élu en 2018, il a apporté beaucoup et je pense en particulier à son travail, au service des jeunes de la commune et je pense en particulier à son travail au sein de l'ASBL Move et pour défendre les travailleurs de l'ASBL Move. Voilà. Rachid, je te remercie au nom de tous les Molenbeekois pour l'implication que tu as eu et je te souhaite bon vent également pour la suite.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voulais remercier Rachid aussi pour le choix qu'il a fait de finalement s'investir pour la jeunesse à Molenbeek. Si j'ai bien compris, c'est au tour de Beekkant, gare de l'Ouest, un quartier où je pense qu'on a déjà demandé plusieurs fois d'investir là-dedans. Je pense que c'est vraiment important qu'il y a des gens qui ont envie et qui sont motivés pour travailler avec les jeunes dans ces quartiers-là. Dommage que tu quittes parce que cette réalité des terrains, je pense qu'on peut et on en a besoin ici aussi au conseil. Donc en tout cas bon vent et j'espère, je suis sûr qu'on va se retrouver.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la Présidente. Effectivement, je me joins à Madame la Présidente ainsi qu'à mon collègue Monsieur Dirk De Block. Je pense que la possibilité qui est donnée de pouvoir allier les deux et le terrain et la politique afin de pouvoir remonter toutes ces précieuses informations afin de pouvoir apporter des solutions par la même occasion, c'est quelque chose d'extrêmement important, voire d'incalculables, sachant que beaucoup sont déconnectés de la réalité et proposent des solutions qui sont complètement dingue et là, sur le coup, je suis très triste sachant ton dévouement, ta facilité d'une certaine manière à développer tes sujets, à développer et par la même occasion certains échanges avec les citoyens et nos jeunes. Voilà tu vas beaucoup manquer au conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean et comme l'a dit Dirk, on se retrouvera à très bientôt.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez, Echevine :

**Mme l'échevine Garcia-Fernandez :**

Moi je voulais te remercier, Rachid parce que quand je suis arrivée ici comme conseillère communale, tu es un des premiers qui soit venu me tendre la main, me parler, même si on n'était pas dans les mêmes formations politiques. J'ai eu énormément de plaisir à travailler avec toi, à Move. Je suis triste, c'est vrai que tu ne sois plus avec nous au bureau de Move. Triste pour les travailleurs parce que tu as toujours eu à cœur à défendre les travailleurs, les conditions de travail du personnel de Move, les jeunes aussi puisque tu es très actif. Tu allais souvent dans les maisons de quartier. Mais là où je me réjouis, c'est que je sais que, en ma qualité d'échevine de la jeunesse, je vais continuer à travailler avec toi puisqu'on a discuté de projets communs. Donc je me réjouis de pouvoir travailler avec toi dans un autre cadre. Mais c'est vrai que surtout au niveau de Move, ça m'attriste mais je suis sûre que tu feras du très bon travail là où tu iras. Merci pour ta contribution. Merci pour ce que tu es. Bon vent et à bientôt.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Alors Rachid, finalement, ce choix que tu as opéré de te réinvestir dans l'associatif, c'est une espèce de retour aux sources. Je te connais depuis quelques décennies déjà, lorsque tu portais encore des shorts, tu te rappelles et donc j'ai pu te voir évoluer et tu as toujours été très très impliqué sur le terrain. J'ai eu le plaisir de t'avoir à mes côtés pendant onze ans. Tu t'es occupé de l'emploi, d'insertion socioprofessionnelle. Tu as fait quelques bêtises sur le plan politique, mais ça qui ne fait pas de bêtises, n'est-ce pas Rachid? Mais néanmoins, moi, ce que je retiens, c'est ton enthousiasme, ton investissement pour les jeunes, pour les autres. D'ailleurs, tu l'as encore démontré récemment au niveau de Move. Je suis convaincu que tes nouvelles fonctions vont te permettre, avec beaucoup plus de professionnalisme, d'offrir à nos jeunes un accompagnement qui leur permettra de pouvoir évoluer positivement dans la société. Je sais que tu as un bagage qui est extrêmement riche, diversifié. Emploi, problématique de la jeunesse. Tu connais toutes ces matières-là et malgré que tu quittes ce conseil, je sais que tu resteras en lien avec les responsables de la commune. Je sais que tu continueras à faire cette liaison qui est indispensable et qui apportera énormément de choses positives à travers tes projets pour les jeunes de Beekkant et dont en tout cas je te souhaite bon vent et tu sais très bien qu'on est toujours disponible quand c'est pour aider son prochain. N'est-ce pas Monsieur Rachid ? Bonne continuation à toi. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui, Echevin.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente. Que dire, Rachid. Je suis similaire à ce que notre collègue El Khannouss a dit. Ça fait de longues, de longues, années, tu es encore jeune, moi, je suis déjà d'un certain âge mais néanmoins, nous avons quand même traversé beaucoup de courants. Ce que moi j'ai apprécié en toi et que j'apprécierai toujours, c'est cette volonté systématique de vouloir relever de nouveaux défis malgré son jeune âge. C'est vrai que lorsqu'on analyse un peu ton parcours, on a l'impression que tu es une personne instable. Mais ce n'est pas une instabilité. C'est justement parce que tu es animé par cette richesse de vouloir relever de nouveaux défis. Ça, c'est un élément très, très positif. Je retiens aussi ton engagement, ton dévouement, ta sincérité et cet acharnement de vouloir atteindre un objectif et lorsque cet objectif est atteint, ben tu es prêt à rebondir sur autre chose et moi, au nom de toutes tout notre groupe, bien évidemment, nous te souhaitons bonne chance dans ce nouveau défi en espérant que cette fois ci, parce que tu reviens aux sources finalement, que c'est cette vocation que tu veux vraiment terminer et pérenniser dans ton combat. En tout cas, je tenais à, à titre personnel, te remercier pour l'apport positif que tu m'as apporté dans diverses campagnes et autres, ton engagement et le plus que tu as apporté au parti. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Je connais Rachid depuis trois ans puisque finalement je ne suis ici que depuis trois ans et que je pense que très vite on a appris à se connaître et on a sympathisé. Je trouve que c'est quelqu'un qui est très vite attachant, qui s'investit, qui est une personne entière et j'ai beaucoup apprécié de le côtoyer. Je l'apprécierai encore toujours, bien entendu, et j'aurai l'occasion encore de le rencontrer. On a toujours eu de bonnes relations et Rachid était un relais important qu'on ne devra pas oublier entre les jeunes et le conseil communal parce que ça nous permettra d'avoir ce relais d'information pour pouvoir essayer de progresser et améliorer le cadre pour les jeunes et les Molenbeekois. Je suis triste de le voir partir effectivement du conseil communal. Mais bon, après, il doit faire son chemin et je ne peux que l'applaudir de son choix et de ce choix de se consacrer entièrement à cette nouvelle vocation et le féliciter pour son implication pour les jeunes et pour les Molenbeekois. Bonne chance dans ton nouveau projet.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Zamouri.

**Mme Zamouri :**

Dank U wel mevrouw de Voorzitter. Bonjour et à distance aussi de ma part Rachid, c'était vraiment une très grande surprise pour moi, une désagréable surprise quand j'ai entendu que tu allais partir. Voilà, c'était en pleines vacances aussi, donc j'ai été un petit peu saisi de l'entendre, mais saisi d'une façon de perte. Parce que tu es quelqu'un au sein de Move, au bureau qui venait toujours avec des choses très pratiques, des solutions pratiques, des solutions immédiates et créatif et tu osais aussi réfléchir et penser out of the box donc

vraiment des choses que dans nous, les autres ne pensaient pas. Ça, c'est vraiment une fraîcheur qui va me manquer, moi en tant que présidente de Move. Franchement, je suis un peu ému à cause de ça, parce que tu étais vraiment quelqu'un qui apportait beaucoup et toujours pour les jeunes. Ce n'était jamais pour toi mais c'était toujours pour faire, pour améliorer, pour élargir tout ce qui entourait les jeunes de Molenbeek. Maintenant, ta manière aussi. À un certain moment, j'ai senti, tu venais avec des projets, comme si tu voulais en fait déjà les élaborer au sein du bureau et c'était la place, bien sûr, pour faire ça. Tu étais tellement enthousiaste, tu étais tellement motivée que tu avais des idées que tu voulais mettre en place et ça va me manquer mais comme les autres collègues ont dit, tu as un cœur pour les jeunes et pour la jeunesse et je suis sûr de là où tu vas maintenant que tu vas pouvoir faire ce que ton cœur et ton ventre te dit et que tu vas enfin pouvoir faire ce que tu as envie de faire. En réalité, il y a quelqu'un qui l'a dit tout à l'heure, c'est quelque chose que tu avais déjà dès le début et c'est resté en toi. T'as aussi envie de faire grandir les jeunes et de leur donner des possibilités auxquelles on ne pense pas toujours et je fais un petit clin d'œil au bateau. Je suis curieuse de voir ce projet avec le bateau, où ça va nous nous emmener. Mais voilà, Rachid, franchement, au niveau de Move, on va encore te faire un petit au revoir aussi à part mais je voulais quand même intervenir ici au sein du conseil pour te dire merci. Merci beaucoup pour tout ce que tu as fait franchement et ce n'est pas une perte, ce n'est qu'un renforcement. D'un autre côté pour la commune, pour madame la bourgmestre et pour nous en tant que move, on va pouvoir faire encore plus de choses ensemble. Merci beaucoup Rachid.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci à vous tous. Ce fut une bonne expérience pour moi. J'ai découvert de nouvelles personnes, j'ai retrouvé des anciens collègues, des amis et j'ai bien entendu tous vos messages. Ça me fait plaisir et je reviendrai certainement vers vous pour représenter les jeunes. Un grand merci à vous.

**Question d'actualité posée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux principes fondamentaux qui régissent les rapports entre police et citoyens.**  
**Actuele vraag van de heer Ben Salah, gemeenteraadslid van DEFI, over de grondbeginselen van de betrekkingen tussen de politie en de burgers.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la Présidente, Madame la cheffe de la police par la même occasion. Je suis attachée aux principes, un peu comme vous, comme chacun d'entre nous ici, aux principes fondamentaux qui régissent les rapports entre police et citoyens tels que l'égalité de traitement, l'impartialité et l'exemplarité de nos services. Pour ma part, la relation de confiance entre nos services et nos citoyens est primordiale et ne doit pas laisser place à un manquement qui peuvent s'apparenter à de la discrimination. Dans une vidéo largement partagée dans la toile, nous pouvons constater un dérapage lors d'un contrôle effectué par un par une de nos fonctionnaires. Lors de ce contrôle, un échange verbal a eu lieu entre une fonctionnaire de police et un jeune. Cet échange ne laisse pas de place à une quelconque interrogation ou interprétation dans le chef de la fonctionnaire qui a dit, je cite : « ce n'est pas

parce que je suis une femme et que dans ton pays, une femme n'a rien à dire... ». Ce sont des propos totalement inacceptable et totalement condamnables.

Comme vous le savez, je suis également non seulement conseiller communal, mais je suis également attaché dans de nombreuses structures qui luttent contre la discrimination. Donc pour rappel, la loi interdit et sanctionne le racisme lorsqu'il s'exprime sous forme de propos injurieux, de comportements discriminatoires, que ce soit traitement défavorable de personnes se trouvant dans une situation comparable dans le domaine de l'emploi, etc. et évidemment de la violence physique.

Considérant que le chef de la police administratif est la bourgmestre et que cela relève effectivement du volet pénal mais également du volet administratif, je souhaite des réponses aux questions suivantes :

- Avez-vous eu vent de cette situation?
- Si oui, qu'avez-vous entrepris à l'encontre de la fonctionnaire en question?

Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur le conseiller. Tout d'abord, d'un point de vue purement formel, c'est une question qui devrait plutôt s'adresser au conseil de police. Maintenant, j'ai souhaité qu'on puisse l'entendre ici parce que j'ai pu regarder la vidéo puisque vous avez attiré mon attention dessus et vu le caractère interpellant et émotionnel, je crois que c'était intéressant qu'on puisse quand même avoir quelques mots ici. Tout comme vous et tout comme notre chef de corps, je suis attaché à ce que nos policiers et un comportement exemplaire. Je sais que c'est extrêmement important pour notre chef de corps et nous pensons que renforcer les relations positives entre les citoyens et les policiers, les citoyens et les forces de l'ordre dans leur ensemble est quelque chose d'extrêmement important qui permet d'asseoir un meilleur respect et la paix bien davantage. Donc, c'est extrêmement important. D'ailleurs, vous le savez, on a un groupe de travail là-dessus pour l'instant, au sein de la zone de police qui s'attache à implémenter, le cas échéant, les recommandations faites au niveau du parlement bruxellois afin d'améliorer les relations entre les forces de l'ordre et les citoyens.

Alors, à la vision de la vidéo, effectivement, il pourrait sembler que la conduite de cette policière ne corresponde pas aux exigences que nous sommes en droit d'attendre d'un membre de notre zone de police. Donc, j'ai fait, dès que vous m'en avait saisie, parvenir ce matériel vidéo au chef de corps à qui il revient de lancer une enquête sérieuse sur ce qui s'est passé à ce moment-là. Parce que ce n'est pas à moi de m'étendre sur les vérifications nécessaires. Elles doivent être opérées au niveau du corps de police et je ne peux pas évidemment faire fi du fait qu'il s'agit ici d'une très courte séquence. Il y a un avant et un après à cette séquence et ce contexte, évidemment, doit faire partie de l'enquête sérieuse que le chef de corps mènera. Donc, je pense que quoi qu'il en soit, c'est au terme de cette enquête qu'on pourra prendre position par rapport à cette vidéo. Voilà ce que je voulais vous répondre aujourd'hui.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie pour votre réponse. Je vous remercie également d'avoir saisi assez rapidement le chef de corps. Je sais que vous êtes également attaché à veiller à faire en sorte que ces choses-là n'arrivent pas. Par la même occasion, je me pose effectivement la question de remettre encore une fois sur le tapis la bodycam. Je pense que peu importe les séquences,

des mots ont été dit. Ces mots ont été enregistrés. Là, en l'occurrence, c'est vrai que cette bodycam aurait pu enregistrer la totalité de l'intervention et aurait évité le doute. Donc là, en ma possession, je veux dire, ces informations qui sont en ma possession sont celles que vous avez en votre possession et sont probablement celles que le chef de corps a en sa possession. C'est précisément pour ça que je remets encore une fois sur le tapis l'utilisation et la création de la possibilité de pouvoir utiliser une bodycam généralisée dans les services de police pour pouvoir justement apporter cet apaisement, que ce soit au niveau des services de police comme au niveau des citoyens. Je suis également fort attaché à cette relation. Je pense à l'époque, il y a des rencontres de la police avec les jeunes, ça se faisait à Cornimont durant de nombreuses années. Bon, ça a arrêté. Je le déplore vraiment parce que ça apportait vraiment une solution, une possibilité nouvelle pour pouvoir rapprocher nos services de police avec nos jeunes et moins jeunes. Je vous remercie.

**1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation de l'ordonnance de police concernant la tenue des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint- Jean.**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging van de politieverordening betreffende het houden van de zittingen van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Ce que je vous propose, c'est qu'on reconduise à nouveau la possibilité de la réunion mixte pour le conseil communal et les réunions virtuelles pour les autres conseils encore ce mois-ci et je pense vous proposer que si nous n'avons pas d'aggravation des chiffres ce mois-ci, on puisse pouvoir retravailler entièrement en présentiel au niveau du CPAS et je vais peut-être me permettre de demander l'avis de l'ensemble des chefs de groupe pour ce qui concerne le conseil communal parce que je crois savoir qu'il y a quand même une série de personnes qui préfèrent avoir une plus grande protection pour la séance du conseil communal ceci étant lié au fait que nos réunions sont toujours excessivement longues ici. Donc ça, c'est clair que c'est difficile à imaginer qu'on puisse être 45 ici pendant sept ou huit heures sans avoir de problématique de circulation de l'air. Voilà ce que je voulais vous dire pour ce point un de l'ordre du jour.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**2. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police portant l'obligation du port du masque dans les lieux à fort niveau d'affluence jusqu'au 30 avril 2022 inclus**  
**Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening dat het dragen van maskers in drukke gebieden verplicht stelt tot en met 30 april 2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ce point concerne un point qui a fait la une la semaine passée. Cette histoire de soi-disant obligation du port du masque partout à Molenbeek, ce qui n'était absolument pas la réalité. Alors je dois vous dire que ce point, je vais en parler sous forme d'une information. Je laisserai à chacun l'occasion de s'exprimer s'il le souhaite. Mais il faut savoir que j'ai retiré l'ordonnance hier et je vais retracer les faits afin que chacun puisse avoir le même degré d'information et la bonne compréhension de ce qui s'est passé.

Alors tout d'abord la genèse de cette ordonnance et le contenu de cette ordonnance. Cette ordonnance, elle est en réalité en vigueur du fait de la région ou du fait de la commune depuis plus d'un an et demi, puisque c'est à l'été 2020 que l'obligation de masque a été portée et ensuite renouvelée dans les lieux à forte affluence sur le territoire molenbeekoïse à partir de l'été 2021. En réalité, depuis ce moment, cette ordonnance avait été en vigueur et donc cette mesure était en vigueur depuis l'été 2021. Alors le 28 mars, au moment où le service juridique revient vers moi pour savoir s'il faut ou pas enlever cette mesure et s'il faut prolonger ou pas une série d'autres mesures qui sont contenues dans l'ordonnance Covid celles au moment vous vous en souviendrez, ou les experts font pression sur le gouvernement pour qu'on repasse en phase orange. C'est le moment où le Covid est en train de refaire beaucoup de dégâts et donc on se demande si on va avancer ou pas le comité de concertation, si on va repasser en baromètre orange ou pas, etc. et en réalité c'était un moment d'augmentation importante, et si vous voulez les chiffres, ils sont dans l'ordonnance, l'augmentation importante à nouveau de la présence du virus sur le territoire bruxellois.

Donc je me dis que ce n'est pas le moment de changer cette mesure qui protège fortement notre marché, nos marchés, nos trois marchés. C'est l'endroit qu'il m'est donné de voir quasiment de manière continue et nos forts lieux d'affluence ou de manière tout à fait régulière on a des files, on a des gens qui se pressent et qui restent serrés les uns contre les autres pendant de longues minutes.

Je ne peux que regretter que certains aient pris ça pour une mesure stigmatisante. Ce n'était absolument pas le cas. L'idée n'était pas d'avoir une mesure spécifique sur Molenbeek. Honnêtement, j'aurais pensé que d'autres personnes feraient la même chose ailleurs. On n'en a pas parlé. Personne n'a jugé bon d'en parler à ce moment-là. Mais donc, l'idée n'était absolument pas de stigmatiser le territoire ou de stigmatiser à fortiori une communauté. Ce n'était pas ça qui était en question. C'était bien une question de santé publique et je vais encore l'expliquer. Il est tout à fait évident que, avec le taux de vaccination que nous connaissons aujourd'hui, malheureusement sur notre territoire, même quelqu'un qui est triplement vacciné et qui est correctement masqué dans des circonstances comme notre marché du jeudi en réalité, n'est pas en sécurité quand il est pressé dans une foule ou les gens peuvent tousser, cracher sur lui, il n'est pas en sécurité. Donc, bien sûr, ce n'est pas en soi la mesure qui va permettre d'éviter 80 % des contaminations, ce n'est pas ça. Par contre, je pense que c'est extrêmement important de pouvoir se souvenir d'une chose que beaucoup ont oublié, c'est que lorsqu'on porte un masque, on porte un masque avant tout pour protéger les autres. On ne porte pas d'abord un masque pour se protéger soi-même, et ça, c'est quelque chose, malheureusement, que beaucoup de gens ont tendance à oublier aujourd'hui. Je pense que ça doit être rappelé dans les lieux de forte affluence. Une série d'experts l'ont dit c'est le bon sens même que de se masquer lorsqu'on est dans un lieu où on est très serré, où il y a beaucoup de monde, etc. C'est le bon sens, mais les gens ne le font pas parce qu'on n'est pas dans cette vision des choses aujourd'hui et ça, c'est un problème.

Alors je veux rassurer les esprits chagrins. Jamais ça n'a été depuis au moins six mois maintenant, une mesure à caractère répressif. Au début, ça l'était. Souvenez-vous, au début, quand nous n'avions pas de masque, il y avait un caractère répressif à la lutte contre le Covid mais certainement, depuis qu'on a mis cette ordonnance en place sur le territoire et comme au départ sur les autres territoires communaux, ce n'était plus le tout répressif, c'étaient des mesures à caractère préventif pouvoir afficher qu'il faut porter un masque, rappeler qu'il faut porter un masque et c'est ce que nous avons fait. Donc, pour le dire autrement, la polémique, elle, est inutile. Il n'y a pas eu d'amende le dernier mois et il n'y a pas eu d'amende le mois précédent. C'est faux en réalité. Il n'a jamais été question, comme je l'ai entendu, excusez-moi le terme stupidement raconté, de remplir les caisses de la commune avec des amendes. Il n'a jamais été question de ça dans ce champ.

Alors pourquoi je retire aujourd'hui? Je retire aujourd'hui parce que j'ai pu observer avec plaisir que, contrairement à la situation du 28 mars, les deux dernières semaines ont été marquées par des diminutions de la présence du virus. Dans ce contexte, et en entendant l'ensemble de ce qui s'est dit ces derniers temps, je préfère me tourner vers une large campagne de sensibilisation sur ces lieux à forte affluence. Donc, j'ai commandé à nos services qu'on puisse dans les semaines qui viennent, distribuer des masques et un petit flyer qui explique ce que je viens de vous dire sur on se protège, mais on protège aussi les autres quand on porte un masque sur nos marchés. On va le faire pendant plusieurs semaines. On va écarter des milliers de masques pour pouvoir reparler en toute tranquillité, sans polémique de cette situation qui est importante parce que moi, je ne souhaite pas qu'on perde encore des gens de manière stupide parce qu'on fait n'importe quoi aujourd'hui.

Je vais clôturer là-dessus. Ici, on n'est pas dans quelque chose qui visait la répression, on est dans quelque chose qui visait la prévention. Certains l'ont bien compris et je dois vous dire que, comme depuis le début de la pandémie, moi je ne compte rien lâcher contre ce virus. C'est une situation très difficile. On n'a pas terminé. Je sais que c'est difficile et que ce n'est pas gai qu'on a envie de dire, mais qu'est-ce que c'est que ça? Non, on n'a pas terminé et mon devoir à moi, c'est de protéger les 100 000 Molenbeekois et c'est de protéger aussi ceux qui viennent d'ailleurs dans nos sites et protéger les Molenbeekois de ceux qui viennent d'ailleurs dans nos sites à forte affluence commerciale. Donc je ne lâcherai rien contre le virus et on réoriente de cette manière-là et j'espère que j'aurai votre soutien dans les semaines et les mois qui viennent avec la population par rapport à la lutte contre le coronavirus. Voilà.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente. Vous savez que j'ai été un des tout premiers à critiquer votre décision et je ne vous cache pas que ce soir, je suis sidéré par vos explications. J'ai l'impression que vous êtes en train d'infantiliser nos concitoyens en leur donnant une espèce d'explication qui a à mes yeux, ni queue ni tête parce que l'ordonnance en elle-même est claire. Elle débute le 1<sup>er</sup> avril et elle termine le 30 avril. Donc vous ne l'avez pas prise il y a six mois ou il y a sept mois. C'est une ordonnance qui est très claire. Et oui, dans cette ordonnance, il y a une amende de 350 € pour les récalcitrants. C'est écrit noir sur blanc. Je vous invite si vous ne savez pas à aller la relire.

Alors pourquoi est-ce que je me suis élevé contre cette décision que j'ai qualifiée de grotesque? Parce que vous l'avez prise toute seule dans votre chambre à coucher ou dans votre salle de bain? Je ne sais pas très bien ou vous vous êtes mal réveillé un matin, vous avez dit je vais prendre une décision. Les Molenbeekois sont informés le treize, le quatorze avril, de cette décision via la presse. Cette décision se prend dans une seule commune sur 19. Vous avez très bien rappelé d'ailleurs dans votre explication que la règle veut qu'il y ait une coordination avec le fédéral et avec la Région au minimum et, si c'est nécessaire, avec les 19 autres communes. Molenbeek n'est pas une île dans la Manche, Madame la bourgmestre. Ce n'est pas une île déserte ou les Molenbeekois vont laisser le virus. Ils sont contaminés aux frontières de la ville de Bruxelles ou d'Anderlecht ou de Berchem ou de Jette. Vous êtes en train de sortir des explications abracadabra! On a l'impression d'être dans un film de Walt Disney.

Alors là réalité, c'est quoi? C'est que vous avez pris une décision qui a démontré que finalement, la commune peut prendre des initiatives et on peut ne pas les respecter parce qu'elle n'est pas respectable votre décision. D'ailleurs, vous le savez, il y a des policiers qui ont refusé de verbaliser et des gardiens de la paix qui ont refusé de verbaliser parce qu'ils ont été informés à la dernière minute qu'il y avait une décision de la bourgmestre. D'ailleurs vous parlez tout à l'heure de l'explication à caractère scientifique, j'ai l'impression qu'on ne consulte



pas la même presse, vous et moi. Je vous rappelle que l'ensemble des scientifiques du royaume ont critiqué et ont condamné votre initiative en cas où vous l'auriez peut-être raté.

Autre chose. Qu'est ce qui a fait qu'à un moment donné, énormément de citoyens se sont sentis stigmatisés parce que votre attaché de presse a fait un communiqué de presse? Il est passé dans les médias, sur RTL, entre autres, ou il a dit, vous savez, nous prenons les devants parce que cette période de ramadan est problématique et elle est susceptible de permettre des concentrations de citoyens et donc de développement du virus. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est votre attaché de presse qui le dit. Vous, le lendemain, vous dites le contraire. Donc j'aurais préféré que vous nous dites aujourd'hui excusez-moi, chers conseillers, j'ai fait une bêtise, j'ai pris une décision qui n'a ni queue ni tête. Voilà, je m'en excuse, je retire ma décision.

J'apprends aujourd'hui une autre raison, madame la bourgmestre et là, c'est beaucoup plus grave, c'est que ce week-end il y a un match de foot très important, RWD-Seraing ou il va y avoir 12 000 personnes qui vont être concentrées dans un stade. Comment est-ce que, si cette ordonnance est encore d'actualité, comment est-ce que vous auriez géré cette situation? Vous allez me dire qu'il y a moins de monde au stade Machtens que sur la chaussée de Gand? Expliquez-moi comment vous allez expliquer ça. En plus, j'apprends, et vous allez me répondre que vous auriez donné une dérogation pour qu'on puisse dépasser la capacité de 12.000 et de passer à 14. 000, est ce que c'est vrai ou pas vrai? On m'a téléphoné avant que je vienne au conseil communal et donc je vous pose la question est ce que oui ou non, vous avez, je voudrais une réponse, vous me répondez par oui ou par non, tout simplement parce que si c'est positif, c'est effectivement très grave. Donc moi, je pense que les explications que vous essayez de nous donner aujourd'hui et ne vous en déplaise, madame la bourgmestre, ce n'est qu'un jeu que vous êtes en train de nous faire ici, vous êtes en train de jouer du violon pour essayer de sortir par la petite porte en disant oui, voilà, c'est dans votre intérêt, je suis soucieuse et j'en suis convaincu, vous êtes médecin et je pense que la moindre des choses, c'est d'avoir un intérêt pour la santé de vos concitoyens, en tout cas, je l'espère du fond du cœur. En tout cas, moi, personnellement, si je devais tomber malade, ce n'est pas chez vous, je viendrais me soigner parce que j'ai toujours peur des décisions que vous prenez comme ça à la légère, comme celle que vous avez prise par rapport à cette ordonnance.

J'aurais évidemment deux questions. Vous avez déjà répondu à une première est ce qu'il y a eu des PV qui ont été dressés? Vous aviez répondu que non. Est-ce que vous en êtes certaine ou est-ce que vous donnez juste une réponse comme ça? Alors, est ce que oui ou non, il y a eu une dérogation qui a été octroyée pour le match de ce week-end, c'est à dire permettre de dépasser l'accueil qui est normalement prévu de 12 000 supporters à 14 000 supporters ? J'espère sincèrement, j'en resterai là, madame la bourgmestre, que c'est la première fois que prenez une décision comme ça, à la légère, sans concertation, parce que j'ai pris langue avec de nombreuses personnes dans la commune, personne n'était au courant de cette décision, donc de grâce, lorsque vous devez prendre des décisions de ce type, prenez la peine de consulter des gens qui peuvent vous apporter des réponses beaucoup plus sages afin d'éviter que vous prenez une décision qui crispe et qui choque la population, ce qui a été le cas aujourd'hui avec votre ordonnance de police. Merci pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Avec le PTB, on a réagi contre cette mesure, contre cette obligation parce qu'elle était très précise, temporaire, et on pensait que cette mesure avait été prise sans concertation avec

les médecins, la première ligne les pharmaciens. On demande depuis des années en fait, que le Conseil des médecins et pharmaciens de la commune soit remis sur pied pour que ce genre de décision importante puisse être faite en concertant les acteurs de première ligne. Ça aurait été intéressant au moins, d'avoir entendu leur vision, leur ressenti du terrain au niveau des chiffres à Molenbeek. C'est la première chose que j'ai faite c'est de demander s'ils voyaient une augmentation importante qui justifiait cette mesure et non, on m'assure et donc, je pense que c'est la première chose à dire ici c'est qu'il faut vraiment prendre les mesures importantes en concertation avec les acteurs de la première ligne. Je voudrais demander une réponse claire si oui ou non vous avez l'intention de remettre, de recréer ce conseil médical à Molenbeek?

La deuxième raison évidemment que vous citez, c'est la prévention. On sait que le port du masque, en plein air n'est pas très efficace. Ce n'est que dans des endroits vraiment où les gens sont très rapprochés et donc, vous dites que c'est par mesure de prévention que vous avez pris cette mesure. J'ai l'impression que madame la bourgmestre croit dans la prévention par des coups de communication. Comme Mr El Khannouss, j'ai eu à quelques personnes, quelques membres de votre personnel en ligne qui m'ont assuré qu'en fait ils ont découvert cette mesure par la presse après coup. Vous pouvez dire non. Je peux vous dire que c'est ce que votre personnel a en tout cas m'a raconté et je trouve que quand on dit que c'est de la prévention, il faut le prendre au sérieux. Donc, on est allé regarder sur le marché si effectivement il y avait une vraie prévention sur ce masque. Si les gens étaient incités, si les gens étaient abordés pour le faire réellement et donc ce n'était pas le cas. Donc, je trouve vraiment très important que quand on prend au sérieux la prévention, ce n'est pas juste une communication dans la presse, c'est aussi faire en sorte et garantir que votre propre personnel et la première ligne soient réellement au taquet et soit actif dans la prévention. Sinon, la seule prévention qui existe, c'est la menace de l'amende et en fait la prévention par la com. Je pense que c'est en fait la pire des préventions qu'on peut faire parce qu'on ne rentre pas dans une communication, on n'explique pas, on n'aide pas les gens à comprendre. Donc voilà, je pense que c'est important et je voudrais qu'on tire les leçons de cet épisode et qu'on recrée ce conseil de médecins et pharmaciens.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Merci Monsieur Ben Salah.

Je vous remercie Madame la Présidente. Eh bien, ce que je peux remarquer une nouvelle fois de manière assez systématique depuis le début de cette législature, c'est le manque de concertation avec les différents services mais également avec les citoyens. De plus, ce n'est pas ce que vous dites-là qui m'inquiète principalement, c'est la discorde et le manque de connexion avec l'extérieur. Dans la mesure où, un, vous n'êtes pas d'accord avec votre porte-parole qui est censé apporter votre parole, que ce soit dans les médias ou ailleurs mais c'est également, et je le répète, la transmission d'informations. Voyez-vous, d'après les informations que j'ai eues également, et ça rejoint ce que disent mes collègues, j'ai rencontré un ami qui est policier dans la zone ouest et qui travaille à Molenbeek, qui m'a dit qu'il a eu l'information, que treize jours après. Je l'ai rencontré aujourd'hui au parc Marie-José. Il me dit, on a reçu le mail que treize jours après. Les citoyens, n'en parlons pas. Il y a eu aucune communication envers les citoyens. Donc ils auraient peut-être eu si maintenant, d'une certaine manière, il y aurait eu un excès de zèle de l'un ou de l'autre, ils auraient même peut-être eu la possibilité d'être verbalisés. Donc moi, ce qui m'inquiète le plus, c'est le dysfonctionnement entre une ordonnance que vous signez le 1<sup>er</sup> avril ou il n'y a aucune communication et par-dessus le marché il ne s'agit même pas uniquement des citoyens. Il

s'agit également de vos services, donc c'est doublement problématique. Moi, ça me fait peur. Pourquoi? Parce que le jour où vous ferez une ordonnance qui devrait avoir un impact direct sur les citoyens et d'une telle manière à ce que les services puissent bouger justement pour les citoyens, grosso modo, si ça fonctionne comme ça, j'aime autant vous dire qu'on n'est pas dans les meilleures conditions. Donc, je pense qu'il faudrait peut-être éventuellement retravailler cette possibilité qui vise à faire en sorte de pouvoir communiquer de manière rapide une fois que vous avez décidé de faire ce qui est votre droit, une ordonnance. Donc là, sur le coup, vous avez fait ce que vous considérez juste. Bon, après il y a des discussions et des critiques, etc. c'est la démocratie, c'est comme ça. Il faut pouvoir de temps en temps l'entendre. Mais le problème fondamental que je perçois par-dessus le marché dans cette problématique, c'est vraiment les canaux d'informations qu'il y a entre vos services et vous, entre votre cabinet et le reste des services de la commune et a fortiori, forcément, des citoyens. Donc, pour la mesure en tant que tel, effectivement, on a entendu le porte-parole du fédéral, l'épidémiologiste, que ce soit Van Laethem et d'autres qui n'ont pas hésité à vous tacler, ce que je ne trouvais pas forcément très sympathique de leur part. Néanmoins, voilà, ils ont décidé d'aller dans ce sens-là. Donc, il y a une décision lors du dernier Codeco qui retire la quasi-majorité des prérequis qui ont été suivis par les citoyens pendant maintenant deux ans. Mais la quasi-majorité de cette décision, elle, s'accompagnait par d'autres décisions. Ce n'est pas uniquement le masque qui peut, entre guillemets, changer la donne, mais c'est tout ce qui va avec. Comme vous le savez, vous l'avez cité. Beaucoup l'ont compris parce que on parlait du ramadan de manière assez claire et vous l'avez dit là tout à l'heure et donc de manière assez claire, vous le savez, la quasi-majorité de ces gens vont rentrer chez eux, vont être en nombre d'une certaine manière. D'autres, certaines personnes viennent de l'extérieur etc. et on ne freine pas d'une certaine manière cette épidémie uniquement par le masque, mais effectivement par d'autres solutions et propositions qui ont été menées pendant ces deux années. Moi je n'ai pas envie de vous jeter forcément la pierre. Néanmoins, j'ai vraiment une grosse crainte, c'est celle des canaux d'informations et de décisions entre vous, de votre service et les citoyens et les services à proprement dit. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente. Je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit. J'ai simplement une ou deux questions qui vont être très courtes. La première, c'est que vous sortez une ordonnance. Donc vous devez communiquer. Nous sommes une commune de 95.000 habitants. Donc il y a deux solutions. Vous allez dans la presse où vous faites un affichage important dans les axes qui sont concernés par votre ordonnance et donc, je voudrais savoir ce que vous avez fait exactement comme communication sur les axes qui étaient concernés par votre ordonnance. La deuxième question ou là, elle a été relevée par la presse également dès le moment où cela a été rendu public par leur intermédiaire, c'est pourquoi prenez-vous une mesure exclusivement dans l'espace public extérieur alors que vous allez à contrecourant des communications, qui dit clairement que s'il y a un problème, c'est dans les lieux fermés. Alors pourquoi ne prenez-vous pas simultanément ou dans la même ordonnance, la décision de faire porter le masque à l'intérieur des commerces qui sont extrêmement fréquentés? Vous le dites-vous même dans le cadre des activités qui ont lieu actuellement au niveau religieux du côté musulman et même sans cela, nous savons très bien que les commerces de la chaussée de Gand sont très fréquentés en dehors de cette période-là également. Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas pris une décision globale et je voudrais entendre vos explications par rapport à cela. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Excusez-moi, moi je suis fier d'avoir une bourgmestre qui est médecin à la fois et qui malgré ses occupations de bourgmestre, prend soin des habitants au niveau de leur santé. Je voudrais dire tout de suite à Michel si les gens ont eu l'obligation ou en tout cas ou ont été tenus de porter le masque à la rue, je présume qu'ils ne l'ont pas ôté en rentrant dans le magasin où ils allaient. Ça, c'est clair.

Je voulais aussi dire que c'est précieux, la santé des autres et avant la nôtre, parce que moi, maintenant, à la limite, je pourrais m'en passer. Mais c'est aux autres, surtout que je pense.

Alors j'ai juste une petite suggestion, madame la bourgmestre. Vous avez dit au départ de votre intervention ou assez vite que personne n'est dans la vision ou peu de gens sont dans la vision que quand on se protège soi-même, enfin, quand on porte le masque, on protège d'abord les autres, d'abord les nôtres, et puis les autres en cellule familiale, les nôtres et puis les autres et je pense que dans votre tract ou je ne sais ce que vous allez publier maintenant, il faudrait peut-être retourner la phrase, cette formule-là, de cette façon-là : je protège les miens, les autres, en portant un masque.

Je reviens de vacances d'un pays ou pendant deux mois et demi, j'ai dû me laver les pieds sur un tapis spécial. On prenait la température et du gel à l'entrée d'une galerie commerciale par exemple et puis ensuite, dans chaque magasin, ça ne m'a pas dérangé. Sincèrement, ça ne m'a pas dérangé. Je suis rentré ici, il n'y avait plus rien ou pas grand-chose. Quand j'ai appris cette ordonnance ici au niveau de Molenbeek, j'ai compris que ça ne visait pas le ramadan. Ça visait un rassemblement de personnes et que ce soit à la rue ou à l'intérieur, quand on est concentré, ça ne protège pas trop. Le virus, à mon sens, circule encore. Alors j'espère qu'on est tous contents d'avoir tous nos proches en vie et en bonne santé et que c'est ça le but. Le but, c'est de se protéger là où il faut. Et je crois que, mine de rien, le bon sens ne sert qu'à protéger les autres au départ en se protégeant soi-même. Merci Madame.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je suis triste que votre ordonnance provoque une réaction comme ça parce que je crois qu'elle partait d'un bon sentiment. Mais il est vrai que, comme je vous l'ai écrit tout de suite au niveau de la communication, il y avait un gros problème. Sur le site de la commune, par exemple, j'ai été voir et on parlait encore d'une ordonnance de janvier et pas d'avril. Donc la communication a été boiteuse et ça je suis d'accord avec mes collègues. En tout cas, ce débat a le mérite de faire remarquer que cette maladie est encore présente et qu'on doit faire attention et je suis un peu effrayée de voir à quel point tout le monde s'embrassait et tout le monde s'en moque. Donc à ce point de vue-là, merci de nous amener à une réflexion, mais je pense réellement que la communication là il faut faire un effort. Je vous remercie.

## Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors je vais prendre quelques minutes pour répéter certaines choses avec plus de détails. Donc ce qui m'est autorisé m'est autorisé par l'arrêté du 7 juin 2021 du Ministre Président. Le 7 juin 2021, qu'est-ce qu'il dit le Ministre Président à ce moment-là? Il dit qu'il revient à partir du 9 juin 2021 aux autorités locales de préciser les lieux publics ou privés à forte fréquentation ou le port du masque est obligatoire. Du coup, dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, nous prenons à ce moment-là une ordonnance de police qui concerne le port du masque dans les lieux à fort niveau d'affluence et en fait, mesdames et messieurs les conseillers, je suis quand même très très étonnée de votre amnésie parce que cette ordonnance, elle a été reconduite dans ce conseil, d'abord à raison d'une fois tous les deux mois et puis récemment tous les mois. Donc, en fait, vous avez eu sous les yeux, sur ces bancs, dans ces séances, tous les mois, depuis ce moment-là, depuis le mois de juin ces décisions. Donc, ce ne sont pas des décisions nouvelles en fait, qui tombent de la lune et pour lesquelles il aurait fallu tout d'un coup une nouvelle campagne. Ce sont des choses qui ont malheureusement parfois été oubliées, y compris par vous, mais qui étaient toujours d'application sur le territoire. Donc, fort logiquement, effectivement, on était passé d'une logique de répression à une logique de sensibilisation et à une utilisation qui n'était pas complète du dispositif de l'ordonnance et heureusement. Je le répète, le but n'a jamais été d'aller chercher de l'argent chez les gens avec cette mesure.

Alors je voudrais quand même d'abord répondre à Monsieur Eylenbosch, bien que je pense que madame Piquard l'a très bien fait, il est tout à fait évident que dans la mesure de mes prérogatives que je viens de décrire, c'est à dire l'application de cet arrêté du Ministre Président, j'ai pris la mesure au moment même qui semblait logique et nous l'avons continué ensemble puisque nous nous en avons redébatu et nous l'avons décidé à chaque fois ici. Donc, nous n'avons jamais décidé ici des mesures sur l'intérieur des magasins. Ce n'était pas dans nos prérogatives, nous ne l'avons jamais fait. Maintenant, il est tout à fait évident et c'est madame Piquard qui l'a vraiment dit de manière très juste, que si on insiste à l'extérieur en général, la personne ne se dépêche pas dès qu'elle rentre dans un magasin d'enlever son masque. Ce n'est pas comme ça que ça se passe. Ce n'est pas ça que les gens font. Les gens, une fois qu'ils ont eu l'attention attirée sur le fait qu'ils sont dans un lieu de forte affluence et ont mis le masque, eh bien, en général, ils vont le garder jusqu'à ce qu'ils sortent de la forte affluence et c'est fort logique et les experts ne disent pas autre chose parce que moi j'aime bien que vous me parlez des experts qui m'ont soi-disant taclé, moi, je vois aussi beaucoup d'experts. J'ai amené ici un article sur Van Ranst qui comprennent très bien l'idée, qui disent juste comme je l'ai dit moi aussi, très humblement, ce n'est pas, ce n'est pas l'idée qui va sauver le monde, ça non. Par contre, ça peut sauver des personnes et ça a un sens. Donc voilà. Mais je répète, en réalité, il ne s'agissait pas d'une nouvelle ordonnance. Il ne s'agissait certainement pas d'une ordonnance liée au ramadan. Ça, vraiment, ça n'est pas correct. Puisqu'ici depuis le 9 juin 2021, on a approuvé, je pense, quasiment une dizaine de fois cette ordonnance. Donc il faut arrêter de se de se moquer de soi-même et de bâcher Molenbeek parce qu'en fait à la fin c'est toujours ça qui arrive. Donc vous vous réjouissez de taper sur moi, vous vous réjouissez de réactiver éventuellement le climat anti-vaccins, etc., etc. Vous croyez faire votre beurre politique là-dessus et derrière, qu'est ce qui se passe? La seule chose qui reste, c'est du racisme. C'est effectivement du bashing et c'est extrêmement dommage dans un contexte où je pense qu'on a eu l'admiration de tous sur la manière dont on a pu gérer ici la crise que vite et donc je ne comprends même pas comment est-ce qu'on peut renverser les choses à ce point, être d'une telle mauvaise foi.

Je vais terminer avec vous, Monsieur El Khannouss, je vais terminer avec vous parce que j'étais quand même les bras ballants et assise il y a deux heures dans mon bureau quand la DH téléphone en demandant si c'est vrai que j'ai donné une autorisation spéciale pour le stade pour monter à 14.000 personnes, je me dis bah là quand même, ma fille, ça c'est magnifique. Maintenant, tu prends des décisions dans tes rêves pendant la nuit, tu ne t'en

souviens même plus. Je téléphone au président du Rwdm, je dis Thierry, est-ce que j'ai vraiment pris cette décision? C'est bizarre, je ne m'en souviens pas. En fait, Monsieur El Khannouss, c'est vous, c'est vous qui avez téléphoné à ces journalistes pour dire que j'aurais pris une décision qui n'a jamais été sur la table nulle part. Dites, excusez-moi, mais il faut arrêter. Là, franchement, c'est une manière malsaine de faire la politique. Il n'a jamais été question d'augmenter la capacité du stade. La question que vous posez n'a pas lieu d'être et donc je pense qu'alimenter la polémique et le bashing derrière, c'est votre fait et c'est vraiment dommage. Voilà ce que je voulais ajouter.

**M. El Khannouss :**

Comme d'habitude, madame la bourgmestre, ce n'est jamais de votre faute. Ce n'est pas vous qui avez pris cette ordonnance, c'est le conseil communal qui l'a reconduit depuis le mois de juin, alors que c'est une ordonnance, comme l'a dit mon collègue Dirk, qui concerne le mois d'avril du premier au 30 que vous avez signé en début du mois. Je vous ai posé des questions concernant l'augmentation de la capacité. Si ça peut vous apaiser je n'ai absolument rien à voir dans la diffusion de cette information. On m'a interpellé comme on l'a fait pour vous, pour savoir si effectivement vous auriez demandé. J'ai dit que je ne suis pas le bourgmestre et qu'il faut téléphoner à madame Moureaux pour savoir si elle a donné cette autorisation qui me semblait improbable. Mais voyant votre capacité à prendre parfois des décisions qui n'ont ni queue ni tête comme cette ordonnance, je me suis dit finalement, elle est capable de tout et c'est pour ça que vous avez reçu votre coup de téléphone. Moi, je n'ai aucun contact avec le RWDM, contrairement à vous et donc, effectivement, la seule chose dont je suis convaincu, c'est que vous avez supprimé cette ordonnance parce qu'il y a le match ce weekend. Il y a ce match où il y aura 12.000 personnes qui vont être amassées dans ce stade et ça aurait été très particulier de votre part de maintenir une ordonnance. D'ailleurs, vous êtes en train ici de désavouer votre communicateur, votre responsable de la communication qui a dit exactement le contraire de ce que vous avez dit. Est-ce que vous voulez que je ressorte la vidéo de la séquence du JT? Ce n'est pas moi, c'est sur le JT, où il dit c'est pour d'une manière préventive, empêcher que le virus se développe parce que durant le ramadan, les gens s'attroupent, se collent les uns aux autres et donc il y a des risques de développement de cette maladie de manière beaucoup plus importante dans certains endroits et c'est lui qui le dit, c'est Mr Barghouti pour ne pas le citer et donc s'il vous plaît, ayez un tout petit peu d'humilité. Vous avez fait une bêtise, appelons-la comme ça pour rester poli, donc assumez là. Mais s'il vous plaît, ne portez pas sur les autres votre responsabilité, c'est vous qui avez fait le choix de sortir cette ordonnance. Ce n'est ni moi ni les membres de ce conseil communal. Je vous remercie pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

J'ai posé la question, reposer la question qu'on pose depuis quelque temps. Est-ce que la commune était intéressée? Est-ce que cette majorité, est ce que la bourgmestre est intéressée par un organe, un conseil de médecins, pharmaciens comme ça existait dans le passé? C'est une question précise. On vous l'a déjà posée dans le passé. Vous n'avez pas répondu.

**Mme la Présidente :**

La coordination santé, elle, figure dans le programme de majorité.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la Présidente. Malheureusement, encore une fois, vous n'avez pas répondu à la question concernant le dysfonctionnement dans la communication, car je considère qu'il y a eu un dysfonctionnement grave. Si votre mesure avait été nécessaire, il y aurait eu un dysfonctionnement extrêmement grave dans le chef des services et de la communication de votre cabinet. Donc ma question malheureusement, qui n'a pas eu qui est restée lettre morte, c'est comment considérez-vous à l'avenir communiquer ? Bien que vous le disiez, tout le monde était au courant, etc., etc. à ce moment-là, vous n'auriez pas dû refaire une ordonnance si tout le monde était au courant à moins que vous soyez la seule à être au courant. Là, c'est assez problématique et donc de manière assez claire et je le répète, je voudrais bien qu'on me rassure et qu'on rassure la majorité des Molenbeekois quant au fonctionnement d'une décision que vous auriez prise et là, en l'occurrence, une ordonnance qui vise à protéger les citoyens à partir du moment où ils ne sont pas au courant avec les services ne sont pas au courant et que vous êtes la seule au courant là, pour moi, c'est véritablement problématique. Je ne parle même plus du masque. Je parle véritablement d'une prise de décision dans un coin, sans forcément communiquer à qui que ce soit. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Pardon, j'ai baissé la main à un moment mais je vais quand même dire une chose. Je suis triste qu'on ramène cette question au ramadan ou à la santé. Un virus, ça ne fait pas de différence entre les personnes. Qu'il y ait un problème de communication, je vous l'ai dit, mais moi je suis triste quand qu'on ramène cette question à un problème communautaire. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame la Présidente, simplement pour répondre à votre remarque et à celle de madame Piquard, à partir du moment où vous avez une ordonnance qui concerne exclusivement l'espace public extérieur ça signifie que, à l'intérieur des magasins, les personnes déjà qui y travaillent n'ont pas l'obligation de porter le masque, puisque vous n'avez même pas la possibilité de réagir par rapport au fait qu'ils ne le portent pas et d'influence en influence les autres personnes qui vont entrer dans le magasin se rendant compte que les personnes qui y travaillent ne le portent pas, ils ont tendance à le rabaisser. Je crois que vous êtes très candide sur la situation et sur la façon dont les gens réagissent dans ces situations-là et je crois que vous feriez bien de remettre un petit peu vos façons de penser en ordre.

Je confirme effectivement, puisque je l'ai entendu également que c'est Monsieur Barghouti qui a amené le problème du Ramadan sur le tapis et je trouve ça très très malheureux que quelqu'un qui travaille dans votre cabinet et soit responsable de la communication, ne soit même pas capable de gérer sa communication. Merci.

**Mme la Présidente :**

Dites, il y a quelque chose qui n'est pas très logique. Donc on a cette ordonnance ensemble, parce que je maintiens depuis des mois, des mois et vous pensez que le 28 quand les experts disent ça ne va pas, on veut repasser en baromètre orange, c'est le moment où je dois l'enlever ? Puis, vous pensez qu'au moment où effectivement le porte-parole est poussé sur la question du ramadan, il admet que le ramadan amène de plus grandes foules, il n'aurait pas dû ? Tout ça, ce sont juste des faits. Cette ordonnance n'avait rien à voir avec le ramadan. Par contre, évidemment que le ramadan amène de plus grandes foules. Je veux dire, qui est ce qui peut démentir ça ? Qui est ce qui peut dire le contraire ? Il ne faut pas tout mélanger. Cette ordonnance elle n'est pas là pour stigmatiser qui que ce soit. Par contre, c'est une mesure sur la logique de l'espace public sain. Comme vous avez le droit d'aller dans le métro et d'être en sécurité dans le métro eh bien, vous avez le droit d'aller sur notre marché et d'être en sécurité sur notre marché. C'est une logique d'espace public sain. C'est tout. Ce n'est rien d'autre. Franchement, l'amnésie collective, ça, ça m'épate. Vous avez eu ce texte devant les yeux à chaque fois depuis juin 2021. S'il vous plaît, laissez cette mauvaise foi à la maison quand vous venez défendre les intérêts des Molenbeekoïses. Faites, venez ici en bonne foi. Venez ici pour faire du bien, pas pour commencer à bâcher Molenbeek ou pour commencer à diviser. Ça n'est pas ça en fait. La santé publique, ce n'est jamais divisé, jamais.

Alors Monsieur De Block, vous voulez encore parler sur ce sujet ? Après, je vous propose qu'on aborde les finances du CPAS parce que je pense que là, on parle vraiment de la vraie vie, quoi ? Non, je réponds à vos questions. J'essaye vraiment de répondre aux questions.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je repose ma question. Quand allez-vous créer le conseil médical parce que l'accord de majorité est vieux de deux ans, presque quatre ans.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block, merci beaucoup. Alors je ne sais pas répondre. Vous savez très bien que je n'ai pas l'habitude de raconter n'importe quoi. Je ne vais pas vous dire n'importe quoi, je ne sais pas répondre. Donc je ne vais pas dire n'importe quoi. Après, vous m'en voulez parce que je ne dis pas n'importe quoi. Bon, écoutez, c'est n'importe quoi.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**3. Finances - CPAS - Note d'orientation 2022-2024 - Plan financier 2022-2024 - Plan de gestion 2022-2024 - Budget 2022 - Note politique générale 2022 - Rapport relatif aux synergies et économies d'échelle.**

**Financiën - Oriëntatienota 2022-2024 - Financieel plan 2022-2024 - Beheersplan 2022-2024 - Begroting 2022 - Algemene beleidsnota 2022 - Verslag over de synergiën en schaalvoordelen.**

---

**Mme la Présidente :**

Madame Bastin et monsieur Rozen sont avec nous. C'est vous qui allez présenter le point ou vous considérez qu'on peut passer directement aux questions parce que vous avez présenté hier ? Ça, c'est comme vous voulez. Donc, pour ceux qui nous suivent en ligne hier, qu'est ce qui s'est passé ? Il y a eu la section réunie, c'est à dire la section technique ou les



explications techniques sont données aux conseillers qui ont des questions. Donc, madame Bastin, présidente du CPAS, vous faites un petit exposé introductif ?

Je donne la parole à madame Bastin.

**Mme Bastin, Présidente du CPAS :**

Madame la bourgmestre. Justement, au niveau de la communication, j'ai l'habitude en conseil de proposer à tous les conseillers qui sont là, de quelque bord qu'ils soient, de leur donner une information concernant le CPAS, les lignes de conduite, ce qui s'y fait, les projets, etc. Donc je me dis qu'aujourd'hui je pourrais peut-être rassurez- vous brossez largement les projets qu'on a prévu de mettre en place pour les prochaines années, donc la note d'orientation générale. C'est vrai que vous avez eu hier tout ce qui était technique et les chiffres, mais ça recouvre bien sûr un énorme travail, beaucoup de choses et je pense qu'il est important que vous soyez informés de ce qui est prévu de mettre en place au CPAS.

Je ne vais pas revenir avec le Covid, les confinements, le respect des mesures sanitaires, etc. C'est une période qui a été extrêmement difficile mais qui a permis de réfléchir à des solutions d'urgence d'une part, mais aussi à des solutions de mise en place de choses auxquelles nous n'avions pas pensé, par exemple le call center puisque maintenant il y a un call center auquel les usagers ou tout habitant de Molenbeek qui a des problèmes peut s'adresser. Il y a une équipe d'urgence qui a été créée, il y a un accueil de la cellule des usagers. Il y a des stewards qui ont été renforcés. Donc il y a toute une série de choses au niveau de l'accueil qui a été mis en place en réfléchissant à ce que ce se Covid et le télétravail et le fait qu'il y avait plus de permanence possible, rassurez-vous, il y a des permanences qui sont toujours restées organisées. Les missions ont continué à être exercées et il y a pendant les périodes de confinement des assistants sociaux qui bénévolement, enfin, volontairement plutôt, excusez-moi, volontairement se sont proposés pour venir assumer les permanences auprès des habitants en difficulté.

La chose la plus importante, c'est bien sûr le service social, c'est notre core business et vous avez beaucoup parlé de communication. Pour ma part, ce qui est très, très important, c'est qu'il y ait des synergies qui puissent se faire entre le service social général et les autres services qui dépendent de tout ce qui est social, de tout ce qui est organisationnel dans ce sens-là.

Alors la première chose, c'est qu'on va, donc on remet, on a mis depuis le mois passé en route, le titulariat. C'est à dire qu'il y a une assistante sociale par famille qui est désignée. Quand je dis une assistante sociale, vous imaginez bien qu'il y a au CPAS énormément d'assistants sociaux mais on a donc pris la décision de recentraliser sur une personne toute la problématique des familles, ce qui facilite les choses au niveau de la communication, des contacts et de la connaissance du contexte familial pour la plupart des de nos usagers. Donc, ils savent, quel que soit le membre de la famille, la personne à qui ils doivent s'adresser. Je crois que c'est vraiment quelque chose d'essentiel qui va continuer bien sûr à se développer durant les trois années futures et qui est extrêmement important d'avoir ce référent pour des gens qui sont dans des situations parfois extrêmement dramatiques et pour lesquels quelqu'un qui connaît la famille et connaît le contexte peut prendre en charge les difficultés. Il y a aussi les visites à domicile qui vont, qui sont remises en place d'ailleurs depuis hier. Bien sûr, elles sont étalées parce que pendant deux ans, malheureusement, nous n'avons plus du tout pu aller dans les familles, sauf pour certains cas absolument exceptionnels, urgents, etc. mais toute l'organisation de ces visites à domicile s'est faite à partir d'hier. C'est organisé et ce sera bien sûr par tranches pour que les assistantes sociales qui vont au domicile ne soient pas, comment vais-je dire, envahies par énormément de travail supplémentaire. Tout ça est bien programmé et il y a une progression qui est faite par rapport aux prises en charge.

Alors vous savez que nous avons un public jeune. Quelle chance! Molenbeek est une commune qui a beaucoup de ressources au travers des jeunes et donc nous nous sommes toujours focalisés sur le fait de prendre ces jeunes en charge. Nous avons à peu près 2300 dossiers de jeunes, que ce soit au niveau des études, que ce soit au niveau des formations, que ce soit au niveau de l'apprentissage des langues. Donc ces jeunes bénéficient, je crois que c'est vraiment quelque chose d'extrêmement utile, d'un accompagnement d'une personne qui est leur titulaire et donc qui les suit, qui les stimule à certains moments, qui les félicite, qui les encourage, qui les remotive, qui essaie de voir s'il y a moyen de logement ou éventuellement des suppléments au niveau des besoins qu'ils ont. Donc formation et études ce sont vraiment des créneaux dans lesquels nous avons et nous continuons à investir beaucoup. Nous investissons aussi beaucoup au niveau de tout ce qui est familles monoparentales. Malheureusement, dans notre population, nous avons beaucoup de familles monoparentales, en majorité des femmes mais il existe aussi des hommes qui sont donc responsables d'enfants et pour lesquels nous avons mis en place une expérience particulièrement intéressante et qu'on voudrait bien, bien sûr, pouvoir étendre et poursuivre, c'est que des mamans en situation, donc de responsables de familles, puissent se retrouver, puissent être encadrées par une personne qui a une formation particulière et qui puisse s'éveiller au monde, à la réalité de l'environnement. On leur apprend ce que c'est la démocratie, ce qu'il y a moyen de faire les emplois possibles, on les écoute, on essaie de voir avec elles quelles sont les possibilités de les sortir de leurs difficultés, quels sont les conseils à donner par rapport à leurs enfants, etc. Donc il y a tout un encadrement qui est prévu au niveau de ces familles monoparentales et je trouve ça tout à fait, en tant que femme, tout à fait essentiel de pouvoir écouter ces jeunes femmes. Nous sommes Monsieur Rozen et moi, que je remercie d'ailleurs d'être présent ce soir, nous sommes allés voir ce groupe et vraiment c'était une révélation de la manière dont ces femmes qui étaient au départ tout à fait timorées, qui n'osaient pas parler, qui n'osaient pas bouger, qui étaient sous, comment vais-je dire, sous les obligations familiales peuvent s'épanouir au fur et à mesure de travail avec cet encadrant.

Alors nous avons bien sûr un service qui est extrêmement utile et qui l'est de plus en plus et qui durant les trois années prochaines devra malheureusement s'étoffer. Je dis malheureusement parce que c'est le service médiation de dettes. On sait combien les dettes dans une population telle que la nôtre, avec des habitants qui sont en grosses difficultés financières et en grosses difficultés personnelles, peuvent se retrouver dans des situations extrêmement difficiles et où les dettes s'accumulent, où les familles ont des attitudes par rapport à toutes ces factures, etc. qui sont tout à fait inadaptées. Ce service médiation de dettes les prend vraiment en charge, les encadre, essaie à les faire sortir du tunnel. Alors ce travail, c'est bien sûr la prévention aussi. Je signe très régulièrement des documents où il y a des expulsions qui sont prévues. Donc au niveau de la médiation de dettes, il y a à ce moment-là tout un travail d'encadrement à faire au niveau du logement mais aussi de voir de quelle manière on pourrait éviter ces expulsions. On sait bien que le logement à Molenbeek est quelque chose de très très difficile, qui pose énormément de problèmes et donc les personnes qui sont expulsées, on ne peut pas les laisser être expulsées parce qu'elles auront d'énormes difficultés à trouver, à se reloger autre part. On connaît aussi toute l'insalubrité d'une série de logements du centre historique et donc il faut vraiment éviter au maximum que ces familles soient encore pénalisées en plus par des problèmes de logement.

Il y a aussi tout ce qui est aussi énergie. Hier monsieur De Block disait que faire de la politique, c'était prévoir. Au niveau de l'énergie, on a prévu de faire vraiment un travail avec un bureau de l'énergie où les gens qui ont des problèmes pour payer leurs factures futures, on sait bien qu'elles seront bien sûr beaucoup plus importantes que les précédentes, seront encadrées, seront aidées, seront écoutées et il y a des lignes de conduite qui ont été mises en place. On sait bien que nous travaillons régulièrement en faisant des lignes de conduite, ce qui signifie qu'on a une orientation, une organisation, que toutes les assistantes sociales et tous les services connaissent ces lignes de conduite. Ça leur permet de réagir tous de la même

manière qu'il n'y ait pas de privilège et qu'il y ait une équité entre tous les traitements de nos différents services.

Alors il y a bien sûr le logement social. Nous savons que nous avons un nouveau président au logement social. Nous avons eu l'occasion de le rencontrer, de même d'ailleurs qu'avec M. Daif. Nous avons pu reconduire le pourcentage de logements sociaux que le CPAS peut avoir grâce à une convention qui est signée entre le logement social et le CPAS. Bien sûr, ce n'est pas énorme, mais c'est toujours ça et donc notre cellule logement, qui a bien sûr énormément de travail, sélectionne un certain nombre de dossiers particulièrement dramatiques qui nous permettent de contacter le Logement molenbeekoïse et de leur donner la possibilité d'accéder à un logement.

Un secteur qui me tient à cœur, mais je crois, qui tient tout le monde à cœur, c'est l'insertion socioprofessionnelle. En effet, le CPAS n'est qu'un passage souvent douloureux et pour lequel l'assistantat n'est bien sûr pas du tout la solution et pour lequel le personnel du CPAS essaie d'accompagner les gens pour s'en sortir et pour essayer de se retrouver dans des situations où ils peuvent se prendre en charge. C'est extrêmement important. L'insertion professionnelle est un gros secteur du CPAS. Nous espérons pouvoir entrer au bâtiment Schols, qui est donc le centre de compétences que nous avons pu, grâce à la commune, acquérir. On attend. Pour le moment, nous n'avons pas pu y entrer parce que nous ne pouvons pas y faire d'investissements. C'est en effet après que le budget du CPAS soit voté qu'on peut commencer à faire des investissements ce qui sera éventuellement, vous êtes bien sûr tout à fait libre de votre vote, mais si le vote est positif, nous pourrions commencer à faire une installation de ce centre de compétences extrêmement important. Déjà le terme « compétent », je crois que ça valorise quand même beaucoup de personnes qui se trouvent dans des situations de non professionnelle, recherche d'emploi, etc. et tout ça va pouvoir être organisé dans cette entité ou il y a des formations qui seront faites, il y a des échanges qui pourront se faire, énormément d'informations aussi soit par l'interne, soit par l'externe et on pourra mobiliser nos usagers pour qu'ils se rendent compte qu'ils ont des compétences, qu'ils savent faire des choses que tout ce qu'ils ont dans leur passé, tout ce qu'ils ont eu comme vécu et comme acquis eh bien ça peut être revalorisé et qu'ils ont toutes l'opportunité de pouvoir se sentir à nouveau utiles et dans le cheminement vers une réalisation d'eux-mêmes. Donc je crois que c'est vraiment quelque chose qui est extrêmement utile et pour lequel nous investissons beaucoup d'énergie et beaucoup de finances également.

Alors il y a des jeunes qui sont complètement décrochés. C'est extrêmement difficile parce qu'on a affaire à des jeunes qui ont complètement décroché à tout point de vue social, administratif. Ils sont complètement largués. Ils ont souvent bien sûr été pris dans des circuits ou ils ont été embrigadés. Il faut donc dans cette cellule Needs, essayer de les sortir de là, de les entendre eux aussi, de les valoriser, de se dire qu'ils ont des compétences, ils ont des choses à montrer, ils peuvent se réhabiliter. On les aide à trouver un logement, on les accompagne vraiment de manière très individuelle, pas à pas, pour qu'ils puissent s'en sortir. On remet la mutuelle à jour, etc. C'est vraiment un travail de fond très dur parce que ces jeunes, ce n'est pas parce qu'on arrive en disant tu sais, tu peux venir à Needs, tu vas voir, ça va être le nirvana. Ils n'ont pas du tout envie au départ d'être accompagnés et donc il y a tout un travail à faire et qui est fait par des assistantes sociales qui ont été volontaires pour le faire, qui ont la formation, qui ont vraiment le souhait de pouvoir sortir ces jeunes du trou noir dans lequel ils sont malheureusement tombés. Je dire que ça donne des résultats. Je suis particulièrement étonnée et très contente quand je signe des documents ou on peut remettre dans le circuit normal des jeunes qui ont été donc dans des situations extrêmes de rejet.

Alors il y a bien sûr pour l'insertion professionnelle aussi des collaborations avec des services extérieurs Actiris, Bruxelles Formation, tous ces services-là. On est en contact avec eux et surtout aussi établir des liens avec tous les créneaux possibles. Au niveau de l'apprentissage des langues, qui est quand même la toute première chose qui doit être

acquise, c'est connaître la langue, une langue nationale, deux si possible, mais où on peut quand même se débrouiller, se faire comprendre et pouvoir comprendre ce qu'on demande et pouvoir aussi s'exprimer. Dès qu'on a un départ je pense qu'à ce moment-là, on peut être petit à petit orientés par le service emploi. Les articles 60 font bien sûr partie de tous ce contexte et je pense aussi que les gens apprennent la langue au contact des autres dans un cadre de travail, etc. Donc, ce sont vraiment les rudiments de la culture, de la connaissance qui doivent leur être donnés avant de pouvoir les envoyer vers des circuits plus exigeants.

Alors, du point de vue santé, il y a les contrats locaux santé qui se font sur deux entités importantes. Ça répond à la question de M. De Block. Je comprends que la santé est un élément très, très très important dans notre société. Malheureusement, nos allocataires, nos usagers ont souvent des déficits par rapport à ça et donc il y a une cellule santé qui essaie de les amener vers des circuits qui leur permettent, au niveau de santé mentale, il n'existe malheureusement pas énormément de choses et c'est super plein, mais aussi vers des médecins. Nous avons maintenant depuis un peu plus d'un an un médecin coordinateur qui est une aide extrêmement précieuse. Nous avons des liens avec les médecins au travers de la carte médicale des médecins molenbeekois et les pharmaciens avec lesquels on travaille, avec lesquels notre médecin coordinateur a des liens tout à fait privilégiés. Donc, je reviens à cette coordination, les contrats locaux santé, qui rassemblent à deux endroits Gare de l'Ouest et le centre historique tous les services, disons compétents, qui peuvent travailler autour de nos usagers, que ce soit au niveau de la santé, du logement, de l'insertion socioprofessionnelle pour qu'il y ait une coordination qui se fasse dans toutes les possibilités et l'utilisateur se retrouve là, au centre du travail, de la réflexion, du service social. Donc, je crois que c'est une autre conception qui est mise en place actuellement, pour laquelle nous avons des subsides et je crois que c'est extrêmement intéressant. Donc ça commence par deux expériences et j'espère qu'elles porteront leurs fruits. Mais dans les trois années à venir, je crois qu'on pourrait vraiment vous faire un bilan de ce que cela a pu développer.

Alors, la carte médicale. Bien sûr, il y a. On essaie de faire une harmonisation entre les 19 CPAS de la Région bruxelloise. Il y a une première chose à laquelle nous sommes arrivés, c'est à dire que la carte médicale, quand un usager quitte une commune pour venir à Molenbeek il garde sa carte médicale pendant les 30 jours. Donc il n'y a pas de rupture, ce qui est quand même important. Nous avons une carte médicale qui permet quand même déjà à un développement autour de la santé qui est très intéressant et qui est peut-être plus intéressant que dans d'autres, dans d'autres communes et pour le moment, nous désirons maintenir ce type de fonctionnement.

Alors il y a toute la cellule culture loisirs. On sait combien c'est important pour des personnes qui se retrouvent isolées, qui se retrouvent dans des situations de monoparentales etc. combien leur permettre de s'ouvrir, de lire, on a un gros, un gros travail de terrain à faire au niveau de la lecture, des livres à distribuer, de la sensibilisation que nous avons à la culture quelle qu'elle soit, ou on organise aussi des sorties. On permet des inscriptions aux sports mais aussi des inscriptions à des ateliers pendant les vacances, etc. Donc c'est aussi un apport qui est vraiment très très intéressant et qui permet à nos allocataires de s'ouvrir à tout ce qui existe sur notre commune et à l'extérieur puisqu'ils vont aux grottes de Han etc., ce sont des découvertes et on voit les yeux des enfants qui sont tout à fait illuminés de choses intéressantes qu'ils peuvent découvrir. C'est vraiment très très important.

Alors au niveau des ressources humaines. Nous nous avons nos valeurs, nous en avons huit que nous, le personnel d'ailleurs a mis en évidence et que nous essayons de pratiquer le respect, la compétence, la loyauté, etc. qui sont mises en évidence et nous essayons aussi pour permettre l'idée que l'on fait partie d'une entité, je crois que c'est extrêmement important, de se rendre compte que chacun est peut-être une petite pierre, mais que l'ensemble de cette pierre finit par faire un monument intéressant qui apporte quelque chose et je crois que l'idée que le personnel fasse partie d'une entité à valeurs, c'est vraiment

très important pour eux. C'est pour ça que nous avons par exemple participé à Viva for Life. Nous faisons la semaine prochaine une propagande, dans le sens positif du terme bien sûr, pour les protections menstruelles des jeunes femmes, etc. Donc il y a des tas d'activités qui sont organisées et ou dans l'ensemble du CPAS le personnel est mobilisé autour de ces, de ces idées.

Pour les ressources humaines, il y a bien sûr, ce qui est très important, c'est le développement du potentiel de chacun avec des objectifs, évaluations avec des objectifs que l'on veut absolument faire briller pour chaque membre du personnel et nous avons une nouvelle directrice des ressources humaines qui est tout à fait axée, mobilisée par ses projets. C'est particulièrement intéressant parce que je crois que ça permettra aussi au personnel de se rendre compte des compétences qu'il a, de valoriser ses compétences et pouvoir aussi travailler par objectifs, ce qui est vraiment très très intéressant.

Alors il y a le télétravail qui deviendra structurel et là on travaille en synergie avec la commune pour voir ce qui sera proposé. Il va sans dire que nous avons aussi les mêmes partenaires sociaux, les syndicats et donc c'est une réflexion qui se fait des deux côtés. Ces partenaires sociaux, j'ai mis dès que je suis arrivé, les dits de partenaires en place parce que je crois que ce sont aussi des gens qui viennent du terrain, qui mettent en évidence ce qu'ils entendent sur le terrain et qui nous font percevoir certains aspects qu'on n'a pas toujours l'occasion de se rendre compte et donc ces partenaires sociaux nous apportent certaines choses et nous mettons en place aussi des idées qu'ils nous apportent. Nous communiquons aussi énormément sur ce que nous avons envie de faire et sur les projets que nous avons.

Alors, il y a le troisième et le quatrième âge, très important à Molenbeek. On sait combien nous avons à la fois une population jeune, mais une population âgée aussi et donc ces deux tableaux doivent être bien travaillés. Arcadia a malheureusement perdu un certain nombre de personnes, enfin relativement peu puisqu'il y a une dizaine. Vous me direz qu'un c'est un de trop, c'est pas ça, mais je veux dire que proportionnellement à d'autres maisons de repos, ça a été bien jugulé, ça a été bien travaillé, le personnel a été sur le pont, il a fait un travail formidable avec toutes les exigences que nous avons eues. Il est toujours d'ailleurs extrêmement sensibilisé et tout le monde à Arcadia a vraiment participé à cette gestion des mesures sanitaires qui était loin d'être facile. Loin d'être facile pour les résidents, pour le personnel, pour les familles et donc, tout ça a dû être bien harmonisé et ils ont fait ça de manière tout à fait remarquable et je leur en suis particulièrement reconnaissant. Mais donc, il y a un certain nombre de résidents, notre nombre a été diminué, mais ça nous a donné l'occasion d'abord pour essayer de rendre ce milieu de vie d'Arcadia plus moderne, plus agréable, de remettre le résident au centre des préoccupations et de rendre des endroits particulièrement lumineux, d'en faire des connexions avec le personnel qui permet aussi au personnel de vivre dans un contexte extrêmement agréable, beaucoup de couleurs, beaucoup de meubles fonctionnels. Donc il y a eu une rénovation qui est tout à fait intéressante et nous avons pris contact pour, remonter notre le nombre de résidents que nous avons à Arcadia, nous avons pris contact avec Ganshoren et avec d'autres entités qui avaient des difficultés mais pour laquelle donc nous pouvons maintenant montrer une maison de repos tout à fait modernisée. Ce que nous avons fait aussi et ça, c'est pour l'ensemble du CPAS, mais il y a un axe qui a été particulier, vous savez combien les privés, les maisons de repos privées font de la concurrence aux maisons de repos publiques et donc par toutes sortes de propositions avec des gratuités etc. et donc nous avons fait des capsules vidéo ou c'est vraiment le résident qui était au centre et où on le suit au travers de tout Arcadia avec tous les projets de vie qu'il peut développer. Nous espérons au travers de ces vidéos qui seront vues et qui seront mises à la disposition sur le site à la disposition de tout le monde de voir combien Arcadia est une maison de repos agréable et qui suscitera le souhait de venir y vivre.

Alors il y a bien sûr tout ce qui est domicile pour les personnes qui ne viennent pas en maison de repos. On continue et on continuera bien sûr les repas à domicile, les aides

familiales, les aides médicales, etc. Il y a le projet Lemaire dont vous aurez peut-être déjà entendu parler, qui est un projet unique parce qu'en Région bruxelloise, c'est tout nouveau, c'est pilote qui se fait entre la SLFP, entre le CPAS et le Logement molenbeekois et donc se trouvent dans à Lemaire des flats, des studios pour personnes seules et en bas, un espace très important que le CPAS peut occuper.

Alors, il y a bien sûr beaucoup de projets. J'espère qu'ils vont se réaliser relativement vite ou il y a des formations qui pourront se faire, notamment au niveau numérique, des ateliers, des kinés qui pourront venir y travailler éventuellement à l'aspect de la médecine et ce sera un endroit qui sera ouvert sur le quartier, centre de jour qui sera dans le haut. Il y en a au parc Marie-José. Il y en aura probablement un qui se fera là, dans ce quartier là où il y a très peu de choses qui sont organisées pour les personnes âgées, je pense que c'est vraiment une manière de pouvoir leur donner un espace de vie dans le haut de la commune, avec quand même une ouverture vers le quartier. C'est tout à fait important. Ça, c'est pour la note d'orientation pour 2022-2024.

Maintenant pour le budget précisément pour 2022. Ce qu'on veut faire, c'est donc l'usager comme acteur, acteur de sa vie et on veut vraiment essayer de mettre l'accent là-dessus, notamment au service social général. On va envoyer une lettre. Avant on attendait que les gens se présentent et vous avez probablement eu déjà des informations de personnes qui disent mais je n'ai pas reçu mon revenu d'intégration, etc., qu'est ce qui se passe? Eh bien, on va envoyer une lettre à tous nos allocataires à des périodes de fin de revenu, d'intégration, pour leur dire : attention votre revenu d'intégration arrive à son terme à tel moment, représentez-vous au CPAS, vous serez entendus, on fera un bilan avec vous et votre revenu sera aussi éventuellement modifié en fonction des visites à domicile que l'on aura faites. Il faut bien vous dire aussi que le travail du service social général est énorme dans la mesure où nous avons quand même 5900 dossiers. Ça, ce sont les dossiers qui bénéficient d'un revenu d'intégration et de l'équivalent du revenu d'intégration. Mais il y a aussi toutes les personnes qui s'adressent au CPAS qui sont prises en compte. Toute demande est prise en compte et il y a donc une analyse qui est faite de la situation socioéconomique des personnes qui s'adressent à nous. Donc ça ne fait pas partie de 5900. Il y a toute une série de personnes qui s'adressent à nous mais qui ne vont pas bénéficier d'un revenu d'intégration, qui vont avoir des compléments, qui vont avoir d'autres types d'aides en fonction de leurs difficultés. Il faut bien se dire aussi qu'il y a les compléments. On l'a expliqué hier le complément du revenu, ça veut dire que chaque mois, il faut recalculer en fonction les gens qui sont au chômage, par exemple, ils ont des journées de chômage avec des revenus qui sont différents en fonction du nombre de jours qu'ils ont presté et donc tout ça doit être mensuellement recalculé. Ça veut dire quand même que le travail au CPAS est très très consistant et est assez énorme.

Alors pour aider à réaliser les dossiers de manière tout à fait valable, on a désigné ce qu'on appelle des relecteurs, c'est à dire des personnes qui ont une compétence dans tout ce qui est le service social, qui ont déjà travaillé depuis un certain nombre d'années et qui ont donc la possibilité de relire certains dossiers. Il y a bien sûr des choix qui sont faits, mais surtout d'accompagner les nouveaux, ceux qui ne sont peut-être pas encore tout à fait dans le mode de fonctionnement du service social général et qui donc accompagnent, ça s'appelle des relecteurs. Ils accompagnent donc les assistants sociaux qui sont novices je dirais. Il y a le service d'urgence aussi. Donc il y a toute une série de services qui sont faits pour aider les gens dès qu'ils viennent nous amener leurs difficultés, faire état de difficultés qu'ils ont.

Je voudrais d'ailleurs en profiter pour vous dire que jusqu'au 31 décembre 2021, nous avons distribué 25 250 colis de repas avec quatre partenaires Ajja, Amphora, Vaartkapoen et La Rue et 25 250 colis alimentaires pour aider les gens dans l'état de crise et pour lesquels il fallait dépanner le plus vite possible. Nous avons aussi fait des chèques repas avec une ligne de conduite de 20 €. 36 843 chèques repas ont été distribués pour 5660 titulaires différents. Donc c'est vous dire que ces chiffres recouvrent un travail énorme derrière ça parce qu'un chèque repas, ça ne se donne pas comme ça à la volée. Ça se donne en fonction d'une

anamnèse, d'une étude sociale, d'un besoin, d'une écoute, etc. Donc ça fait vraiment beaucoup de travail. Qui est derrière toutes ces aides qui ont été octroyées. Nous avons eu des subsides, attention des subsides qui ne pouvaient pas diminuer la dotation communale mais qui ont été utilisées pour certains par exemple a notamment au niveau d'énergie et eau, a diminuer ce que nous avons précédemment à prendre sur les comptes propres du CPAS. Donc ça, ça a allégé, c'est ça qui vous a été expliqué hier, à alléger tout ce qui a été sur fonds propres du CPAS.

Il y a bien sûr Amphora aussi. Vous savez que maintenant Amphora nous est rattaché. On va y mettre une assistante sociale pour que justement l'accueil des usagers qui viennent se présenter à Amphora soit complet, pour que s'il y a des problèmes que ces personnes voudraient exprimer, cette assistance sociale puisse les accompagner, les entendre et donc faire un travail à l'épicerie sociale même pour que vraiment il y a une prise en charge qui soit complète, pas rien que venir chercher un colis alimentaire mais aussi être entendu.

Il y a tout l'aspect pauvreté infantile. Nous avons eu des subsides. Oui, je voulais vous dire aussi que les subsides que nous avons reçus, nous ne pouvions pas les utiliser pour diminuer la dotation communale. Mais il va sans dire que parfois, Monsieur Rozen et moi, nous avons contacté Madame la Ministre Lalieux pour lui dire combien le CPAS étaient pénalisés par le manque de budget de fonds qui leur était alloué et que donc les subsides qu'on nous a alloués jusqu'au 31 décembre, eh bien nous espérons vraiment beaucoup qu'ils puissent être prolongés et qu'ils deviennent structurels parce que les besoins vraiment se font sentir dans une population qui est sûrement la plus difficile à encadrer et qu'ils méritent parce qu'il y a plein de gens qui, s'ils sont aidés, peuvent vraiment retrouver l'espoir. Donc je parlais de la pauvreté infantile. Nous avons des subsides dans ce secteur aussi et c'est quelque chose qui est attribué, surtout pour tout ce qui est les repas, tout ce qui est dans les écoles, tout ce qui est organisé pour les écoles, les choses vraiment tout à fait spécifiques pour les enfants, nous pouvons le prendre sur cette source de subsides pauvreté infantile qui est vraiment très très très utile. Tout ce qui est repas scolaire, tout ce qui est, aide scolaire, aide au matériel, aide aux vêtements tout ça peut être peut-être pris sur ce fonds-là et je suis particulièrement sensible au fait que dans ces familles où il y a tellement de difficultés, ces enfants sont doublement confrontés à des problèmes parce qu'ils encaissent d'abord les problèmes des adultes dont ils ne sont pas responsables, qu'ils vivent souvent dans des situations dramatiques aussi bien au niveau du logement qu'au niveau de l'atmosphère familiale, de la situation sociale et donc je pense que ces subsides qui sont donnés aux enfants sont particulièrement bien alloués.

Je ne vous ai pas parlé du relais qui est donc la maison qui permet d'accueillir des personnes en état soit d'incendie, soit de violence familiale, soit de de choses aussi très difficiles, où il y a une équipe qui s'occupe d'eux, qui essaie aussi de pouvoir leur permettre de sortir de ce contexte du relais pour trouver un logement, pour trouver une issue à leurs difficultés, pour éventuellement les guider vers d'autres structures qui pourront être plus à même de les aider. Il y a aussi toute la lutte contre le sans-abrisme parce qu'on retrouve là, au relais, des personnes qui ont vécu dans la rue pendant très, très longtemps et pour lesquels l'équipe d'éducateurs et d'assistants sociaux essaie de les sortir de cette situation extrêmement pénalisante je dirais pour ces gens-là. Donc, ce sont des situations relais qui sont très très complexes et pour lequel les accompagnements sont plus que nécessaire.

Au RH le nouvel organigramme est fait et donc ça va permettre aussi au personnel de se resituer, de resituer chacun dans la fonction qu'il exerce. Nous avons aussi avec maintenant ce qui a été décidé au niveau de la commune et du CPAS, les chèques repas qui sont alloués qui sont identiques à ceux de la commune, du moins dans les mêmes modalités et puis, il y a toute la politique de sa titularisation qui va se faire. On en parle d'ailleurs fin de semaine avec les syndicats pour leur donner l'information.

Alors, que voulais-je encore vous dire ? Il y a aussi le projet Alliance Habitat qui va se faire, qui est un tout nouveau projet sur le site d'Arcadia, puisqu'il y a une partie du site d'Arcadia qui va être démolie et reconstruite dans quelque chose qui est plutôt flats services avec le cœur d'Arcadia qui restera pour les personnes qui doivent absolument se retrouver dans un contexte de prise en charge importante, démence, etc., Alzheimer et alors une autre partie qui sera beaucoup plus résidentielle mais avec des liens avec Arcadia puisqu'il se retrouve sur le même territoire et donc il y a des liens qui pourront se faire là aussi vers l'extérieur. Je crois que c'est vraiment très important d'ouvrir les structures vers l'extérieur et de faire participer les personnes à la vie telle qu'elle est.

Il y a aussi le service informatique, qui est un service particulièrement important, qui est le partenaire de tous les services du CPAS, puisqu'il s'adapte à toutes les difficultés. On leur demande énormément d'aide. Quand il y a des sujets qui doivent être revus, pour lesquels il y a un fonctionnement qui doit être amélioré, c'est le service informatique particulièrement compétent, particulièrement créatif aussi, et qui nous a vraiment aidé dès le début, le 18 mars 2020, puisqu'il a fallu que les personnes partent en télétravail, restent chez eux et le service informatique a été vraiment un pivot de ce travail auquel on ne s'attendait pas du tout bien sûr, et qui a permis quand même de continuer à exercer nos missions.

Alors il y a un document qui doit être fait, qui est celui des synergies entre le CPAS et la commune. Extrêmement important puisque nous sommes à la fois la commune et nous-mêmes à la recherche de budgets qui soient les plus économiques possibles. Donc cette synergie, c'est surtout Monsieur Rozen qui en est le créateur, je dirais et qui a mis ces éléments en place. Il y a un comité de pilotage qui va renforcer la collaboration entre nos deux structures. Il y a aussi tous les marchés publics qui pourront être faits au travers d'une centrale des marchés publics. Donc, il y a vraiment une synergie importante qui va se mettre en place dans les années futures entre la commune et notre CPAS.

Je pense avoir brossé globalement une grosse partie de ce que nous faisons. Je pourrais vous en parler pendant très longtemps mais je pense que vous avez beaucoup d'autres sujets ce soir à étudier. La seule chose que je voudrais, c'est l'occasion ou jamais de pouvoir remercier le personnel du CPAS. Ce n'est pas très souvent que j'ai l'occasion de le faire parce qu'ils ont vraiment travaillé d'une manière exemplaire. Nous avons des personnes qui sont quand je pense par exemple au steward, à l'accueil, qui gèrent les situations très difficiles de main de maître qui font ça avec énormément de compétence, tous les services ont travaillé vraiment dans l'esprit d'avancer et de faire des choses qui permettent au CPAS un fonctionnement tout à fait dans les conditions. Bien sûr, on sait qu'on est dans une population extrêmement difficile et elle le sera de plus en plus, mais qui ont mis toute leur énergie à vouloir être compétents, à vouloir travailler avec des valeurs mises en avant et je voudrais vraiment très sincèrement les remercier pour toute l'énergie qu'ils déploient. Quand je passe dans les services, je vois des gens qui sont volontaires, désireux de bien faire. Une envie vraiment de répondre à ce que leur CPAS représente Et je dois dire que c'est l'occasion ou jamais de les remercier vraiment pour tout ce travail qu'ils font avec compétence, acharnement et loyauté. J'ai dit.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente. J'ai senti beaucoup de passion dans votre exposé sur le fonctionnement du CPAS, sur les enjeux qui sont le sien. Vous avez abordé la question du



budget en complément de ce que vous avez, vous et votre équipe très bien fait lors de la section réunie et je vous en remercie. On sait tous que le CPAS et pour répondre directement à votre question, il est de tradition que, au sein de ce conseil communal, on vote systématiquement, même si on peut être critique sur certains pans des politiques menées mais on se rappelle tous que le CPAS est l'outil de première ligne qui, je dirais, vient en aide aux personnes les plus fragilisées de notre commune et de manière générale, notre société. Donc, il est de notre devoir, évidemment, de faire en sorte que rapidement, en votant ce budget, vous puissiez passer à l'aspect plus opérationnel et implémenter, comme vous avez rappelé par exemple, le bâtiment choc que vous avez acquis, il va falloir l'équiper rapidement. Il est utile et indispensable de voter ce budget.

Néanmoins, nous avons énormément d'informations ou d'échos ou de plaintes de travailleurs qui remontent. Les travailleurs de première ligne qui se plaignent évidemment de la charge de travail. Je rappelle qu'aujourd'hui, et vous me corrigez si je me trompe, chaque travailleur social de première ligne traite au minimum 130 dossiers, ce qui est évidemment extrêmement important, surtout au regard de certaines problématiques qui nécessitent qu'on puisse consacrer du temps pour offrir les meilleures options aux bénéficiaires de l'aide sociale. Cette surcharge de travail, évidemment, elle est aussi aggravée par, je fais le relais, encore une fois de ce que j'entends, par le fait qu'ils reçoivent souvent des informations ou des instructions qui changent régulièrement ce qui fait qu'il est pour eux très difficile de pouvoir avoir une espèce de vitesse de croisière par rapport au type de travail qu'ils font et les conséquences et le corollaire de ce que je viens de dire, c'est évidemment qu'il y a un nombre important de maladies de courte durée ou même malheureusement, de longue durée. Donc, je pense qu'il faut avoir une compréhension de ce qui provoque ces situations et qu'on puisse y apporter des réponses pour que les services puissent offrir le meilleur d'eux-mêmes. D'ailleurs, j'ai moi-même des contacts avec des personnes qui en bénéficient, qui viennent à mes permanences. J'ai par exemple une étudiante qui a été aidée pendant un certain temps, qui depuis huit mois, ne perçoit plus son aide parce que l'assistante sociale qui s'occupe d'elle change régulièrement. Donc elle a un véritable problème pour voir son dossier arriver en comité, pour qu'une décision puisse être donnée, pour qu'elle puisse avoir une vie entre guillemets normale. Donc, par rapport à, je dirais à ces enjeux de pouvoir apporter des réponses les plus efficaces et les plus positives possibles pour nos bénéficiaires, parce que n'oublions pas et je n'ai pas encore, et ce sera une de mes questions, d'une vue précise sur les conséquences de la guerre en Ukraine mais on sait qu'on a accueilli énormément de réfugiés, est-ce qu'à Molenbeek, ça a déjà un impact? Si oui, combien de personnes sont déjà venus frapper à la porte de notre CPAS pour pouvoir bénéficier de cette aide ?

Vous avez, lors de la section réunie, rappelé que le fédéral et la Cocom aussi avaient octroyé un certain nombre de subsides pour pouvoir engager à peu près une quarantaine de personnes pour renforcer les équipes de première ligne. Évidemment, ce sont des subsides ponctuels et donc vous avez pris votre bâton de pèlerin avec M. Rozen et vous avez très bien fait en rencontrant la ministre parce que pas seulement pour le CPAS, mais pour la commune, mais aussi pour la zone de police. Il y a un véritable problème et nous avons un retard de plus de 20 ans sur les dotations communales qui ne sont plus du tout adapté aux enjeux des différentes institutions que j'ai évoquées et donc, il est plus que temps que les niveaux de pouvoir supérieurs comprennent qu'il n'est pas normal que la commune de Molenbeek ou d'une manière générale les communes puissent compléter le budget du CPAS à concurrence quand même des sommes qui sont relativement importantes. Vous avez rappelé que c'était pour responsabiliser les communes. Je pense que nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle et que nous devons passer à un mode de gestion et de gouvernance totalement différent et l'Etat fédéral doit assumer ses responsabilités en finançant totalement les besoins des CPAS en général et du CPAS de Molenbeek en particulier.

Une dernière question, j'avais introduit une question écrite concernant les assurances des véhicules des responsables de du CPAS. Je n'ai toujours pas eu de réponse. La question

était très simple, c'est de savoir si les responsables du CPAS ont bénéficié d'une prise en charge de leur assurance, plus de l'omnium? Si oui, combien de personnes et alors le montant que représentent ces prises en charge? Si vous avez la réponse je serais heureux de l'entendre ce soir ou sinon vous me l'envoyer le plus rapidement possible par mail si vous le voulez bien.

En tout cas, encore bravo pour ce que font tous les travailleurs. Bravo pour ce que font tous les gens qui dirigent au jour le jour le CPAS. Mais il est important, je pense, d'entendre les souffrances de ceux qui sont en première ligne, ceux que j'ai évoqués tout à l'heure, sans quoi ça aura des conséquences sur les bénéficiaires et on risquerait d'avoir un CPAS qui boite et qui serait évidemment problématique pour toutes celles et tous ceux qui bénéficient des aides de première ligne de cette institution qui a toute son importance dans notre commune. Merci pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Merci pour l'explication quasi exhaustive du CPAS et je pense qu'avec le PTB, on veut souligner l'importance du CPAS dans une commune qui a le taux le plus élevé de personnes qui dépendent du CPAS de tout le pays je crois. Donc le défi est énorme et beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens dépendent du CPAS pour vivre, manger, permettre aux enfants d'aller à l'école, d'avoir des activités, de mettre le chauffage, dépendent du CPAS pour peut-être se réorienter et se retrouver un emploi, une formation, un diplôme.

Vous avez loué le personnel et je pense que c'est important. Pendant cette crise Covid, ça n'a pas été évident pour le personnel, ni pour le personnel dans les homes ni pour les assistants sociaux mais je trouve qu'il y a quelque chose qui manque parce qu'on ne peut pas louer le personnel et leurs efforts, parce que je suis sûr que ce personnel a une attache, une fibre sociale, veut aider les gens qui toquent à la porte du CPAS mais de plus en plus on doit constater que le personnel ne reçoit pas les moyens, n'est pas dans les conditions pour bien faire le boulot et je pense qu'il y a des collègues qui sont déjà intervenu dans ce sens-là. Le personnel de la première ligne est à bout, fatigué. Le taux d'absentéisme, par exemple, des assistants sociaux le souligne je pense. La charge de travail, le nombre de dossiers à suivre est important et j'ai cherché dans les documents la note politique, le mot charges de travail, parce qu'on a déjà discuté ici l'année d'avant, il y a deux ans, sur l'importance de ce mot et sur la nécessité de se donner des objectifs comme CPAS. Je n'ai vu nulle part un objectif sur quelle charge de travail nous voulons obtenir pour ce personnel qui se démène. A force de se démener et laisser se démener le personnel, le personnel va se cramer. Ça, c'est la réalité. Donc, est ce que dans tous vos documents, est ce que j'ai raté ou est-ce que vous avez explicité un objectif pour la charge de travail quelque part, un benchmark, un objectif, un quota? Vous dites ok, ça pour nous, pour le respect de notre personnel on ne peut pas dépasser. Le respect de notre personnel, mais aussi le respect de tous les gens qui méritent qu'ils ont un rendez-vous à temps, que leur dossier soit traité comme il faut, qu'ils ont le soutien humain, personnel, individualisé qu'ils méritent. Donc, je trouve que c'est une question importante parce que dans vos rapports, dans votre présentation, vous dites ok, il y a un problème, on va perdre des subsides, on risque de devoir laisser aller un nombre d'assistants sociaux qui aujourd'hui aident à porter cette charge et puis, il y a quelque chose dans votre rapport qui est très important. Vous dites aucun renforcement du personnel n'a été budgétisé pour les trois années à venir et ça, c'est une erreur. Vous ne pouvez pas dire bravo au personnel, constater la charge de travail et le taux d'absentéisme et puis dire, aucun renforcement n'a été budgétisé. Ça, ça cloche. Ça, c'est contradictoire. Je veux que vous vous exprimiez là-dessus et pire, dans la réalité, vos projections pour le nombre de membres de

personnel prévoient une diminution de 5 %, de 45 temps plein équivalent et donc c'est 30 personnes « Article 60 ». J'ai posé les questions hier, en sections réunies à la réunion technique oui, 45 moins 30, il y a encore quinze personnes à expliquer. J'espère qu'aujourd'hui vous venez avec une explication. D'où viennent ces quinze personnes qui disparaissent de vos tableaux au niveau du personnel? Et puis remercier le personnel, ça, c'est fait d'une façon bizarre parce que le personnel s'est battu pour une revalorisation salariale, pour le respect et ils se sont mobilisés ici, au conseil même et ils ont obtenu gain de cause. Mais hier, vous avez dit, le personnel a payé sa propre revalorisation salariale. Pour compenser la revalorisation salariale, on a dû diminuer de 330 à 300 le nombre de « l'article 60 », donc les dépenses au niveau des articles 60. Ça, c'est la réalité. On fait payer le personnel, sa propre revalorisation salariale. Et puis le personnel reste sur sa faim sur les titres repas ou les chèques repas et restent sur sa faim sur la disparition des salaires minuscules niveau D et E et finalement et ça, ça nous inquiète, l'inflation sera grande. Le nombre d'indexation sera probablement plus élevé que ce qui est prévu. Vous avez dit un saut d'index sur toute une année c'est 1 million à chercher extra. En fait, on prévoit une indexation trop peu, donc il y a du budget-là qui manque et donc provoque des coupes encore extra. Parce que vous vous avez, vous avez demandé aux ministres responsables plus de moyens et vous avez raison et j'espère que le ministre Lalieux du parti socialiste va entendre et peut-être, je vous le souhaite, va vous accorder 130 % par personne aidée comme les réfugiés ukrainiens au lieu des septante pourcents de subventions de toute une série de personnes. Donc la commune doit payer 30 % extra de sa propre poche et donc on arrive dans une situation où ce sont les communes les plus pauvres qui finalement payent le plus de leur propre poche. Ça c'est aberrant, c'est aberrant et j'espère vraiment que le ministre Lalieux comprend et corrige et pas que pour les gens qui fuient la guerre en Ukraine.

Je vais finir parce que vous avez avec un effort extra de la commune, on a un budget qui est OK, mais il y a quand même certains investissements, certaines dépenses qui diminuent. Je vous ai parlé de l'inflation, tout devient plus cher. Donc les 100 € de 2022 ne valent pas 100 € d'il y a deux ans. C'est en fait 11 € en moins. Ça c'est la réalité. Si on va quelque chose avec, si on compare 2020 et 2022 et il y a la même somme, c'est qu'il y a moins ça, c'est la réalité. Alors je veux vous parcourir quelques chiffres. Pauvreté infantile parce que vous en avez parlé et je veux vous croire que ça vous tient à cœur. Mais la réalité est que le pouvoir d'achat des dépenses qui sont prévues en 2022, c'est moins 11 % par rapport aux dépenses de 2020. Ça, c'est la réalité parce que le montant absolu reste égal. Mais l'inflation, il a mangé 11%, c'est 1/10. Le fond de l'eau avec les prix que les représentants des autres partis vont augmenter dans quelques mois, le fond de l'eau, dont probablement les gens auront plus besoin encore, diminution en pouvoir d'achat réel de 7%. L'énergie, vous voyez flamber les factures d'énergie en pouvoir d'achat moins 8%. L'emploi, je ne sais pas ce que vous prévoyez? M. Rosen a dit : on constate peut-être une certaine reprise de l'économie, mais j'espère que ça n'a pas justifié que dans le pouvoir d'achat, vous diminuez les moyens sur la ligne emploi de -7% vis à vis de 2020, ça c'est la réalité. Je ne vous parle pas de l'insertion socioprofessionnelle et donc les 30 équivalents à temps plein, Article 60 qui ont disparu. Ça c'est la réalité.

Je voudrais finir avec une proposition. Vous avez parlé d'un guichet qui permet aux gens, guichet énergie je crois, je voudrais vous demander de faire une coopération à une convention avec le Logement molenbeekoïse. Le Logement molenbeekoïse a réussi à envoyer des factures, pas une année en retard, pas deux années en retard mais trois années en retard. Donc des gens se retrouvent maintenant à devoir payer le solde d'une, deux, trois années. On va enfoncer des gens, ça, c'est la réalité. Donc je n'ai pas vu dans les lettres des décomptes du logement social, pour les gens qui sont dans le besoin, une indication, une procédure pour faire appel au logement, au fonds énergie. Je pense qu'on a besoin de cela parce que sinon on va se retrouver avec une bombe à retardement. Bravo au personnel. Respectons le personnel vraiment et définissons des objectifs, charge de travail. Bravo au personnel, mais respectons le personnel aussi dans cette demande de revalorisation et pas de sa propre poche

et aussi exigeant et je suis prêt à aller dans la rue avec vous devant la ministre Lalieux. Franchement, je suis prêt et j'espère que tout le conseil communal va vous rejoindre devant la ministre Lalieux pour exiger, pour foutre le bordel s'il le faut, mais pour exiger qu'il y a des moyens qui suivent parce que sinon c'est nous tous qui vont payer. Ça c'est la réalité.

**Mme la Présidente :**

Madame Bastin, je vous propose vraiment de garder votre réponse parce que je suis sûr qu'il y a encore beaucoup de conseillers qui ont des questions à vous poser. Notez votre réponse elle sera utile aussi pour d'autres, je n'en doute pas.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la Présidente, mais je ne peux que féliciter l'équipe pour tout l'investissement. Votre note d'orientation, madame Bastin, votre note d'orientation générale et toutes vos explications tant financières que budgétaires, sont claires et permettent une vision transparente de la gestion de notre CPAS. Une image positive et enthousiaste, optimiste par moments, qui nous permet de ressentir l'investissement de vos équipes et vous-même. La mise en place de nouveaux projets tel le call center qui permettra à chaque allocataire d'avoir une personne au bout du fil, d'avoir une assistante sociale de référence ou un assistant social de référence. Le centre de compétences pour mettre en lumière les compétences des allocataires. Les cellules Need pour les jeunes en décrochage de la société, service de gestion des dettes, contrat local de santé et j'en passe. Ils sont nombreux vos projets et vos nouveaux projets qui se mettent en place. Vos équipes ne manquent pas de ressources pour améliorer le service fourni par le CPAS aux allocataires qui en ont tellement besoin.

Il m'est difficile d'entendre que le personnel ne reçoit pas l'attention nécessaire. Nous sommes tous conscients que le personnel se démène et travaille sans relâche. Si nous voulons réduire la charge de travail, il faut réduire le nombre de dossiers. Sans moyens financiers, il n'y aura pas d'amélioration du cadre. Si mes collègues ont le chapeau de magicien et la baguette, qu'ils les sortent pour solutionner l'insoluble sans fermer la porte à des demandeurs.

Je regrette que les moyens mis à disposition du CPAS par le fédéral soient en chute, alors que les demandes n'ont jamais été aussi et n'ont jamais été aussi élevées et que l'avenir risque de ne pas être rose. Notre CPAS ne compte pas moins de 5900 dossiers, sans compter la gestion de tous les cas, plus différents les uns que les autres, qui nécessitent énergie, investissement et psychologie de tout le personnel d'encadrement.

Les fonds propres du CPAS fondent comme neige au soleil, car la crise que nous connaissons et traversons est sans précédent. Un refinancement structurel est indispensable, sans quoi le CPAS ne pourra plus atteindre ses objectifs. D'autre part, les pouvoirs locaux risquent de devoir prendre en charge la perte fédérale, ce qui ne ferait que nuire au budget communal et touchera d'une manière ou d'une autre le portefeuille de nos citoyens. Notre ami Dirk l'a très bien dit, une commune pauvre ou nous nous appauvrissons encore plus et où nous devons encore plus dégager de moyens pour les gens qui n'en ont déjà pas.

Nous entendons vos cris d'alarme auprès de la ministre et espérons qu'elles ne resteront pas sans suite car il est difficile d'entendre la liste de toutes ces situations toutes plus tristes les unes que les autres. Elles touchent les femmes, les enfants, les hommes et ne peuvent nous laisser impassibles. Mais sachez bien que nous voterons ce budget, bien évidemment. Je tiens à vous remercier, madame Bastin pour le travail réalisé à la tête du CPAS. Je tiens à remercier Monsieur Rosen pour le travail, d'investissement et nous tenons à

remercier toute l'équipe et tout le personnel pour ce travail effectué chaque jour et sans relâche. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la Présidente. Je ne vais pas redire, m'expliquer, m'étendre sur tout ce que mes collègues ont dit. Je pense tout d'abord qu'il est nécessaire de remercier tout le personnel du CPAS car le CPAS est la bouée de secours des citoyens les plus démunis, a fortiori dans l'une des communes les plus pauvres du royaume. Il ne faut pas l'oublier. Quand le CPAS est démuné, cela n'arrange pas les choses non plus. Le fait de savoir que les chiffres proposés aujourd'hui sont des chiffres plus ou moins positifs me rassure un peu. Néanmoins, effectivement, ne faisons pas de plans sur la comète. Je pense que, comme mon collègue l'a dit, il y a pour ma part également une décision qui devrait être prise par rapport à un plan global sur bien plus que 2022 et 2023. Je tiens également à souligner l'importance du personnel et d'une structure aussi importante que le CPAS. Il me revient qu' également énormément de personnes, notamment les assistantes sociales avec qui j'entretiens de bons liens, m'ont informé qu'il y avait énormément d'absentéisme et par conséquent, je tenais à savoir d'où venaient les raisons de cet absentéisme. Je souhaite savoir également s'il y a un plan, un rapport dans cette éventualité, un plan d'envergure visant à obtenir un bien-être au travail. Est-ce que ce plan existe ou ce plan va exister ou est-ce que ce que vous en discuter par rapport par rapport à cette problématique d'absentéisme? Si oui, j'aimerais bien avoir des réponses par rapport à ça. Je vous en remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci madame la Présidente, madame la bourgmestre. Je tiens à remercier et à féliciter surtout madame Bastin pour son engagement, sa volonté de faire exploser ce CPAS en faveur des personnes les plus défavorisées de la commune. J'ai souligné dans son intervention bien sûr il y en a pleins d'autres, mais je ne vais pas à m'étendre, la non-rupture des cartes médicales entre personnes qui changent de commune. C'est très très important et c'est une problématique qui existait dans les années 2000 déjà et donc qui n'était pas résolue. Merci madame Bastin.

Je souhaite aussi la féliciter et féliciter le personnel qui s'engage au quotidien par rapport à la culture loisirs parce que c'est précieux pour des personnes qui sont déstructurées d'avoir un petit peu de soutien autre que leur misère au quotidien. Pour moi, c'est précieux qu'on s'investisse aussi là-dedans. Je voulais dire par rapport aussi à Amphora, que j'ai eu l'opportunité d'initier longtemps, qu'à l'époque, on était en contact avec déjà les soucis de l'endettement, du surendettement surtout, et que dans cette perspective, bien sûr, on distribuait des colis, mais aussi on expliquait, le personnel, on avait une structure qui expliquait comment gérer son budget et ça, c'est précieux aussi. J'espère que cette action continue. Je voulais encore dire que je me joins à madame Bastin et à tous les autres qui le souhaitent féliciter le personnel.

Les conditions sont infernales et depuis plus de deux ans maintenant et ça va encore s'ancrer vu la crise actuelle que nous connaissons, la guerre en Ukraine. Alors il est vrai que Madame Bastin, vous avez parlé d'une pierre, une petite pierre qui crée un monument. Moi, j'ai toujours pensé que c'était un grain de sable qui créait une belle plage. Et donc voilà. Continuez dans votre action madame Bastin et merci.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Piquard.

Alors j'ai ensuite Monsieur Bex qui est dans l'équipe de madame Bastin et de M. Rosen, qui voulait intervenir. Madame Bastin, il intervient avant vous, je crois. Allez-y Monsieur Bex.

**M. Bex :**

Bonsoir. Bonsoir à tous. Quelques éléments de réponse, les conditions de travail, pour le bâtiment Schools, le CPAS a décidé et le personnel en a été informé, à être très attentif au bien-être au travail et fera un effort pour le centre de compétences de Molenbeek et rendra ce centre de compétences, un modèle, un modèle en matière de bien-être et de confort du travailleur dans son environnement de travail, par des mesures d'ergonomie, par des mesures liées au climat, mais également par des mesures liées au bien-être via la détente, via la détente, pour ce faire, il y aura un lieu de détente qui sera prévu. On fait appel à un ergonome du CESI de notre service externe de prévention. Donc l'attention, qu'elle soit ici au centre ou qu'elle soit demain pour les travailleurs, 100 % de l'attention du CPAS est au bien-être, au bien-être du travailleur.

On a cité le danger de perdre des subsides. Alors je répète ce que j'ai expliqué hier, sans rentrer dans les détails techniques, le CPAS a bénéficié pour 2020 – 2021 de subsides. Ces subsides ont pris fin. La commission communautaire commune a prévu un montant inférieur, jusqu'au 31 décembre 2022. Nous verrons. Nous verrons. Nous espérons. Comme j'ai dit, M. Rosen et madame Bastin œuvrent dans les endroits nécessaires pour obtenir le maintien des subsides et un rehaussement et un refinancement plus structurel des CPAS. Nous verrons. Nous verrons. Il est trop tard. Voilà, les subsides viennent juste sortir. Il est encore trop tôt pour dire qu'on va perdre. On verra. On verra au moment opportun. Je rappelle, je rappelle que ces subsides, ces subsides permettent de maintenir au travail, 44 personnes dont 25 travailleurs sociaux. Ces 25 travailleurs sociaux ont mis ont permis de mettre en place la fameuse équipe d'urgence, mais aussi permettent d'alléger, autant que faire se peut, la charge de travail.

Engagement zéro, comme expliqué hier, oui, à charge du budget, du budget, du CPAS, de la dotation communale. Je pense que madame la bourgmestre me rejoindra, si on pouvait engager, on le ferait. Je rappelle quand même les objectifs du plan d'accompagnement financier. C'est que nous devons rester éveillé à l'équilibre budgétaire pour la commune avec un grand C, avec ses partenaires.

Certaines dépenses diminuent, on a cité pauvreté infantile, fonds de l'eau, fonds énergie. Une lecture attentive de la note de politique générale, dans l'analyse fonctionnelle, vous montrera que nous sommes tenus, ce sont toutes des dépenses subsidiées, subsidiées par l'État fédéral. Donc ici, il n'y a aucune initiative. Le CPAS peut prendre en charge, si les montants s'avéraient et l'a déjà fait par le passé, s'avéreraient insuffisant. Ce sont plus des subsides fédéraux qui au fur et à mesure des années, ont un petit peu diminué. Je rappelle, je précise aussi au niveau de l'eau, c'est VIVAQUA. Mais nous sommes aussi tenus est de budgétiser le dernier montant connu. Les nouveaux arrêtés pour 2022 ne paraissent qu'au mois d'avril, au mois de mai. Et pour vous rassurer, pour vous rassurer en matière énergétique, la sous-fonction médiation de dettes, donc pour les interventions énergie, le montant qui a été

octroyé par l'état fédéral. On a reçu si ma mémoire ne me lâche pas, on a reçu six 6 à 700.000 € supplémentaires. Ils vont venir s'ajouter à l'initiative prise par la CCC, donc de 600.000 € octroyés dans le cadre donc de la précarité énergétique, donc pour 2022, au travers de ce guichet énergétique que madame Bastin vous a expliqué, on pourra, là où c'est possible en fonction de la situation des personnes, mais je fais confiance à mes collègues du service médiation d'aide aux travailleurs sociaux, en fonction de l'étude des dossiers, proposer une prise en charge.

Deux dernières petites choses, revalorisation salariale article 60. Je répète, tout comme à la Commune, le CPAS a appliqué les accords du comité C. Ils sont ce qu'ils sont. Ils ont été négociés, ils sont ce qu'ils sont. Les articles 60, les travailleurs d'insertion article 60 bénéficient de ces accords. Les articles 60 bénéficient du chèque repas. C'est une première chose. Ils ont bénéficié aussi. Donc, comme je l'ai expliqué hier, de la revalorisation. Donc, jusqu'au 31 décembre 2021, un travailleur article 60 était payé au barème secteur privé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un travailleur d'insertion donc est payé au barème secteur public, donc intrinsèquement, le travailleur a vu sa situation budgétaire, sa situation salariale, s'améliorer. Alors oui, il est clair, on a diminué au budget 2022, on a diminué le quota de mise au travail des article 60. C'est exact, mais comme j'ai expliqué hier, c'est surtout dans un objectif stratégique, nous sortons de la crise COVID, nous rencontrons des difficultés encore pour trouver des personnes adéquates qui répondent. Madame Bastin vous a expliqué l'effort que le CPAS veut mettre sur la politique en cours d'insertion socioprofessionnelle. Il y a des difficultés pour trouver des partenaires qui viennent juste de sortir de la crise COVID, c'est en recentralisant le travail sur 300 mises au travail, donc un objectif beaucoup plus réaliste qu'on n'arrivera à un succès plus important.

Et pour terminer, une question pratique pratique, à la page 23 du plan de gestion, il faut lire, il y avait 44 engagements, plus un départ non remplacé. Ce qui fait 45, à la page 23 du plan de gestion, il faut lire 45 et non pas 55. Je m'excuse pour cette faute, pour cette faute de frappe. Voilà madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup Monsieur Bex. Alors madame Bastin, vous avez la parole.

**Mme Bastin :**

Peut-être à Mr El Khannouss qui a dit qu'on n'avait pas répondu à la question de l'assurance des véhicules, je pense que vous avez dû passer un mail parce que je l'ai lu moi-même. Quelques jours après, vous avez reçu une réponse. Maintenant, Monsieur Rozen, peut-être vous expliquer. Enfin, je le connais la chose, mais je vais lui passer la parole, parce qu'il est impliqué.

**M. Rozen :**

Oui, Monsieur El Khannouss. Oui, donc c'est un peu compliqué pour moi de vous répondre. Mais bon, voilà, aucun responsable ne bénéficie d'une assurance. Mais alors là, je ne sais pas d'où ça vient. Aucun responsable du CPAS, ni membre du personnel, ne bénéficie d'une assurance payée par le CPAS. Là où le CPAS s'est assuré, c'est lorsque le personnel utilise son véhicule et qu'il a reçu l'autorisation pour utiliser son véhicule, l'ensemble du personnel, mais ce n'est pas nominatif, c'est n'importe quel membre du personnel, il est assuré. Ça, oui, mais les assurances personnelles privées des membres du personnel ne sont pas prises en charge par le CPAS, bien entendu. Ça, c'est pour la réponse pour les assurances.

Maintenant je vais peut-être compléter ce que mon collègue a dit et répondre d'abord peut-être à M. El Khannouss sur le nombre de dossiers, on ne va pas en faire une guerre de chiffres, mais donc oui, nous gérons la charge de travail. Nous avons des outils très très sérieux pour gérer la charge de travail. Et Monsieur De Block, vous êtes représentés au Conseil de l'action sociale. Cet outil a été présenté aux membres du conseil. Nous travaillons en pleine transparence, comme l'a dit Madame, madame la présidente. Alors, quelle est cette norme de travail, ce sont 100 dossiers pour un équivalent temps plein et c'est le cas depuis 25 ans. Et donc le personnel, le personnel, le staff du personnel est adapté en fonction du nombre de dossiers. Donc voilà, on a engagé une quarantaine de personnes. On vous l'a dit, on vous l'a dit hier grâce à des subsides qui vont se terminer le 31 décembre 2022. Et vous avez raison et c'est ce que Madame la Présidente et moi on vous a dit. On milite auprès des ministres, pas seulement du ministre Lalieux, mais aussi auprès des ministres régionaux. Nous avons rencontré en même temps que madame Lalieux, M. Maron qui est le ministre de tutelle du CPAS pour lui faire la même demande. Donc nous militons partout là où on peut le faire. Donc ça, c'est au niveau de la norme de travail. Sachez que l'outil de travail qui est utilisé pour mesurer la charge de travail, je ne connais pas un autre CPAS qui est aussi précis que celle-là. Et je sais que la charge est lourde. Et ici, on a applaudi le personnel soignant pendant la crise sanitaire. Eh bien, on l'a dit à plusieurs reprises, madame la Présidente et moi, il faut applaudir aussi les travailleurs sociaux avec le réseau associatif et le personnel des soins. C'est sur eux qu'a reposé toute la crise sanitaire. Donc, il faut le dire. Est-ce qu'ils sont fatigués? Bien sûr qu'ils sont fatigués. Bien sûr qu'ils sont fatigués. Et à ce titre, nous allons présenter bientôt en CPPT en comité de prévention de protection au travail, un plan bien-être pour le personnel. Mais je veux dire pour tout le personnel, pas seulement pour le personnel social. M Bex vous a rappelé ce qu'on va, ce qu'on va faire et ce qu'on a fait dans le bâtiment Schools qui est un nouveau, un nouveau bâtiment. Donc on peut faire beaucoup plus que dans les bâtiments qui existent. Ça n'empêche qu'on va aussi travailler sur les autres, les autres bâtiments aussi, pour rendre les conditions de travail les meilleures possibles pour le personnel.

**Mme Bastin :**

Je voulais peut-être juste ajouter une chose par rapport au nombre de dossiers, Monsieur El Khannouss, l'information, peut-être que vous avez sur les 100 dossiers n'est peut-être pas celle qui est la plus récente parce qu'en effet précédemment, il y avait une assistante sociale par personne. Donc vous aviez une assistante sociale pour le papa, une assistante sociale pour le grand frère. Donc, comme je vous ai dit maintenant, on retitularise, ça veut dire que, une assistante sociale traite toute la famille. Donc l'anamnèse sociale qui devait être faite pour les différents membres existe pour l'ensemble. Et donc, cela va simplifier aussi le travail puisqu'il y aura une coordination au niveau de l'ensemble des membres de la famille. On connaîtra la situation de manière beaucoup plus exacte. Et le nombre, je confirme, c'est 100 dossiers jusqu'à présent qui est prévu.

Alors vous avez parlé des Ukrainiens. Voilà, je me suis informée. Il y a eu nonante création de nouveaux dossiers pour les personnes majeures, Ukrainiens qui nous sont arrivés. 42 ont reçu leur annexe quinze et donc onze ont fait déjà l'objet d'une proposition de décision d'équivalent de revenu d'intégration. Donc voilà, c'est en route. Et il est prévu de la part de la ministre 135 € pour les dossiers, donc plus que ce qu'il y avait précédemment. Je voulais dire aussi que M. Rozen réunit chaque semaine les directeurs des différents départements pour justement avoir l'écho de toutes les choses qui se passent et voir quelles mesures il faudrait mettre en place pour améliorer la situation. J'ai peut-être oublié aussi de vous dire et c'est important pour vous puisque vous êtes dans certaines associations, que nous avons mis sur pied une coordination sociale avec une personne qui y centralise tout ce qui concerne les associations de terrain qui d'abord ne connaissaient pas très bien la manière dont le CPAS travaillait. Donc ils ont été informés, ils connaissent nos normes et connaissent notre limites et ils connaissent nos possibilités. Et ils ont donc, eux, le contact avec le terrain et parfois, très



souvent, ils connaissent toute une série de personnes qui sont en difficulté et qu'ils peuvent nous envoyer ou avec ce travail de coordination, nous permette à nous de leur donner des solutions qui seront adaptées aux personnes qu'ils rencontrent dans leurs associations. Voilà, ça, c'était pour pour une première chose.

Vous avez parlé d'une étudiante, avec la retitularisation qui a commencé au mois d'octobre être, et donc ça a dû se réorganiser complètement. C'est un fameux travail aussi, en supplément du travail habituel. Et donc maintenant, chaque personne aura son assistante sociale titulaire. Elle n'est pas là, c'est repris par la responsable du service, donc celle qui est responsable du service sait exactement ce que font ces assistantes sociales si elles sont en vacances, si elles sont malades etc. et reprend le dossier puisque nous avons ce fameux Sociabili qui nous permet de rentrer directement dans l'anamnèse de de la personne et de pouvoir traiter le dossier.

**Mme la Présidente :**

Alors je vais juste me permettre de rappeler une chose importante aux conseillers, ça a été évoqué par certains d'entre vous, on a vraiment une situation extrêmement difficile au niveau de notre population en général et au niveau de nos dépenses sociales dans notre commune. Ça se marque depuis le début de la législature par une augmentation de 28 % de la dotation de la commune au CPAS, 28 % de plus, 28 % de plus en une demi-législature, c'est 8 millions d'euros de plus qui vont à notre politique sociale et qui vont à notre politique sociale, globalement assez inchangée. On ne peut pas dire qu'on a, on a quelques changements, on n'a plus d'axes sociaux, d'actions d'insertions socioprofessionnelles, on a le service NEET, on a quelques changements, mais on a globalement ces 8 millions, qui sont essentiellement 8 millions, liés à l'aggravation de la situation des gens et à la nécessité de faire du rattrapage sur les montants des revenus d'intégration sociale. Et donc, ce que ça signifie, c'est que forcément, et nous plaidons pour cela, ils l'ont dit, je le répète, nous avons besoin d'encore plus de solidarité, encore plus de solidarité au niveau régional avec les autres communes, encore plus de solidarité de l'Etat fédéral. Et donc nous plaidons tous dans ce sens-là et je suis contente d'entendre ce soir que tout le monde plaide dans ce sens-là. C'est l'évidence, notre commune ne sait pas continuer sur cette voie à assumer seule cette augmentation des demandes en matière de dotation sociale. Et moi aussi, je veux m'associer aux remerciements faits au personnel avec, je le sais, une situation qui a été très, très difficile pendant la pandémie. Une situation qui reste difficile, mais une situation qui est gérée, qui est prise en main par les autorités du CPAS et qui essaye de trouver les meilleures solutions grâce aux outils dont vous avez parlé. Pour que nos assistants sociaux et nos assistantes sociales puissent effectuer leur travail dans les meilleures conditions pour que nos allocataires puissent recevoir, dans la toute grande majorité des cas, leur revenu d'intégration sociale en temps et heure voulu. Parce que si vous avez cité quelques exemples où les choses ne se passent pas bien, il faut savoir que vu le nombre, les milliers de personnes qu'on aide chaque mois, il y a essentiellement des gens qui sont aidés et où notre service fonctionne. Et donc, je veux remercier tous nos agents pour l'énorme travail qui est réalisé dans notre CPAS. Voilà ce que moi je voulais ajouter, alors Monsieur De Block.

**Mme Bastin :**

Excusez-moi, Madame la présidente, mais je voulais aussi répondre à la question par rapport au Logement molenbeekois. Donc, ce n'est pas le Logement molenbeekois qui s'adresse directement à nous. Ce sont les allocataires du Logement molenbeekois qui donc, au niveau de la médiation de dettes, s'adressent à ce service-là. Et donc les dossiers alors passent au comité du lundi soir où des décisions sont prises et où des loyers sont payés, des frais d'énergie sont payés également. Ou peut-être on les accompagne pour dire il y a un étalement, on va voir avec le Logement molenbeekois si un étalement est possible. Donc les choses, ....

**Mme la Présidente :**

Madame la Présidente, je pense que l'idée est de sensibiliser les citoyens qui habitent le Logement molenbeekoïse et qui font face à des grosses factures à pouvoir prendre contact avec le CPAS, c'est une bonne idée. Je souhaiterais qu'on mette ça en œuvre. Moi, j'approuve cette idée. Je la trouve excellente. Je pense qu'il faut que vous fassiez un partenariat plus étroit et voir à la prochaine lettre qui est une invitation aux citoyens habitant le Logement molenbeekoïse, de la part du Logement molenbeekoïse, qu'il y ait un numéro ou une facilité de rentrer en contact avec le CPAS. Je pense que c'est vraiment une très, très bonne idée. Je soutiens cette idée.

Monsieur De Block, vous avez la parole.

**M. De Block :**

Donc j'ai bien entendu ou écouté les réponses. Vous dites que vous êtes capables de mesurer la charge de travail au millimètre. Vous dites que l'objectif idéal est 100, quelle est la charge actuelle. Et donc, qu'est-ce que vous répondez aux travailleurs qui disent qu'il y a une augmentation de la charge du travail aujourd'hui? Comment le chiffre de 100, est-ce que ça veut dire qu'il y a quelque chose qui est spécifique au niveau de la difficulté des dossiers, qui augmente une certaine charge? Ou est-ce que la façon de mesurer ne représente pas réellement, la réalité des travailleurs. Peut-être parce qu'on calcule sans l'absentéisme, je ne sais pas. Ça m'interpelle, vous dites 100, c'est 100. Quelle est la réalité, alors pourquoi, il y a maintenant en fait plus d'absentéisme qu'il y a deux ans? Et après, je voudrais vraiment permettre de le clôturer pour tout le monde.

**M. Rozen :**

Alors pour ce qui concerne l'absentéisme, donc, quelle est l'administration, l'entreprise en Belgique qui ne connaît pas de l'absentéisme pendant la période COVID, il faut me le dire? Alors est-ce que l'absentéisme du CPAS est supérieur au taux dans les entreprises, dans les autres administrations? Non, ce n'est pas le cas. Donc par absentéisme, n'oubliez pas pendant la période COVID, il n'y avait pas que les gens qui étaient malades, il y a des gens qui étaient en quarantaine et les enfants qui étaient malades, dont des parents étaient en quarantaine, etc. Ce n'est pas parce que la personne n'est pas présente au CPAS qu'elle ne travaille pas. Puisque nous avons mis en place le télétravail et pendant la période de COVID, en étant mis en quarantaine, on pouvait travailler donc via le télétravail, via du matériel. Donc ça, c'est une première chose. Et bien sûr que le comité de direction, comme madame la présidente l'a rappelé et que je réunis toutes les toutes les semaines, on travaille sur l'absentéisme. C'est quelque chose, une politique qui doit, qui doit être mise, qui doit être mise en place. Il y a l'étude des causes de l'absentéisme. Ça, c'est une chose. Mais il y a aussi de pouvoir calculer exactement quel est le taux d'absentéisme. Et pour ça, nous avons acquis un logiciel, le même que celui qui est utilisé maintenant par la commune aussi. Enfin, vous l'utilisiez depuis plus longtemps, Marijke, donc que nous, et donc il va nous permettre de sortir des chiffres plus exacts sur l'absentéisme et nous sommes accompagnés dans cette étude par l'ERAP, donc l'Ecole régionale d'Administration publique. Donc nous sommes accompagnés et nous allons bientôt présenter un rapport aux autorités du CPAS, et aussi une politique en la matière, qu'on va d'abord d'ailleurs discuter avec l'administration communale pour s'harmoniser aussi, harmoniser nos pratiques. Ça fait partie des fameuses synergies et que je proposerai en tout cas. Donc ce n'est pas moi qui déciderai mais que je proposerai.

**M. De Block :**

Moi, ça m'interpelle vraiment, Monsieur Rozen, que le retour des représentants du personnel, le personnel parle de surcharge. Et quand je vous entends, 100 dossiers par

personne de quoi tu parles, monsieur De Block... Je trouve que c'est interpellant. Il y a quelque chose qui cloche. Une des réalités, une des réalités ne correspond pas à celle des travailleurs. Voilà ça. Voilà, je veux juste vous dire. On a déjà discuté de cette situation, comment on évalue la charge de travail. Je l'ai cherché, évidemment, j'ai cherché le mot charge de travail dans vos documents, absent. Je pense que deux fois, sans objectif précis, sans des mesures à prendre. Moi, j'ai l'impression qu'en fait on nie. Je dois le dire parce que je vous ai interpellé sur la charge de travail. Moi j'entends sur le terrain surcharge de travail, je vous entends. Ça n'existe pas, je vous interpelle. Je vous ai demandé explicitement, charge de travail, c'est quoi les mesures que vous prenez pour faire baisser la charge de travail? Je pense que j'ai été relativement clair. Quel est votre objectif dans votre note de politique, dans votre plan de gestion? Comment vous voulez faire baisser la charge de travail? Je ne vous entends pas là-dessus. Vous dites, on est à 100. Est-ce que ça veut dire que vous dites, on veut baisser à nonante. Quelles mesures on prend précisément?

**M. Rozen :**

Je vous ai expliqué, Monsieur De Block, mais vous ne m'entendez pas. J'ai dit qu'on allait chercher des moyens supplémentaires pour engager du personnel. On en a déjà engagé 44. On vous l'a dit hier, on vous l'a répété aujourd'hui 44 personnes en plus, dont on a besoin. Si on n'avait pas ces 44 personnes, la charge ne serait pas à 100 dossiers et on va continuer et on va continuer à militer. Et si vous me demandez quel est le chiffre idéal? Oui, il n'est pas de 100. Il est moindre pour moi, pour avoir plus de qualité dans le suivi social. C'est aussi un des objectifs du CPAS. Mais il faut des moyens et donc là nous sommes limités. Donc quand vous dites surcharge de travail, c'est un ressenti du personnel et nous discutons avec les organisations syndicales. Et donc tous ces chiffres et tout ça, sont sur la table pour le moment, on a demandé aux organisations syndicales de nous montrer l'assistante sociale qui a 130 dossiers parce que ce n'est pas normal, il y a quelque chose qui ne va pas. Est-ce que 100 dossiers, c'est trop? Je vous le répète, pour moi, oui, c'est trop. Mais c'est toujours la norme qui a existé jusqu'à présent et donc on essaie de la maintenir et c'est déjà un effort qui est incommensurable et on va essayer de faire diminuer la charge en obtenant des subsides supplémentaires, qui sera consacré au personnel.

**M. De Block :**

Oui, vous avez répondu ce que vous avez fait dans le passé.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block. Je pense que si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, on aura l'occasion d'en reparler ici plus tard.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 30 votes positifs, 3 votes négatifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 30 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen.*

#### **4. Service Prévention - Projet régional de déploiement de caméras temporaires - Lettre de Bruxelles Prévention & Sécurité.**

**Dienst Preventie - Regionaalproject van tijdelijke cameradienst - Brief van Brussel Preventie & Veiligheid.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors je propose qu'on passe à la suite et je vous propose de présenter les points quatre et cinq, d'un seul tenant, ils se ressemblent puisqu'il s'agit tous les deux de l'installation

ou le maintien de l'installation de dispositifs de type caméras sur le territoire. Deux demandes en fait de Bruxelles Prévention Sécurité pour une coopération de notre commune avec Bruxelles Prévention sécurité. Le premier point, c'est le point quatre. Il s'agit du déploiement ponctuel choisi de caméras de la Région, donc déploiement ponctuel choisi par la commune sur son territoire au service de nos politiques, par exemple la lutte contre les dépôts clandestins. Et puis le point cinq. Il s'agit du déploiement plein et entier des caméras ANPR.

Alors je dois ajouter que nos décisions telles qu'elles sont formulées ici datent d'avant l'accord du chef de corps et donc il y a lieu de corriger les deux décisions, madame la secrétaire communale faisant fonction, de la manière suivante : le dernier considérant il faut enlever la phrase « et qu'elle souhaite dès lors suspendre la remise de son avis ». Et dans le décide, il faut enlever « sous réserve de la réception de l'avis positif du chef de corps de la zone de Bruxelles-Ouest », dans le premier article et « dès réception de l'avis positif du chef de corps de la zone de Bruxelles-Ouest » dans l'article deux puisque nous avons reçu l'avis positif du chef de corps.

Nous allons laisser partir nos amis du CPAS, mais aussi, nous l'avons oublié, permettre à nos amis musulmans de rompre le jeûne et donc nous allons faire la pause et je continuerai ensuite.

**Mme Bastin :**

Madame la bourgmestre, excusez-moi, le vote se passe en fin de séance ?

**Mme la Présidente :**

Les votes prennent place à la fin.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 28 votes positifs, 3 votes négatifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 28 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.*

*La séance est suspendue 20 minutes.*

*De zitting wordt voor 20 minuten geschorst.*

## **5. Service Prévention - Projet régional de déploiement de caméras ANPR 2021-2022 - Lettre de Bruxelles Prévention et sécurité.**

### **Dienst Preventie - Gewestelijk project van inzet ANPR camera 2021-2022 - Brief van Brussel Preventie en veiligheid.**

---

**Mme la Présidente :**

Les caméras ANPR, c'est un dispositif purement régional, mais sur le territoire pour lequel on a également reçu l'accord du chef de corps et pour lequel il faut donc faire les trois mêmes modifications que j'ai précisées pour le point quatre. Et il y a lieu aussi, je pense, d'enlever dans le titre de vidéoconférence parce que ce n'est pas le bon terme. Donc c'est un projet régional de déploiement des caméras ANPR. Voilà, je ne sais pas si quelqu'un veut intervenir, Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, l'idée des caméras ANPR qui en fait sont utilisées pour la zone basse émission et je m'imagine aussi pour la future taxe kilométrique, je pense qu'on doit vraiment avoir ce débat et j'espère que les conseillers saisiront le point pour exprimer leur désaccord avec ce projet

qui en fait qui vise vraiment et qui, je ne sais pas comment l'appeler autrement qu'une mesure antisociale. Il y a vraiment des gens, des familles, ménages qui ne peuvent pas s'en passer de leur voiture. Il y en a plein, qui font des efforts mais pour certaines personnes, suite aux horaires de travail ou suite aux combinaisons famille-travail, ils ont besoin de leur voiture. La zone de basse émission a poussé plein de familles dans des frais qui peut-être pouvaient encore utiliser leur voiture pendant un an ou deux ans. Et maintenant, aujourd'hui ils sont obligés de passer à un achat. En fait pour le business automobile c'est juste génial. Avoir un Etat qui oblige les gens à acheter alors que leur voiture peut encore servir pendant quelques années. Il y a des personnes âgées que je connais qui en fait avaient encore une toute petite voiture qui roulait de temps en temps et qui maintenant ne pourront plus se déplacer de cette façon-là. Pour qui les transports en commun ne sont parfois pas évidents. Donc non, on va voter contre ces deux points-là avec le PTB.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Vancauwenberge, puis Monsieur Ben Salah et enfin Monsieur El Khannouss.

**M. Vancauwenberge :**

Monsieur De Block a déjà pris la parole. Je voulais dire la même chose que lui.

**Mme la Présidente :**

Alors, monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Très brièvement, juste pour être certain, donc pour, pour le point des visioconférences transférées à BPS, c'est bien évidemment la transmission d'informations à la cellule de crise et la régionalisation d'une certaine manière, et du partenariat entre les communes en termes de diffusion de données, de vidéos, de caméras. Je voulais juste être sûr que c'est bien ça.

Et les ANPR, donc si j'ai bien compris, c'est bien la reconnaissance de plaques ? Avant de pouvoir être certain de voter en mon âme et conscience, il s'agit bien de ça ? Voilà, c'était deux de mes questions. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci. Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Très rapidement, merci de me donner la parole juste, dans les notes que vous avez reçues parce que je n'ai rien lu là-dessus, est ce qu'on fait référence à un moment donné à la taxe kilométrique? C'est la seule question que j'ai pour l'instant. Si vous voulez bien y répondre, merci.

**Mme la Présidente :**

Voilà, alors pour répondre aux premières questions. Donc oui, l'intervention du PTB, en fait, n'appelle pas vraiment de questions. Vous avez développé votre point de vue sur ce sujet, tout comme en Région, puisqu'il s'agit ici du déploiement et du partenariat avec la Région. À titre personnel, je regrette que vous mélangiez les deux points parce que je pense qu'il s'agit vraiment de deux points tout à fait différents. Mais dont acte.

Monsieur Ben Salah, il ne s'agit pas de ce que vous dites là. Donc le premier projet du point quatre, c'est bien un protocole d'accord qui est en train d'être élaboré entre la zone et BPS pour que la zone puisse utiliser les caméras régionales à nos fins. Et je mentionnais notamment la lutte contre les dépôts clandestins de manière ponctuelle en choisissant l'endroit où on les déploie. Ça c'est le point quatre.

Pour ce qui concerne le point cinq, ANPR, c'est effectivement la reconnaissance visuelle des plaques d'immatriculation qui sert dans, j'ai envie de dire uniquement aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre de la zone basse émission. Donc ce sont deux choses bien différentes.

Alors la taxe kilométrique, pour moi, ce n'est pas dans le dossier dont on parle ce soir. Non. Voilà. OK.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 27 votes positifs, 3 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 27 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Et voilà, je voudrais m'abstenir pour le point cinq et je ferai une interpellation parce que je trouve que le smartmove est une aberration, c'est mettre la charrue avant les bœufs et comme ils veulent, la Région veut mettre pas en place dès 2022. Mais je vais faire une interpellation sur le sujet. Je vous remercie.

## **6. GRH - Règlement de travail - animateurs d'accueil - Modifications - Report du 23/03/2022.**

### **HRM - Arbeidsreglement - Opgangbegeleiders - Wijzigingen - Uitstel van 23/03/2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors je vous propose qu'on passe aux animateurs d'accueil. Alors ça, c'est un point très important pour nos enfants et pour des dizaines de membres de notre personnel. Un point qui arrive au terme de trois années de négociations avec les partenaires syndicaux. On avait déjà eu l'occasion d'en discuter une fois. Depuis, on a continué le travail et on a la certitude que ce qu'on vous propose aujourd'hui est bien ce qui est signé, validé. Et je suppose que vous avez eu le même son de cloche de vos côtés par les syndicats. Et donc c'est l'aboutissement d'un travail de presque trois ans avec eux, double objectif améliorer la qualité de la prise en charge dans nos écoles, dans l'accueil extrascolaire et d'autre part, normer et mieux normaliser les conditions de travail de nos animateurs d'accueil et de nos accueillants extrascolaires.

Alors, pour résumer les mesures qui sont prises, on a principalement décrit une nouvelle description de fonction qui délimite clairement le rôle des animateurs et des accueillants extrascolaires. On a l'accord et la prévision d'une augmentation des régimes horaires de tous les contrats de moins de 25 h par semaine, en suivant les départs naturels d'animateurs qui permettraient ainsi, à terme, à 25 travailleurs, soit un quart de l'effectif, d'améliorer leurs conditions de travail et à l'administration d'amorcer la réduction du nombre de régime horaire pour faciliter les planifications. Aujourd'hui, on a, je crois, que c'est 56 du régime horaire différent. Ça n'a aucun sens. On va vers quelque chose qui est plus harmonieux

avec une demi-douzaine de régime horaire différents à terme. Et on commence par augmenter les petits temps de travail. Donc on a un plan d'augmentation des régimes horaire sur plusieurs années, sur base de l'ancienneté, au bénéfice des travailleurs et des écoles. On réduit in fine et je l'ai dit, le nombre de régime horaire. On va passer de 22 à 5 à priori, ce qui facilitera l'organisation et la couverture des animateurs dans le scolaire et dans l'extrascolaire.

Un quatrième point important, c'est qu'on a, avec ce descriptif de fonction, prioriser les missions des animateurs. Les missions prioritaires sont leurs activités quotidiennes d'animation, et derrière seulement le remplacement dans les classes. Ça va permettre de renforcer l'identité professionnelle et qui ait un traitement probablement plus équitable dans toutes les écoles. C'est ce qu'on attend en tout cas. Alors ça, ça va nous permettre d'augmenter nettement la qualité pendant les plaines de vacances puisque ce sont aussi ces animateurs qui sont là en plaines de vacances. On a désormais la prestation des animateurs en plaines de vacances sous forme de semaines complètes. Ça, c'est une grosse amélioration pour les enfants et pour les parents. Puisqu'un enfant va aller une semaine en plaine de vacances. Il sera pris en charge par les mêmes animateurs qui seront du coup des interlocuteurs beaucoup plus faciles et fiables, j'ai envie de dire, pour les parents. Alors on a des mesures qui permettent d'avoir quand même encore une certaine souplesse sous forme de joker pour les travailleurs de moins de 55 ans et plus de 55 ans. On donne un peu plus de latitude pour avoir quand même plus de facilités pour les plus de 55 ans. Et puis on n'octroie sous forme de compensation, l'horaire d'été de manière beaucoup plus complète à tous les animateurs, ce qui n'était pas le cas auparavant, des suites de l'historique des différents accords intervenus auparavant.

Donc voilà, je pense que c'est quelque chose dont on peut se réjouir puisqu'on a maintenant une vraie description de fonction avec la possibilité de travailler sur la qualité de l'encadrement, ce qui est absolument essentiel. C'était vraiment mon but principal à l'entrée de ce groupe de travail. Et puis, avec le travail des organisations syndicales main dans la main avec notre service ressources humaines, on a pu trouver des accords avec les travailleurs qui font que les conditions de travail des animateurs seront meilleures, une meilleure normalisation, une meilleure codification, une plus grande équité. Et je pense que ce sera vraiment au profit de tous et des travailleurs comme les enfants, les parents et l'ensemble de la communauté éducative.

Alors normalement, vous avez également reçu les protocoles signés en annexe du point. Voilà. Je ne sais pas si quelqu'un veut s'inscrire.

Je veux en profiter pour remercier quand même sur l'aboutissement des trois années de négociations avec les partenaires syndicaux. Je veux remercier les partenaires syndicaux du travail réalisé, même si ça n'a pas toujours été facile. On y est arrivé et c'est à mon avis au meilleur profit de tous. Je veux remercier aussi en particulier Monsieur Eloy, Madame Quettier et Madame El Moutaani qui ont œuvré avec moi à ce que ceci soit possible. Merci à tous les trois en particulier.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**7. Secrétariat communal - Les Cuisines Bruxelloises - Assemblée générale du 30 mai 2022 - Modification des statuts et adhésion de la commune d'Ixelles.  
Gemeentesecretariaat - De Brusselse keukens - Algemene vergadering van 30 mei 2022 - Wijziging van de statuten en toetreding van de gemeente Elsene.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de donner mandat à notre représentant aux Cuisines bruxelloises pour une modification des statuts. Vous l'avez vue, elle concerne les modalités de vote, mais je pense qu'elle est tout à fait acceptable pour nous et l'adhésion de la commune d'Ixelles.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 31 votes positifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 31 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**8. Enseignement néerlandophone - Prolongation de la "Scholengemeenschap SG 1080" pour la période 2020-2026 - Création de la " Scholengemeenschap SGI 1080".  
Nederlandstalig Onderwijs - Verlenging van de Scholengemeenschap SG 1080 voor de periode van 2020-2026 - Oprichting Scholengemeenschapsinstelling SGI 1080.**

---

**Mme la Présidente :**

Je passe la parole à mon collègue Jef Van Damme qui a en charge l'enseignement néerlandophone pour parler de la prolongation de la Schoolgemeenschap 1080.

**M. l'échevin Van Damme :**

Dit gaat om een technische formaliteit die nodig is om de subsidiering van onze scholengemeenschap, wat eigenlijk wil zeggen een minimumaantal scholen en kinderen om die voor te zetten waardoor we een extra subsidie krijgen ten opzicht van individuele scholen. Het is een voortzetting van de bestaan scholengemeenschap en de creatie van een scholengemeenschap instelling wat eigenlijk een technische benaming is van een aanpassing die ons toelaat om extra mensen te benoemen zonder meer kosten die dan zou gecompenseerd worden door de Vlaamse overheid.

**Mme la Présidente :**

Merci !

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*



**9. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'un parking (de voitures) de 27 places, sis rue de la Flûte Enchantée 30 à Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 22.001.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken met het oog op de constructie van een gebouw dat een sportzaal, bestemd voor de omliggende scholen en de gemeenschap buiten de schooluren, een conciërgewoning, alsook ene parking (voor auto's) van 27 plaatsen, gelegen Toverfluitstraat 30 te Sint-Jans-Molenbeek - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - BESTEK 22.001.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est la mise en œuvre d'un projet important que j'ai souhaité réaliser cette législature, c'est la salle de sport destinée non seulement à l'école quatorze, mais également une salle de sport supplémentaire à disposition en fin de journée, après les cours et les weekends pour tous les Molenbeekois. Il s'agit d'une salle de sport omnisports classique, hall des sports, à La Flûte enchantée numéro 30, avec un petit parking souterrain qui permettra en journée, d'accueillir les véhicules des écoles communales et en soirée et week-end, les visiteurs dans la salle de sport.

Ici, c'est la phase de fixation et d'approbation des conditions de marché. Ce sont des travaux pour rappel, à hauteur d'un montant total de 4 millions d'euros pour lesquels on a la quasi-certitude d'obtenir les subsides à hauteur de 2.451.000 du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales et à hauteur de 1.537.000 au niveau du Fonds régional bruxellois d'auto-financement des trésoreries communales également, volet sport.

Alors je pense que ce qui doit vous intéresser le plus à ce stade, c'est qu'avec cette approbation des conditions du marché, on peut désormais avoir un timing sur ce projet. Et ça, ça fait du bien. Et donc, on pourrait imaginer de commander les travaux à l'automne 2022. Donc on va avancer sur ce dossier important je pense, puisque vous savez qu'on manque de salles de sport et que la quatorze n'a pas actuellement une véritable salle de gymnastique.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**10. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics – Marché de travaux relatif à la rénovation du rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment situé 43 rue de Liverpool à 1080 Molenbeek-Saint-Jean en vue d'y installer une antenne L.I.S.A (Local Integrated Security Antenna), y compris études en techniques spéciales (HVAC, électricité et sanitaire) – Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché - CDC 22.011.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Overheidsopdrachten – Opdracht voor werken betreffende de renovatie van de gelijkvloers en de eerste verdieping van het gebouw gelegen te Liverpoolstraat 43 in 1080 Sint-Jan Molenbeek met het oog op de installatie van een L.I.S.A (Local Integrated Security Antenna) met inbegrip van studies en speciale technieken (HVAC, elektriciteit en sanitair) - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht en van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 22.011.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors c'est un projet qui est géré pour le collège par Monsieur Gjanaj et Monsieur Van Damme. Je ne sais pas lequel des deux veut présenter ou je fais le général ?

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, c'est en effet un dossier qui est tiré par M. Gjanaj au niveau du lancement du projet, de l'introduction et de l'obtention des fonds. Donc je vous en félicite et je vous remercie vivement. Et nous allons tous en profiter parce que c'est un projet important qui nous permettra de réaliser une antenne de prévention et de sécurité dans le quartier Heyvaert. Ici, en fait, je ne vais pas rentrer dans le détail du dispositif. Ça, je laisserai à la bourgmestre et à M. Gjanaj de l'expliquer. Mais donc, on vous propose ici la réalisation de travaux qui permettront par après de déployer cette antenne. Et donc, il y a deux délibérations une délibération qui nous permet de lancer le marché pour faire les travaux et une deuxième délibération qui permet à l'occupant et le propriétaire antérieur, de continuer l'occupation jusqu'au moment où nous allons faire les travaux. Et donc jusqu'au moment où nous allons désigner un entrepreneur pour faire les travaux. Parce que sinon, on a un terrain qui est non occupé, qui est non géré. Et donc les deux décisions vont de pair, la première décision est le lancement des travaux pour la création du LISA et le deuxième point est donc la continuation de l'occupation par l'ancien propriétaire de ces activités jusqu'au moment où nous exécutons ces travaux, donc encore quelques mois.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**11. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Rénovation Urbaine « Heyvaert - Poincaré » CRU 5 - Acquisition du bien sis rue de Liverpool 43 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Convention d'occupation précaire - Modification du mode de financement - Approbation.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract "Heyvaert-Poincaré" SVC 5 - Aankoop van het goed gelegen te Liverpoolstraat 43 - 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Tijdelijke terbeschikkingstellingsovereenkomst - Wijziging van de wijze van financiering van de uitgave - Goedkeuring.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**12. Département Infrastructures et Développement Urbain – Marchés Publics – Contrat de Quartier durable Petite Senne – Volet 2 - Opération investisseurs 1.M - Marché de travaux relatif à la conception l'exécution et l'exploitation d'une maison et d'un entrepôt sis rue Heyvaert 107-109 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean en vue de le rénover et de le réaffecter en immeuble d'habitation comprenant minimum 4 logements conventionnés et une cour collective en intérieur d'îlot – Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Dienst Overheidsopdrachten – Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Investeerderoperaties 1.M - Opdracht voor werken betreffende het ontwerp, de uitvoering en de exploitatie van een woongebouw en een opslagplaats gelegen Heyvaertstraat 107-109 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek met het oog op de renovatie ervan en de verbouwing tot een woongebouw met minstens 4 gesubsidieerde woningen en een gemeenschappelijke binnenkoer binnen het blok – Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht.**

---

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est un projet qui est déjà passé plusieurs fois au collège. Ça concerne un bien qui a été acheté à notre demande par la Région dans le même quartier Heyvaert et qui concerne un entrepôt situé à la rue Heyvaert et où nous voulons donc construire quatre logements conventionnés, une cour collective en intérieur d'îlot avec les fonds qui sont prévus dans le volet deux, investisseurs, et donc nous vous demandons ici aussi la fixation et l'approbation des conditions de marché pour lancer l'avis de marché et pour par après donc désigner un acteur privé pour l'exécuter.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**13. Département Infrastructures et Développement Urbain – Marchés Publics – Contrat de Quartier durable Petite Senne – Opération investisseurs 1.C2B - Marché de travaux relatif à la conception, l'exécution et l'exploitation d'un immeuble d'habitation comprenant 7 logements conventionnés à partir d'un ensemble de deux maisons sises quai de l'Industrie 75 et 77 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean – Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Dienst Overheidsopdrachten – Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Investeerdersoperatie 1.C2B - Opdracht voor werken betreffende het ontwerp, de uitvoering en de exploitatie van een woongebouw bestaande uit 7 geconventioneerde woningen vertrekkende van een groep van twee woningen gelegen Nijverheidskaai 75 en 77 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek – Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**14. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD Etangs-Noirs - mise à disposition temporaire du terrain, sis rue Tazieaux 6-8 à 1080 Bruxelles, à de Vaartkapoen**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zwarte Vijvers - tijdelijke terbeschikkingstelling van het terrein, gelegen te Tazieauxstraat 6-8 in 1080 Brussel, van de Vaartkapoen.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on est sur la mise à disposition temporaire du terrain rue Tazieaux. Donc là, l'idée, vous connaissez tous ce terrain au début de la rue Tazieaux. Le Vaartkapoen propose d'activer ce terrain, vous savez que c'est un terrain qu'on a acquis et sur lequel on a un projet dans le cadre du contrat de quartier durable Etangs Noirs. C'est un projet mixte au rez-de-chaussée et aux étages du logement. Ici, c'est une convention de mise à disposition temporaire entre la commune et le Vaartkapoen qui se ferait de manière gratuite et qui courrait jusqu'au 31 décembre 2025, soit juste avant le début des travaux du contrat de quartier.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**15. Département Infrastructures et Développement Urbain - Molenwest Square - Conclusion d'une convention avec la Société d'Aménagement Urbain pour le prêt d'un module de street work-out.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Molenwest Square - Sluiting van een overeenkomst met de Maatschappij voor Stedelijke Inrichting voor de uitlening van een street work out module.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ensuite, on a l'occasion d'accueillir sur Molenwest un module de street work-out, prêté par la Société d'aménagement urbain. On prend juste en charge les frais de transport à hauteur de 450 €. Et c'est Périphéria et Samen voor morgen qui vont l'animer, en particulier à destination des filles du quartier.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**16. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.**

**Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

On est en Propriétés communales, je donne la parole à Mr. Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, ce sont deux points de communication, des décisions qui sont assez opérationnelles et techniques avec une grande valeur pour les locataires de ces biens mais qui ne soulèvent pas à mon avis des discussions politiques, sauf si vous avez des questions.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**17. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins. Dienst Gemeentelijke Eigendommen - Artikel 236, alinea 2 Nieuwe Gemeentewet – Overheidsopdrachten – Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**18. Service des Sports - ASBL Molenbeek Sport - Transfert des infrastructures sportives vers la commune de Molenbeek-Saint-Jean - Transfert des contrats - Prise de connaissance et accord de principe. Sportdienst - VZW Molenbeek Sport - Overdracht van sportinfrastructuur aan de gemeente Sint-Jans-Molenbeek - Overdracht van contracten - Erkenning en principeakkoord.**

---

**Mme la Présidente :**

On est sur la suite de l'absorption de Molenbeek Sport avec une partie importante qui est le transfert des contrats et donc vous pouvez prendre connaissance des contrats qui restaient à transférer et qui le sont ici. Voilà. Alors est ce qu'il y a des questions là-dessus ? Monsieur El Khannouss, allez-y.

**M. El Khannouss :**

Oui, très rapidement, merci de me donner la parole. Je voudrais juste demander à l'échevin des Sports de transmettre à tous les conseillers communaux l'état de la dette de tous ces clubs qui occupent nos infrastructures aujourd'hui. Un certain nombre ont une dette relativement importante. Est-ce qu'on pourrait avoir la liste de tous ces clubs avec les montants précis et éventuellement une petite explication par rapport aux raisons du retard des paiements de leurs facturations? Merci.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux vous demander une question écrite, s'il vous plaît, pour ce que vous demandez là, ce sera plus précis. Ça nous permettra de répondre de manière plus précise. Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 30 votes positifs, 3 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 30 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**19. Taxes communales - Redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Retributies voor het afveleren van administratieve stukken en inlichtingen - Wijziging.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors je me tourne à présent vers notre échevin des finances, monsieur Van Leeckwyck pour deux points sur les redevances de documents administratifs, délivrance de pièces et de renseignements administratifs, c'est le point 19. Et délivrance de documents administratifs, c'est le point 20.

Monsieur Van Leeckwyck, vous avez la parole.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Voilà, bonsoir à tous. Donc c'est un peu la suite des mises à jour au niveau des taxes pour les différentes taxes au niveau de la commune. Donc ici c'est repris dans l'intitulé taxe, mais en fait ce sont des redevances. Donc la redevance est une entre guillemets, une participation aux frais de mise en place des documents. Donc pour le premier, c'est la redevance sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs. En fait, sur plus ou moins 50 types de documents qu'on fournit ici, nous avons adapté le prix de trois documents : l'échange de permis de conduire étranger qui passe à 5 €, enregistrement d'actes étrangers qui passe à 25 € et les dossiers primo arrivants qui passent à 25 €.

Pour le deuxième point, les redevances sur la délivrance de documents administratifs, là, nous avons modifié quelques cas avec des augmentations mineures. Donc nous avons augmenté de 1 € la délivrance en procédure normale d'une carte d'identité pour les enfants de moins de douze ans, la délivrance en procédure urgente d'une carte d'identité pour les enfants de moins de douze ans, donc, pour la procédure d'urgence, on a augmenté de 5 €. La délivrance d'un titre d'identité pour les enfants de moins de douze ans, valable deux ans, va augmenter de 0,50 €. La demande d'inscription au registre de la population des étrangers ou registre d'attente après une radiation d'office vont remonter de 5 € et la délivrance de permis de conduire va augmenter de 5 €. Voilà pour les deux taxes.

**M. Vancauwenberge :**

Je voulais savoir un peu pourquoi vous remontez ces axes. Dans le premier point, ça concerne les primo-arrivants. C'est un peu bizarre qu'au moment où on accueille plein de réfugiés etc. et les gens qui sont ici, on va encore leur mettre une taxe en plus, ce sont souvent des gens qui ont les plus grandes difficultés. Et puis il y a aussi les augmentations pour les délivrances en urgence qui augmentent de 10 €, ça correspond à quoi? C'est une manière pour remplir les caisses? Ou est-ce que ça coûte plus cher? Ou c'est quoi votre motivation ou est-ce que c'est simplement une indexation? Voilà un peu mes questions.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà donc, évidemment, comme je l'ai déjà dit la fois précédente, si nous pouvions tout faire gratuit, ce serait mieux. Mais malheureusement, nous avons des frais aussi. Et donc les trois cas que nous avons cités comme l'enregistrement d'actes d'étrangers et primo-arrivants, c'étaient les trois documents où actuellement on ne demandait rien. Donc ici, on demande une participation minimum. Et pour les autres documents, il faut quand même noter que ce qui est dans la procédure normale, par exemple pour une carte d'entité, on reste à 22 €. On n'a pas remonté. Il y a juste la carte d'identité en délivrance d'urgence, par exemple, qu'on passe de 130 à 140 pour la délivrance du document d'identité électronique. Pour les

enfants de moins de douze ans, on a remonté de 8 à 9 €, on remonte d'un euro, donc les majorations, comme vous venez de le dire, c'est plus une forme d'indexation. Voilà. Merci.

**Mme la Présidente :**

Il faut savoir qu'on a comparé avec les autres communes et en particulier avec Anderlecht, Bruxelles, Schaerbeek qui nous ressemblent plus que les autres et on s'est rapproché entre guillemets de leurs chiffres. On était vraiment extrêmement bas. Comme l'a dit l'échevin, on était à du gratuit pour trois des documents et on est monté de 0 à 5 pour un document et de 0 à 25 pour les autres. Ça peut sembler une hausse importante, mais en réalité, avec ça, on est toujours dans les documents les meilleurs marchés de toute la région.

Alors merci Monsieur l'échevin!

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 26 votes positifs, 5 votes négatifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 26 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**20. Taxes communales - Redevance sur la délivrance de documents administratifs - Modification.  
Gemeentebelastingen - Retributie op de afgifte van administratieve documenten - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 26 votes positifs, 5 votes négatifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 26 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**21. Finances - Fabrique d'église Saint-Rémi - Budget 2022.  
Financiën - Kerkfabriek Sint Remigius - Begroting 2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous propose de traiter ensemble les quatre points suivants qui concernent nos fabriques d'église.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Alors oui donc comme vous le savez, pour les fabriques d'église en général, c'est une prise d'acte. J'effectue chaque année un contrôle assez précis avec mes équipes pour voir s'il n'y a pas de dépassement. Ce qui est à noter, c'est qu'on a remarqué que cette année, il y avait deux églises qui ont fusionné. La fabrique d'église, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Barbe qui se sont mis ensemble. Donc c'est l'église qui est place de la Duchesse. Dans les différents montants, j'ai comparé à chaque fois, pour Saint-Rémi, nous sommes nettement moins que les autres années. Donc ils font une demande de 70.000 €. Et les autres années, les deux dernières années, ils demandaient 180.000 €. Pour la résurrection, ils demandent 6.000 € et ils demandaient 42.000 € l'année passée et 79.000 € encore l'année d'avant. Pour Saint-Charles-Borromée, ils demandent 23.000 € et ils avaient demandé 50.000 précédemment et 40.000 précédemment. Donc nous voyons qu'ils sont raisonnables, mais vous pouvez déjà savoir qu'ils nous ont quand même prévenu qu'il y aurait des frais pour les chauffages, pour l'énergie qui pourraient quand même les impacter, comme partout quoi. Voilà. S'il vous plaît.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**22. Finances - Fabrique d'église de la Résurrection - Budget 2022.  
Financiën - Kerkfabriek van de Verrijzenis - Begroting 2022.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**23. Finances - Fabrique d'église Saint-Charles Borromée - Budget 2022.  
Financiën - Kerkfabriek Sint-Karel Borromeus - Begroting 2022.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**24. Finances - Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Barbe - Budget 2022.  
Financiën - Kerkfabriek Sint-Jan de Doper en Sint-Barbara - Begroting 2022.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**25. Jeunesse - Approbation de la convention La Molen-yourte.  
Jeugd - Goedkeuring van de overeenkomst La Molen-yourte.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous propose de passer la parole à Mme Garcia pour un nouveau projet qu'elle va vous présenter. On est très très contents de ce projet et fier de vous le présenter.

**Mme l'échevine Garcia :**

Merci Madame la Présidente. Alors ce soir, je vais vous parler de notre nouveau projet que nous avons appelé la Molen-yourte, il s'agit d'un espace, un nouvel espace itinérant et convivial qui est mis à la disposition du service Jeunesse de notre commune par la compagnie du Chapitre afin de réaliser toute une série d'activités avec et pour les jeunes. En plus d'alimenter l'imaginaire par son côté dépaysant, singulier et exotique au cœur d'un paysage urbain, nous souhaitons que la yourte devienne un véritable outil d'intervention permettant d'atteindre des objectifs en termes d'unité, de cohésion sociale et de solidarité. La première sortie de la yourte a trouvé place sur la pelouse de l'athénée du Sippelberg, nous permettant ainsi de réaliser une programmation diversifiée et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Je vais vous citer quelques-unes des activités qui se tiendront dans notre yourte. Le labo service jeunesse ou conseil des jeunes de la commune, disposera de la yourte tous les mercredis après 12 h pour y tenir ses réunions afin de préparer toute une série de projets, dont la visite guidée jeunesse subsidiée par la Fondation Roi Baudouin ou encore pour la préparation des futurs états généraux de la jeunesse que nous souhaitons organiser encore cette année-ci. Des activités de sensibilisation à l'environnement seront organisées en collaboration avec les services de l'échevin de l'Environnement, mon collègue Abdellah Achaoui et Bruxelles Environnement avec et pour trois classes de l'Athénée du Sippelberg. Des activités de sensibilisation à



l'alimentation, toujours en collaboration avec les services du développement durable de M. Achaoui, sont organisées avec et pour les jeunes de Molenbeek. Il y aura aussi des ateliers d'initiation au théâtre, des ateliers philo et une réédition de l'exposition Les héros invisibles du quotidien qui se tiendront donc dans la yourte. Celle-ci sera également occupée pour un projet qui nous tient particulièrement à cœur et qui s'appelle Jeunesse et Résistance, autour des écrits d'une professeure de français à l'Athénée du Sippelberg, avec des jeunes du Labo jeunesse ou du Conseil des jeunes, des jeunes Arméniens du Haut-Karabakh qui ont vécu la guerre en 2020 et d'autres jeunes Molenbeekoïses qui participent au festival Babel. Enfin, d'autres projets ont été proposés par l'athénée ou par des associations molenbeekoïses et sont en cours de validation. L'Esprit transculturel, pluridisciplinaire et la participation active des jeunes seront de mise dans les choix des projets proposés par le tissu associatif local, et ce, afin de soutenir toutes les formes d'expression culturelle, métissée et urbaine. J'ai dit, je me tiens à votre disposition si vous avez des questions.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame l'échevine. Mr. Milis, vous avez la parole.

**M. Milis :**

Merci ma présidente, mais je ne peux que me réjouir effectivement de ce projet qui, je pense, n'a pas dû être simple à mettre en place. Parce que je pense qu'une yourte n'est pas un engin facile à mettre à disposition et que le travail a été certainement compliqué pour tant l'association que pour les services. Pour effectivement trouver un espace pour permettre aux jeunes de disposer de cette yourte et d'échanger au sein de cette yourte. Je ne peux que me réjouir pour les jeunes qui ont toujours besoin de reconnaissance, d'écoute qui, au jour d'aujourd'hui à Molenbeek, se sentent parfois trop peu et trop peu écoutés et ont besoin de pouvoir échanger dans un lieu qui leur est plus consacré. Donc merci beaucoup pour ce projet qui j'espère durera très longtemps.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Milis. Je donne la parole à Mr. El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la Présidente. Comme mon collègue, je vais évidemment me réjouir de ce projet. D'abord remercier le préfet de l'Athénée Royal Serge Cruz pour cette collaboration et entre autres ces enseignants. Parce que je pense qu'il est indispensable de pouvoir mener de tels projets, des projets de qualité, parce que ça nous sort des activités occupationnelles habituelles. Et là, je salue d'autant plus que vous évoquez un des partenaires avec lequel j'ai eu la chance de travailler pendant cinq ans, c'est l'ASBL Tremplin qui organise le Festival de Babel et qui monte d'année en année des projets participatifs avec des jeunes qui non seulement viennent de tous les coins de Belgique, mais aussi d'Europe. Et les projets théâtraux, souvent qu'ils proposent sont extrêmement importants parce qu'ils permettent aux jeunes de pouvoir prendre conscience par rapport à des enjeux de société qui sont fondamentaux. Et moi, j'ai pu accompagner comme ça des jeunes pendant une année complète et à la fin de cette année, une fois qu'on a le produit fini, le projet en lui-même, c'est à dire une pièce de théâtre, par exemple, multidisciplinaire, où on joue au théâtre, il y a de la musique, toute une série d'arts qui se mettent ensemble pour donner un projet finalisé. On sent que les jeunes qui passent par-là sont complètement métamorphosés parce que non seulement ils ont créé quelque chose, ils ont été valorisés et ils proposent quelque chose aux spectateurs qui viennent assister à leurs créations. Et je trouve ça extraordinaire. Et d'ailleurs, je vous souhaite évidemment une bonne continuation et surtout de persévérer dans ce type de projet, que ce soit au niveau de la jeunesse mais aussi dans tous les services de la

commune qui donnent à nos concitoyens et en nos jeunes en particulier, la possibilité de s'émanciper culturellement et intellectuellement. Et c'est très important. Merci à vous.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Oui, merci madame la Présidente. Je voudrais à mon tour féliciter ma collègue pour cette superbe initiative qui, au-delà de la nouvelle initiative du projet, met en exergue la possibilité de travailler avec les différents services comme cela a été souligné. Et ici en tant qu'échevin de l'Environnement, je suis très ravi et au nom du collège de participer à ce nouveau projet qui va certainement donner, qui va constituer une valeur ajoutée pour notre commune et dans toutes les thématiques qui sont proposées à travers l'environnement. Et je pense qu'il y a d'autres possibilités qui peuvent s'articuler autour de ce projet et je tenais encore une fois à féliciter madame Gloria Fernandez pour sa superbe création.

**Mme la Présidente :**

Voilà un projet je pense, dont on aura encore l'occasion de reparler.

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

## **26. Communication - Image et Valorisation - Octroi de subsides pour un projet ponctuel. Communicatie - Imago en Valorisatie - Toekenning voor een gericht project.**

**Mme la Présidente :**

C'est une communication que je vous fais, d'un octroi de subside pour un projet ponctuel. Il s'agit de notre participation au parcours d'artistes. Donc vous savez que c'est la deuxième année qu'ils réunissent des artistes et des habitants du Maritimes autour d'eux pour le parcours d'artistes. Notre parcours d'artistes, il était incroyable. Il s'est tenu du 25 au 27 mars. Plus de 120 artistes ont présenté leurs œuvres. Je pense qu'il y avait 37 ateliers, lieux divers et variés dans le quartier maritime. Il y a eu une inauguration magnifique sur le site de Tour et Taxis et je crois qu'on a là une dynamique citoyenne qu'il fallait absolument soutenir. C'est ce qu'on a décidé de faire avec ce montant de 1.500 € en image, valorisation et en culture. Et puis, on les a aussi aidés de manières matérielles et humaines avec l'équipe de la Maison des Cultures, du matériel, l'enlèvement des déchets, de la diffusion et de la promotion. On a presque 1.000 € de promotion aussi sur des supports divers. Et bien moi je suis une bourgmestre heureuse d'avoir un tel collectif, citoyens et artistes, qui s'est mobilisé, qui a pu procurer à Molenbeek un parcours d'artistes magnifique. Et je pense que l'année prochaine sera tout aussi flamboyante et extraordinaire. Donc longue vie à ce collectif et à ce projet. Merci en particulier à Hamida et à Paul qui ont mis ça sur pied, qui ont cru, qui ont monté, qui ont travaillé nuit et jour pendant des mois pour pouvoir proposer cette visite à pied du maritime qui montrait notre vie multiculturelle, artistique de toutes les couleurs, ce vivier artistique de l'autre côté du canal, ça fait du bien. Et je gage que dans les années qui viennent, ça va aussi amener toute une série de personnes à pouvoir découvrir nos artistes, que ce soient des personnes de la commune qui s'initieront par là à toutes les formes d'art et découvriront aussi les ateliers des lieux ou des personnes qui viendront de l'autre côté du canal et qui pourront nous voir comme une commune d'art, de culture, ce que nous sommes et ce que nous sommes destinés à être encore et encore.

Madame Garcia, vous vouliez intervenir sur le parcours d'artistes?

**Mme l'échevine Garcia :**

Pas vraiment, Madame la bourgmestre. Mais dans mon engouement, dans mon empressement à vouloir expliquer la Molen-yourte, j'ai oublié quelque chose de très important. J'ai oublié de remercier Monsieur le Préfet de l'Athénée du Sippelberg et toute son équipe pédagogique. Voilà, excusez-moi, monsieur le Préfet et l'équipe pédagogique pour l'oubli.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Alors est ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite intervenir sur le parcours d'artiste, madame Zamouri ?

**Mme Zamouri :**

Dank u wel mevrouw de voorzitter. Bedankt voor de mooie woorden over parcours d'artistes dat inderdaad een ongelooflijk succes was, vooral ook omdat ik denk dat meer dat 80 % van de artiesten Molenbenaars waren. Ik hoor u een bedrag van 1.500 €, dat is natuurlijk voor de gemeentelijke begroting veel, maar ik denk toch niet genoeg om zoiets terug opgang te zetten.

Merci aussi aux maisons de quartier et communautaires de MOVE d'avoir ouvert les portes et donc c'était une très belle collaboration avec la Commune. Mais maintenant, ce n'est pas la première fois qu'il y a ce parcours d'artistes. Je l'ai connu il y a deux ans, c'était tout petit, ça a grandi, ça amène aussi des gens de l'extérieur de Bruxelles. J'ai rencontré une femme de Charleroi. Vous vous rendez compte ! Qui est venue spécialement pour ce parcours d'artistes. Mais ce que moi j'aimerais bien personnellement voir dans notre commune et suis vraiment ravie que notre commune s'est fasse connaître aussi au niveau culturel et que les artistes sont de toutes. Comme vous avez dit de toute origine, c'est très très important. Mais ce que j'aimerais bien, c'est que ça aille aussi dans les autres lieux de Molenbeek, qu'il y ait vraiment un parcours à travers Molenbeek par exemple, Place de la Duchesse ou le centre historique, mais que petit à petit, en fait, on fasse ce parcours aussi à travers notre commune et que ça soit en même temps une grande belle balade pour les Molenbeekoïses et pour d'autres gens, pour faire connaître la totalité de notre commune. Bien sûr, ça ne se fait pas juste comme ça parce que je sais que les gens ont travaillé très, très dur, Paul et Hamida. C'est juste une réflexion que j'ai maintenant pour que ça ne reste pas quelque chose cloisonné dans le maritime. C'est très bien. La majorité des artistes se trouve aussi là-bas. Mais je pense aussi qu'il y a d'autres quartiers. Sur la chaussée de Gand, une petite rue à gauche, j'ai oublié le nom, il y a aussi des artistes, mais qui ne sont pas connus. Donc je fais une plaidoirie pour élargir et petit à petit, chaque année qu'on ira à la découverte de notre commune. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Zamouri.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je voudrais juste dire, j'en suis fière, que le quartier maritime a toujours été un nid culturel depuis de très longues années. Je crois que je suis la doyenne ici dans ce conseil, et je suis très heureuse que de génération en génération, non seulement ça se perpétue et que le nid devienne un vivier. Alors, madame Zamouri, vous disiez qu'il y a d'autres coins de notre

commune qui sont intéressantes et intéressées. Mais alors je propose une seule chose, c'est que ces personnes s'immiscent, se joignent au parcours d'artiste initial et alors le parcours s'agrandit dans la commune. Voilà et merci encore aux initiateurs de ce projet.

**Mme la Présidente :**

Merci, merci à toutes les deux. Je pense qu'effectivement c'est un beau vœu que de voir s'étendre le parcours, mais il faut que ce soit évidemment porté. Et je pense que l'on peut faire confiance à Hamida et à Paul pour nous amener un projet suivant qui sera toujours aussi cohérent, qui sera faisable et qui aura du sens. Je partage le même vœu de pouvoir avancer et étoffer et agrandir. Mais il faut que ce soit tenable, il faut que ce soit soutenable, il faut que ce soit portable par les artistes. Donc il est tout à fait certain qu'on a des artistes dans tous nos quartiers. Mais là, la concentration est telle et le travail ayant déjà commencé est à un point de maturité qui a permis ceci. Ce n'est pas encore le cas dans les autres quartiers. Donc je pense qu'il faut les laisser travailler aussi et les soutenir, être à leurs côtés, les écouter dans le déploiement. Et je pense que c'est comme ça qu'on va pouvoir réaliser les meilleures choses dans le futur. Voilà, merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**27. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur El Khannouss, Conseiller communal Cdh/cd&V relative à l'utilisation des deniers publics à de fins privées. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid Cdh/cd&V, betreffende het gebruik van overheids gelden voor privédoeleinden. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la Présidente. Alors, vous imaginez bien que j'aurais aimé ne pas devoir introduire une telle interpellation, d'autant plus qu'elle concerne un échevin avec lequel j'ai travaillé de 2006 à 2012 et qui connaissait la règle qui était en vigueur au sein du Collège. D'autant plus que notre position à l'époque avait été accentuée par l'affaire de Anne-Marie Lizin. Et nous avons décidé que plus aucun membre du collège ne pouvait envoyer de courrier privé, parce que c'est de ça qu'il s'agit, il s'agit de cartes de vœux envoyées avec l'argent des deniers publics pour faire sa promotion personnelle.

Alors Monsieur l'échevin Van Damme, j'ai été interpellé par des citoyens qui ont reçu vos vœux 2022 par courrier, début du mois de janvier. Ceux-ci étaient étonnés que les cartes de vœux soient envoyées directement par la commune avec votre signature. Après vérification et d'ailleurs, j'ai moi-même vérifié avec l'oblitération s'il s'agissait effectivement d'un affranchissement de la commune, c'est le cas. Il appert que vous avez envoyé un nombre très important de cartes de vœux via la commune. Alors, comme je l'ai dit en introduction depuis de très nombreuses années, plus de dix ans, il y avait une règle qui était en vigueur, c'est qu'aucun échevin ne pouvait envoyer de courriers privés payés avec l'argent de la collectivité.

Alors, monsieur l'échevin, pouvez-vous me dire combien de cartes de vœux vous avez envoyé en 2020, 2021 et 2022 ? Quel est le coût pour chaque année et sur quel article

budgetaire vous avez effectué la dépense? Les cartes ont-elles été confectionnées par le service Imprimerie ou à l'extérieur? Si c'est par l'Imprimerie communale, je souhaiterais connaître le coût de la main d'œuvre et le coût de l'impression. Si c'est à l'extérieur, pouvez-vous me donner le montant et éventuellement, si c'était le cas, le numéro de l'article budgétaire.

Puis j'ai évidemment deux autres questions pour la bourgmestre et là, ce sont les mêmes questions, mais qui concernent l'ensemble des membres du collège. Je souhaiterais savoir si des membres du collège ont envoyé des cartes de vœux comme l'a fait Monsieur Van Damme, si oui, combien? Et le coût de celles-ci pour les années 2020, 2021 et 2022 ? Et j'espère, et j'attends de votre part des réponses précises. Bien évidemment. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci. Alors je vois qu'il n'y a pas d'autres conseillers qui s'inscrivent.

Monsieur Van Damme, allez-y.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, madame la Présidente, merci monsieur le conseiller. J'ai en effet envoyé des cartes de vœux de Nouvel An en janvier de cette année. Ceci a été fait dans le cadre de l'exercice de ma fonction d'échevin, comme le font d'ailleurs d'autres échevins dans d'autres communes bruxelloises aussi. C'est pourquoi j'ai signé cette carte avec mes coordonnées d'échevin et donc pas à titre privé. Et le cout de conception et d'impression ont été pris en charge par moi-même. L'envoi a été fait par le service Expédition de la commune.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Ça, c'est une réponse alambiquée qui donne l'impression que ce que vous avez fait, c'est normal, c'est logique. On peut envoyer des cartes postales à titre privé parce que vous pouvez me dire que c'est à titre d'échevin, moi, je n'y crois pas. Ça, ça ne fonctionne pas comme ça. Vous étiez autour de la table avec moi il y a dix ans, lorsque nous avons eu ce débat-là. Le débat que nous avons aujourd'hui, chers collègues, nous l'avons eu au sein du collège et nous avons décidé qu'aucun membre du collège ne pouvait envoyer des cartes personnelles, c'est à dire faire sa promotion avec l'argent de la collectivité. Et vous savez très bien. Vous vous êtes attachés à des valeurs de bonne gouvernance. Je me rappelle très bien des propos de l'époque que vous avez tenus. Donc aujourd'hui, vous faites le contraire et donc je vous ai posé des questions précises. Vous ne me répondez pas, vous me dites que vous avez envoyé, que la confection, c'est vous qui l'avez payée, c'est très bien. Par contre, l'envoi a été fait par la commune. Moi, on me parle de 1.500 cartes envoyées à 1,20 €. On est à peu près à 2.000 €, si vous l'avez fait sur trois ans, comme je vous ai posé la question, vous ne m'avez pas répondu, est-ce que vous avez envoyé les mêmes cartes en 2020? Je suppose que oui. Nous sommes à peu près à 6.000 € payés par la collectivité pour faire votre promotion. Est-ce que vous trouvez ça normal, monsieur l'échevin? Est-ce que c'est normal que ce soient les Molenbeekois qui payent vos cartes de vœux? Et vous me dites en tant qu'échevin, mais c'est totalement faux. Vous ne pouvez pas envoyer des cartes à votre nom même si vous êtes échevin, même si c'est la bourgmestre, à titre privé. L'argent de la collectivité doit être utilisé pour payer les envois qui partent dans le cadre de vos fonctions et souhaiter à votre électorat ou à des gens que vous espérez qu'ils votent pour vous une bonne année ou un joyeux Noël,

je suis désolé, vous avez le droit de le faire, mais vous le faites avec votre argent, avec vos deniers personnels. Et ici, vous avez publiquement reconnu avoir utilisé l'argent public. Alors moi je suis désolé, vous savez que ce n'est pas éthique, ce n'est pas moral, c'est contraire aux règles. Alors moi, c'est parce que dans une autre commune, on pose un acte qui est immoral et contre l'éthique, qu'ici à Molenbeek on va l'accepter. C'est comme si le gars qui se fait attraper la main dans le sac en train de voler, on lui dit, tu sais que voler, c'est pas autorisé. Oui mais l'autre aussi a volé parce que l'autre vol je peux aussi voler. Je suis désolé Monsieur l'échevin. Votre argumentaire, il est nul et non avvenu. Donc moi je souhaite que d'abord madame la bourgmestre, cette pratique s'arrête et que ce soit acté quelque part. Parce qu'on l'a fait avec votre papa à l'époque et qu'on pensait que toute personne dotée d'un cerveau normal qui était attachée à des valeurs éthiques et morales allait allez comprendre qu'on ne peut pas envoyer des courriers à titre privé avec l'argent du contribuable. Donc Monsieur l'échevin, je suis désolé si vous avez un tout petit peu de conscience, vous devriez rembourser à la commune de Molenbeek le coût des envois des trois années et je vous le demande ici, publiquement et de manière solennelle, vous devriez rembourser cet argent. Vous savez très bien qu'il y a des services qui crient famine. Nous avons des problèmes financiers et vous, vous envoyez, vous faites votre campagne électorale ad aeternam sur le dos de la collectivité et vous trouvez ça normal. Je ne vois personne au sein de ce collège, et encore moins Madame la madame la bourgmestre, vous en tant que garant du bon fonctionnement de la gestion de la commune, ça m'inquiète parce que ce n'est pas la première affaire qu'on a ici au sein de ce conseil communal. Lorsque j'ai abordé les tapis rouges, vous avez détourné la tête. Vous avez trouvé ça normal...

**Mme la Présidente :**

Mais Monsieur El Khannouss...

**M. El Khannouss :**

Vous me laissez terminer? J'ai encore deux secondes, madame la bourgmestre, s'il vous plaît. Lorsqu'on aborde des problèmes de gouvernance, vous êtes toujours en train de détourner la tête. Là, c'est un exemple flagrant. Vous avez un échevin qui annonce qu'il a utilisé l'argent public et ça ne dérange pas la bourgmestre de cette commune. Et je suis désolé, c'est inadmissible ! Donc je vous le demande Monsieur l'échevin, vous remboursez ces montants, comme ça, vous gardez votre honneur parce que s'il s'agit d'un déshonneur, je suis désolé de vous le dire. Et afin que ça ne se reproduise plus, madame la bourgmestre, je veux que ce soit écrit quelque part qu'il est interdit aux membres du collège d'envoyer des cartes privées payées par la collectivité. J'espère qu'on comprend bien le français et que je me suis exprimé correctement et de manière limpide. Merci de votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, on a eu l'occasion de discuter entre partenaires de majorité, de savoir s'il y avait eu une règle auparavant et on a bien compris des discussions, et Monsieur Mahy qui était dans le même collège que vous, la législature passée nous l'a confirmé, que cette règle n'avait jamais été édictée.

Monsieur El Khannouss, votre stratégie de l'incident, je suis en train de prendre la parole. Donc vous me reprochez de ne pas prendre la parole, et puis quand je prends la parole, là vous me reprochez de prendre la parole. Donc moi, je suis désolé et en fait, c'est une stratégie de l'incident, c'est tout. Vous provoquez l'incident. Voilà. Et vous utilisez votre grosse voix, et je ne dirai pas l'autre mot qui me vient à l'esprit, pour prendre la place. Et en matière de vocabulaire, je pense que je ne me permettrais pas, si j'étais vous, de donner des leçons à qui que ce soit. Donc vous parlez de cartes privées et moi j'ai pu voir les cartes de l'échevin, il y a une photo de la Maison communale, il y a son nom avec son titre, l'adresse de son titre,

les coordonnées de son titre. Pour tout vous dire, ça ne ressemble en rien à une photo ou à une carte qu'il enverrait à des amis, ni même en réalité à des gens pour qui il demanderait le vote. Il fait une opération de relations publiques et d'image de la commune. Alors, nous allons effectivement en discuter en collège et nous allons peut-être décider ou pas d'avoir une règle particulière sur cette question, mais garder de bonnes relations et avoir une communication autour du poste qu'on occupe à la hauteur du poste qu'on occupe, ça, je pense qu'en fait, c'est normal. Et je voudrais quand même vous rappeler que lorsque vous étiez parlementaire, je crois savoir que vous avez également eu ce type de façon de faire puisque c'est complètement banal. Et c'est la raison pour laquelle votre tentative tout à fait malheureuse et j'ai envie de dire une fois de plus malsaine, d'aller dans la presse avec cette affaire, a fait chou blanc, puisque les journalistes ont bien été obligés de constater qu'en réalité c'était quelque chose qui se faisait de manière tout à fait banale. Donc, très sincèrement, je pense que vous êtes à nouveau en train de pratiquer la stratégie de l'incident au sujet d'un échevin. C'est douloureux, c'est désagréable et je pense que le collège aura l'occasion de vérifier s'il a envie de prendre une règle particulière qui n'a jamais existé quand vous étiez sous la précédente législature, à notre place. Et donc je veux encore une fois dénoncer que vous souhaitez laver du linge, que vous ne laviez pas lorsque vous portiez les mêmes vêtements. Alors merci, bonsoir.

Bien sûr, le dernier mot est à vous, vous le savez très bien d'ailleurs.

#### **M. El Khannouss :**

Alors, madame la bourgmestre, je vais me montrer un peu plus directe avec vous parce qu'apparemment vous n'apprenez pas de vos erreurs. Chaque fois, vous cautionnez l'inacceptable, chaque fois qu'on prend quelqu'un les doigts ou la main dans le pot de confiture, vous venez toujours avec des grandes théories et des envolées lyriques pour essayer de défendre ces personnes-là. Alors effectivement, il n'y avait pas de règles écrites, Madame, comme je vous comme je vous l'ai expliqué, mais il était de notoriété publique au sein des deux collèges successifs, d'ailleurs un qui était présidé par votre papa, que les échevins n'envoyaient pas à titre privé des cartes ou des envois vers des citoyens. 1500 cartes, c'est une véritable campagne électorale. Ce n'est pas, ce n'est pas un envoi professionnel. Et en général, lorsqu'on veut les envoyer, ce sont les chefs de service qui dépendent de nous qui envoient ces cartes. Alors aujourd'hui, j'attends de votre part, madame la bourgmestre, ça ne sert à rien de commencer à faire des petites discussions en aparté. Je pense que vous avez clairement ici montré devant tous les Molenbeekois que le fait que certains membres de votre collège posent des actes qui sont immoraux et contraires à l'éthique. D'ailleurs, il y a une autre question qui me vient à l'esprit, c'est d'où proviennent ces listings de ces personnes? Moi, j'ai deux exemplaires de cartes que j'ai reçues de personnes qui étaient étonnés de se retrouver dans le listing. Je rappelle qu'il existe la législation européenne pour la protection de la vie privée et donc je serais quand même intéressé de savoir comment vous avez pu collecter toutes ces coordonnées-là. Les deux personnes qui ont reçu votre courrier, ne s'attendaient pas à recevoir une carte de vœux de votre part. Donc, il y a visiblement non seulement le non-respect des règles éthiques et morales, on utilise l'argent public pour envoyer des courriers, mais en plus on collecte des coordonnées de citoyens qui n'ont rien demandé. Et ça, c'est totalement illégal. Merci de votre écoute.

#### **28. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative a l'accueil des demandeurs d'asile avenue Sebrechts. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Vancauwenberge, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de opvang van asielzoekers in de Sebrechtslaan. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

## **M. Vancauwenberge :**

Merci madame la présidente.

Nous avons appris par une lettre aux habitants du quartier Sebrechts et par voie de presse que le torchon brûle entre la commune et le secrétaire d'Etat à l'asile Sammy Mahdi à propos de l'ancienne maison de repos Sebrechts. La commune a initialement accepté de transformer ce bâtiment en centre d'accueil pour les réfugiés ukrainiens vu "le caractère temporaire et la situation d'urgence". Mais Mahdi semble vouloir en faire un centre d'accueil de demandeurs d'asile permanent. Et augmenter ses capacités d'accueil jusqu'à 600 personnes. La première échevine MR a déclaré s'opposer à ce projet de Mahdi car Molenbeek est une commune pauvre.

Mes questions :

- Y a-t-il un accord écrit à propos de ce centre ? Car Mahdi prétend que la commune a été mise au courant dès décembre, et le collège prétend le contraire?
- Le fonctionnement du centre est pris en main et est à charge du fédéral, pourquoi Madame Schepmans prétend-elle que cela coûte à la commune? Combien cela coûte à la commune?
- Pourquoi ce centre d'accueil ne posait pas de problème tant qu'il s'agissait de réfugiés ukrainiens mais qu'il pose un problème quand on y accueille d'autres réfugiés?
- Pourquoi la commune a refusé d'en faire un centre d'accueil pour demandeurs d'asile en 2021 mais qu'elle l'a accepté pour les réfugiés ukrainiens (ce qui est à mon avis une bonne chose)? Ne s'agit-il pas d'une politique discriminatoire? La situation n'est-elle pas aussi urgente pour les réfugiés venant d'autres situations de guerre et de persécutions?
- Quelles sont les capacités d'accueil selon les pompiers?
- Quelles initiatives la commune a prise ou va-t-elle prendre envers les riverains pour que la cohabitation entre réfugiés et habitants se passe au mieux?
- La commune va-t-elle empêcher ce centre d'accueil? En a-t-elle la possibilité légale?
- Y a-t-il moyen de parvenir à un accord autour d'un nombre raisonnable dans ce centre, notamment en fonction des capacités du bâtiment?

## **Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

## **M. El Khannouss :**

Merci Madame la Présidente. Alors, comme mon collègue Vancauwenberge, j'ai été extrêmement choqué par la manière dont vous avez géré cette polémique concernant soi-disant le changement de décision de la part du secrétaire d'Etat à l'Immigration. En plus, lorsque j'ai reçu votre toutes boîtes et que j'ai lu le contenu, j'ai directement pris langue avec des responsables de Fedasil. Il se fait que j'ai quelques très bonnes relations chez Fedasil et ils me disent qu'un mois, un mois et demi avant le début du conflit en Ukraine, ils avaient déjà entamé des discussions avec vous et que vous aviez donné votre accord de principe. Et donc j'ai été un peu surpris de lire le contraire dans le courrier que vous avez envoyé aux citoyens, l'air de dire, et là je rejoins mon collègue, le ton utilisé laisserait entendre que vous auriez des difficultés à voir une autre population que la population ukrainienne soit logée dans ce bâtiment. C'est comme ça que c'est compris, en tout cas par une partie de la population. Je voudrais savoir est-ce que oui ou non, vous avez eu des contacts un mois et demi avant le début du conflit en Ukraine? Si oui, quelle était la teneur de celui-ci ? Est-ce que vous avez donné votre accord de principe à Fedasil pour accueillir de manière générale les réfugiés qui



étaient pris en charge par cette institution? Et pourquoi ce changement d'avis une fois qu'un certain nombre d'emails ont été envoyés par certains habitants à des membres de votre collège, dont vous-même, vous avez subitement changé d'avis et cosigné ce courrier qui dit visiblement le contraire de ce que vous aviez affirmé aux responsables de Fedasil, donc au secrétaire d'état à l'Immigration. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Bien mais merci à tous les deux pour vos questions qui me permettent de faire le point sur ce dossier. C'est un dossier pénible, c'est un dossier pénible où l'État fédéral se retourne contre Molenbeek depuis le début, ce dossier remonte effectivement à l'automne 2021. Ce dossier, c'est le dossier de deux faits accomplis. Deux faits accomplis du secrétaire d'État Mahdi, qui foule aux pieds les autorités locales. Jamais nous n'avons donné notre accord pour un centre de 600 personnes à cet endroit, jamais, d'aucune sorte, en réalité. Et pourquoi, effectivement, parce que notre commune étant l'une des plus denses de Belgique, plus de 16.000 habitants au kilomètre carré, moyenne nationale 375 moyennes, moyenne bruxelloise 7.500. Ce n'est pas approprié pour nous d'avoir un centre d'une telle importance sur notre territoire et certainement pas au vu des difficultés que rencontre déjà notre CPAS, ce qui a fait l'objet de la plus grande partie de la discussion de la soirée. À vrai dire, c'est impossible d'un point de vue macro dans n'importe quel quartier de notre commune d'accueillir ce type de centre. Et ça, nous l'avons dit non seulement nous l'avons dit, mais nous l'avons répété, j'ai été chez le secrétaire d'État le lui dire et nous l'avons acté dans une délibération du collège, durant l'hiver 2021. Donc ça, ce sont les faits.

Le fait accompli, c'est le centre ukrainien arrive. En fait, on n'a rien à dire. Par contre, on entre en négociation. On dit, dites ici, on vous rappelle quand même qu'on ne pouvait pas accueillir 600 personnes de manière pérenne et qu'on vous l'a dit. Et donc ça, ce n'est pas possible. Mais vu qu'il y a le conflit ukrainien, on dit OK, on va prendre quelque chose de temporaire avec un petit nombre de personnes. Ça, c'est la négociation avec le kern et on attend toujours aujourd'hui qu'elle soit respectée par ce gouvernement fédéral, que ce gouvernement fédéral respecte Molenbeek et ça n'a rien à voir avec ukrainien ou pas ukrainien. C'est juste impossible comme charge pour notre commune alors qu'on a déjà un centre Fedasil alors qu'on a déjà des centaines de personnes en occupation temporaire. Hier, on a réussi à sortir d'une situation difficile à la KBC. Demain, on va devoir travailler à la suite de De Koninck. On a encore une occupation à Birmingham. On a notre hôtel social qui est occupé. On a en occupation temporaire des centaines de personnes sur le territoire. On a sur le territoire également des familles qui accueillent des centaines de sans-papiers, probablement même des milliers. On a un centre Fedasil et on ne peut pas, c'est impossible en fait, héberger encore un centre supplémentaire de 600 places et on l'a dit. Et donc il y a aucune contradiction là, on est complètement alignés dans ce collège, tout le monde est d'accord, c'est impossible pour nous et on demande au gouvernement fédéral de respecter ses engagements par rapport à notre commune, aussi simple que ça.

Franchement, c'est important de renforcer le dialogue. C'est important d'être dans la transparence. C'est ce qu'on a voulu. C'est pour ça qu'on a écrit aux citoyens. Nous, on est une des communes les plus accueillantes de Belgique. C'est notre fierté, c'est notre fierté ici. Je pense que tous, nous tous, on est fiers de ça, mais on ne peut pas se permettre. Alors moi, j'aime bien ce que vous dites. Il faudrait faire appel à une association pour que tout se passe bien dans le quartier. Mais enfin, on n'a pas un bal, on a déjà du mal à nouer nos fins de mois CPAS, on a déjà du mal à aider tous ceux qui sont déjà là. Comment vous croyez qu'on peut aider 600 personnes de plus qui viennent sur le territoire et qui n'ont rien et pas pour rester trois jours, comme c'était l'engagement pris, mais pour rester à un an et demi. Mais c'est impossible. Non, je ne sais pas. Il faut m'expliquer, hein. Donc arrêtez de raconter tout et n'importe quoi à l'extérieur, aux habitants, ce n'est pas possible et donc il n'y a pas une feuille

de papier entre chacun des membres de ce collège. C'est impossible pour nous. On l'a dit et on entend se faire respecter. Voilà. C'est tout. Mr Vancauwenberge a vous la parole.

**M. Vancauwenberge :**

Mais je suis un peu étonné parce que vous ne répondez à peu près aucune question. Donc je vous ai demandé, est-ce qu'il y a y avait un accord écrit?

**Mme la Présidente :**

Mais je vous ai dit ce qu'il y avait. Il y avait une délibération du collège et il n'y a rien d'autre. Il y a une délibération du collège, à la fin 2021 qui dit au fédéral, nous ne pouvons pas accepter ce que vous proposez. Nous ne pouvons pas prendre 600 personnes supplémentaires en grande fragilité sur notre territoire. Ce n'est pas possible. Voilà, ça, il y a, c'est la seule chose qu'il y a.

**M. Vancauwenberge :**

OK et pourquoi on parle des 600 ?

**Mme la Présidente :**

Parce que c'est ce qu'ils ont demandé aux pompiers. C'est ça qu'ils font, c'est ça qu'ils sont en train de faire. Alors qu'on avait un accord sur quelques personnes pour quelques jours. Là, on est sur un scénario de personnes qui resteraient un an et demi, 600 personnes. Vous voyez, c'est un peu différent. Ce n'est pas la même chose pour la charge communale. Je peux vous suivre sur le raisonnement que quelques personnes pour deux ou trois jours ne coûtent pas à la commune. Ça, je peux vous suivre. Elles peuvent être prises en charge par Fedasil et elles peuvent ne pas coûter grand-chose. Elles vont coûter un peu de médiation. Moi, j'avais demandé à ce moment-là qu'on ait sept personnes qui viennent nous aider et qu'ils soient payés par le fédéral. On a demandé ça, on n'a pas eu. On a une fin de non-recevoir par rapport à ça. Mais vous vous rendez bien compte que des gens qui restent un an et demi et qui sont 600, eh bien, c'est autre chose. On a fait le débat sur le CPAS tout à l'heure. Je ne dois pas vous faire un dessin. Ça, c'est vraiment insupportable pour notre commune. C'est être maltraité par son état fédéral. Voilà plus de 16.000 habitants au kilomètre carré dans notre commune.

**M. Vancauwenberge :**

Mais selon les pompiers, ce bâtiment peut contenir combien d'habitants en fait?

**Mme la Présidente :**

Alors Monsieur Vancauwenberge, je ne vais rien dire de plus à ce stade. J'espère encore aujourd'hui, malgré mon énervement, malgré mon emportement, malgré mon expression qui a déjà été assez verte vis-à-vis du secrétaire d'État, j'espère encore que le kern, le Conseil des ministres restreint, va tenir ses engagements, je l'espère encore. Et donc je ne vais pas aller plus loin ce soir.

**M. Vancauwenberge :**

Mais donc les engagements qui ont été pris, c'est pendant quelques jours quelques réfugiés ukrainiens. Et après, le bâtiment est fermé, il n'est plus un centre d'accueil. Ça, c'est ce qui était convenu. C'est cela que vous dites?

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie. C'est bien ce que j'ai dit.

Alors on va chez Monsieur El Khannouss pour l'interpellation suivante.

**29. Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur El Khannouss, Conseiller communal Cdh/cd&V relative à l'octroi de la prime pour l'installation d'une citerne d'eau. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, gemeenteraadslid Cdh/cd&V betreffende de toekenning van de premie voor de installatie van een watertank. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss à vous et je vois que vous vous interrogez à nouveau sur la situation de Monsieur Van Damme.

**M. El Khannouss :**

C'est le grand amour aujourd'hui entre nous.

Une prime a été accordée à votre collègue Jeff Van Damme de l'ordre 500 euros pour l'installation d'une citerne d'eau de puits sur le budget 2022. Il apparaît à la lecture du budget 2022 à l'article 8790/331-01 que le crédit était de l'ordre de 540 euros. Ce qui veut dire, que Monsieur Van Damme a épuisé l'entière du crédit ! Ce qui veut concrètement qu'aucun autre molenbeekoïse ne pourra prétendre à cette prime en 2022. À côté des aspects éthiques, se posent d'autres questions, notamment :

- Quelle est la procédure pour l'obtention de cette prime ?
- Où se trouvent les formulaires ad hoc ?
- Comment est arbitré l'octroi de la prime vu le montant dérisoire à l'article budgétaire ?
- Est-ce que l'octroi de cette prime exclusive à l'Echevin ne vous pose pas à vous ainsi qu'aux membres du collège un problème éthique ?

En vous remerciant pour vos réponses.

**M. l'échevin Achaoui :**

Je vais essayer de me limiter à la réponse des questions posées. Quel est la procédure pour l'obtention de cette prime. La prime est octroyée, comme vous le savez certainement, à des gens et pour bénéficier de la prime prévue au présent règlement, je dois vous rappeler que cette prime a été installée en 2008, comme vous l'avez rappelé, qu'elle est conditionnée par un règlement communal qui précise précisément toutes les modalités, tant au niveau de l'opérationnalité de la chose mais également de l'obtention et toutes les conditions nécessaires pour justement introduire une prime en bonne et due forme.

Alors, comme vous le savez, pour bénéficier de cette prime, il y a des prescriptions importantes qui sont stipulées bien évidemment en détail au niveau de ce règlement. Je fais référence à l'article six, mais inutile de vous rappeler tous les éléments parce qu'ils sont nombreux et donc pour pouvoir justement bénéficier de cette prime, il y a une procédure, comme vous l'avez rappelé par la voie de demande de formulaires soit physiquement au

service concerné, en l'occurrence le service qui est responsable de tout ce qui est énergie et co-énergie et ou alors évidemment via le website, en téléchargeant évidemment toutes les conditions requises. Ça, c'est par rapport à la question une ou deux où se trouvent les formalités ad hoc. Donc si vous surfez à travers le site de la commune, vous allez aisément trouver toutes ces informations à la fois le formulaire nécessaire pour introduire la prime et également le règlement qui est très réglementé et très précis en termes de conditions à remplir. Alors comment est attribué la prime vu le montant dérisoire, et vous l'avez, vous avez raison, cette prime depuis sa création n'a été octroyée qu'une seule fois et la deuxième fois effectivement en 2002. L'engouement de cette prime, je le concède, n'est pas exceptionnel. Donc l'idée, justement, justement, c'est de pouvoir porter une réflexion globale par rapport à cette prime. Comme orienter cette prime d'une manière différente pour pouvoir justement favoriser l'accès à cette prime. Parce qu'actuellement, telle qu'elle est conçue, elle n'est pas évidente à obtenir. Parce qu'il faut, en plus de la prime, faire appel à des services spécialisés, en l'occurrence l'IBGE précédemment, mais aujourd'hui, Vivaqua. Et ça coûte 160 € simplement pour la certification. Donc à l'heure actuelle, cette prime dans sa faisabilité ou sa réalisation, elle est difficile.

Concernant le paiement et l'aspect budgétaire, je dois vous vous avouer, vu le peu de demande, ça n'a jamais posé de problème en termes de paiement, et d'honorer la prime qui a été demandée une première fois en 2008 et la seconde en 2022. Et donc vous faites référence à un solde qui devrait rester dans l'article budgétaire pour pouvoir justement maintenir ou garder une conformité par rapport à cette procédure. Je n'ai pas connaissance de cette problématique là et on ne m'a jamais fait référence, sauf si Monsieur l'échevin me le rappelle. Mais le montant qui est inscrit au budget suffit largement pour justement honorer puisque c'est un montant maximum de 500 € qui est octroyé à cette prime.

Alors, est ce que l'octroi de cette prime à l'échevin ne vous pose pas à vous ainsi qu'au collègue une problématique, je voudrais simplement rappeler que la prime est octroyée à la personne physique ou morale qui installe ou fait installer, répare ou fait réparer, remplace ou fait remplacer un système de récupération d'eau de pluie, que cette personne soit locataire ou titulaires de droits réels sur le bâtiment concerné. Et jusqu'à preuve du contraire, Monsieur Jef Van Damme est une personne physique, morale et donc en toute légitimité, il peut introduire parce qu'il rentre dans les conditions. Alors il se fait qu'il est échevin. Mais je ne pense pas sincèrement et en toute, en toute tranquillité d'esprit, qu'il ait abusé ou profité de sa position ou de sa fonction d'échevin pour pouvoir justement demander cette prime. Il l'a fait dans les règles de l'art, à savoir remplir toutes les conditions, et il a rempli le formulaire. Il a fait une demande légitime au collègue et a envoyé les documents en bon et due forme. Et étant donné que c'est le seul demandeur aujourd'hui, il en a bénéficié en toute légitimité, à ma connaissance et c'est tout ce que j'ai à vous dire, M. El Khannouss.

#### **M. El Khannouss :**

Merci Monsieur L'échevin de l'Environnement. Moi, je suis toujours subjugué. Comme pour la bourgmestre, j'ai l'impression que les questions d'éthique, elles ont complètement disparu au sein de ce collègue. Je ne suis pas en train de vous dire que l'acte qui a été posé par Mr. Van Damme est illégal. J'ai dit qu'il était contraire à une certaine éthique. L'échevin des Finances vient de me rappeler à l'instant, il a confirmé qu'effectivement ce montant était maintenu pour garder l'article budgétaire en fonctionnement, pour pouvoir éventuellement l'alimenter avec des montants plus importants. Pour une prime comme celle-là, il aurait fallu qu'il y ait une campagne d'information qui cible l'ensemble des Molenbeekoïses, avec un montant plus conséquent. Parce que quand je prends et excusez-moi, l'article 879033101 qui se trouve ici, dans le budget extraordinaire, il y a 500 euros, sur l'article budgétaire, 540 € précisément. Et donc vous avez un membre du collègue qui est à la source. Qui a quelle information. Qui n'est pas sur le même pied d'égalité que la population, qui eux ne savent pas qu'il y a une prime. Alors oui, on va me dire ils peuvent aller faire un peu d'archéologie sur le site et ils vont

directement retrouver l'information. Vous savez qu'il y a une partie de la population qui est victime de la fracture numérique. Vous savez qu'il y a, comme le fait la Région, régulièrement, lorsqu'il y a des actions de promotion pour l'installation de tel ou tel matériaux, il y a une information qui est faite à la population où on donne le montant de la prime, on explique les modalités pour pouvoir l'obtenir. Et ici, vous avez un membre du collège, comme j'ai dit tout à l'heure en bruxellois, en stoemeling, qui a l'information, et qui se comporte un peu comme vous connaissez dans la série les studios Disney, les Rapetou, qui sautent sur tout ce qui bouge. Il y a une affaire à faire, quelque chose d'intéressant là, hop, on en profite. Et ce n'est pas illégal, mais c'est immoral et c'est contraire aux règles éthiques. Je suis désolé. D'ailleurs, ce n'est même pas à vous que j'en veux, mais vous auriez dû proposer au collège d'alimenter ce fonds, d'y mettre plusieurs milliers d'euros et d'inviter l'ensemble des Molenbeekoïses à poser leur candidature. Parce que vous savez, moi je connais des dizaines de Molenbeekoïses qui voudraient installer des citernes, mais ils doivent savoir que cette prime existe. Et donc, ici, vous avez quelqu'un qui a le monopole de l'information, qui est outillé pour pouvoir directement. C'est comme pour la prime que vous avez supprimée d'un million d'euros pour compenser l'augmentation du cadastre. Il était normal. Moi-même j'en ai bénéficié. Mais on a dû attendre que l'ensemble des Molenbeekoïses soient informés sur cette possibilité d'obtenir cette prime pour pouvoir introduire, nous en tant que citoyen, au même titre que les citoyens, pouvoir remplir les conditions et respecter les procédures, ce qui visiblement ici n'a pas été le cas. En tout cas en termes d'informations faites vers les citoyens pour leur informer de la possibilité de cette prime. Merci à vous.

**Mme la Présidente :**

Mais il y a quelque chose que je n'ai pas compris. En fait, vous étiez échevin la législature passée. Est-ce que vous aviez supprimé cette prime? Parce qu'en fait, moi, je n'ai jamais entendu parler d'une suppression de cette prime. Mais bon, Monsieur Achaoui, voulait vous répondre.

**M. El Khannouss :**

Madame la Bourgmestre, si vous étiez attentive, j'ai posé la question à l'échevin des finances...

**M. l'échevin Achaoui :**

Vous aurez le dernier mot de toute façon, mais permettez-moi simplement d'apporter quelques clarifications par rapport à la communication. Je rappelle simplement que la prime a été initiée en 2008, et donc 2009, 2010, 2011. Et je ne vais pas, je vais m'arrêter là, jusqu'en 2018. Cette prime a toujours existé, a toujours été ventilée d'une manière normale dans un principe budgétaire. Donc il n'y a pas eu, à ma connaissance, un engouement important durant toute cette période où, je dirais même la législature, il n'y a pas eu de problème de communication. Et s'il y avait un problème de communication, on aurait pu y remédier déjà durant cette période-là. Donc aujourd'hui, Monsieur l'échevin, je pense que, en toute légitimité, en tant que personne morale, a investi et s'inscrit, et il a le droit de le faire parce que c'est une citerne, effectivement, il est au courant de cette prime. Mais on ne peut pas aujourd'hui dire que parce qu'il est à la base de l'information puisque cette information existait déjà préalablement et durant de longues années. Donc toute personne qui aurait aimé s'inscrire dans cette logique-là pouvait à travers le website, à travers la documentation qui était la même depuis un certain temps et peut-être probablement je suis là tout à fait d'accord, on pourrait y remédier d'une manière différente, mais on ne peut pas aujourd'hui incriminer l'échevin parce qu'il était à la source de l'information. Non, ce n'est pas comme si on avait créé cette prime en 2022 et Monsieur l'échevin aurait été au rebond de cette information-là. Cette information existe depuis de longues années, de très très longues années, sous l'ancienne législature. On remarque qu'il n'y a pas eu d'engouement, la communication n'a pas changé et il se fait que

Monsieur l'échevin investi au même titre que n'importe quelle personne morale dans sa propriété et s'inscrit dans ce projet de citerne, il est tout courant d'une prime existentielle, il fait une démarche légitime, il l'introduit et donc ou je ne vois pas en quoi est ce qu'on pourrait l'incriminer par rapport à cette démarche-là? Donc venir aujourd'hui me dire qu'il y avait un problème de communication, qu'on a privilégié une personne par rapport à une autre, par rapport à une population, ce n'est pas correct. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Monsieur l'échevin des Finances, vous vouliez ajouter quelque chose. Allez-y.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Le montant était inscrit.

**Mme la Présidente :**

En fait, il y a aucun problème avec ce montant. Monsieur El Khannouss, vous avez le dernier mot. Allez-y!

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, si vous n'existiez pas, il faudrait vous inventer parce que vous avez l'art comme ça, systématiquement de minimiser les choses. Et j'ai l'impression de ne pas parler en français. Je vais commencer à parler en dialecte pour que vous compreniez. Je m'explique, en donnant les raisons pour laquelle il y a un problème éthique et moral, et vous, vous réussissez à trouver, quand je vous explique qu'un article budgétaire, ça existe et ça a été confirmé par l'échevin au niveau de de nombreux autres articles où il y a une somme d'argent extrêmement faible qui permet de maintenir cet article en fonctionnement pour ne pas devoir lancer une procédure et en recréer un autre. C'est la situation aujourd'hui dans laquelle nous sommes. Par rapport à cet article que je viens de vous donner, que je vais rappeler le 879033101, c'est un article qui a été maintenu avec 540 € pour ne pas devoir le faire disparaître. Et lorsque monsieur l'échevin, on veut pouvoir faire bénéficier à tous les Molenbeekoïses, nous avons un magnifique journal communal dans lequel on peut dire, la commune lance une opération de subsidiation pour l'installation de citernes d'eau. Tous les Molenbeekoïses peuvent introduire leur demande. Voici les coordonnées, voici les liens et là, on met un peu plus d'argent dans l'article budgétaire, ce qui n'a pas été le cas. Ici, il y avait une petite somme symbolique, et on a un comportement, un peu comme j'ai dit tout à l'heure, un peu les Rapetou qui sautent sur tout ce qui bouge parce qu'il y avait une somme qui était connue de l'échevin et de certains membres du collège et malheureusement pas de la population. Et c'est là que le bât blesse. Et donc, je ne suis pas en train de dire que c'est illégal. Bien sûr que non. Ce n'est pas illégal, mais c'est contraire à l'éthique et à la morale. On ne se sert pas en politique, on est là pour servir. C'est ce que j'ai essayé de vous faire comprendre depuis tout à l'heure et visiblement, il y a des gens qui ne comprennent pas. Merci de votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous.

A Monsieur l'échevin des finances.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je veux juste ajouter que on ne laisse pas 500.000 € comme ça sur des comptes, sinon, on a déjà un manque d'argent, on ne va pas laisser un montant spécifique sur les comptes. Donc il aurait pu très bien être fermé ou mis à zéro.

**30. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative à la propreté publique. (Ajouté en séance)**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, betreffende openbare netheid. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

*Le point est reporté.*

*Het punt wordt verdaagd.*

**Mme la Présidente :**

Je vous propose maintenant de clôturer notre séance publique et je demande aux conseillers seuls de rester pour la séance à huis clos qui concerne le personnel communal. Merci à tous les autres, merci aux policiers d'avoir été avec nous. Merci à la technique, retransmission, son et votes. Merci beaucoup, merci. Merci à la technique informatique.